

STUDIA ROMANICA  
Universitatis Debreceniensis de Ludovico Kossuth  
nominatae

*Redigit T. GORILOVICS*

SERIES LINGUISTICA  
FASC. IV.

---

SÁNDOR KISS

TENDANCES ÉVOLUTIVES DE LA  
SYNTAXE VERBALE EN LATIN TARDIF



## Introduction

Le but du présent ouvrage est d'identifier et de décrire les tendances fondamentales qui caractérisent l'évolution de la syntaxe verbale latine durant la grande transformation linguistique d'où sortiront les langues romanes. Il est bien évident que dans un domaine qui a été l'objet de tant de recherches fructueuses, il ne saurait être question de reprendre, en une centaine de pages, tous les aspects d'un processus long et complexe, à moins que l'on ne veuille se noyer dans une foule de détails, sans contribuer en rien au classement et à l'interprétation des faits. Or, au stade actuel de l'évolution de la linguistique romane et latine, le chercheur a besoin avant tout de classement et d'interprétation; en d'autres termes, il doit établir des rapports nouveaux entre les nombreux faits connus. En recensant certains phénomènes, généralement bien décrits déjà, dans la sphère de l'emploi du verbe latin tardif, nous avons voulu précisément arriver à un groupement qui puisse éclairer les composantes essentielles de la modification d'une structure spécifique, dans une langue et en une période données.

Lorsque nous limitons cet examen au latin dit tardif, nous sommes conscient de l'arbitraire de la coupure opérée à l'intérieur d'une évolution qui conduit du latin classique à la "fin du latin" et à la naissance des systèmes nouveaux que sont les langues néo-latines. C'est l'analyse concrète seule qui peut excuser ou condamner notre démarche: en effet, nous avons cherché à montrer que c'est durant le haut moyen âge — entre les derniers siècles de l'Empire et la "renaissance carolingienne" à peu près — que se sont déroulés les changements décisifs de la transformation. Cette prise de position nous a obligé à appliquer deux méthodes à la fois: la synchronique, puisque nous avons voulu décrire un état de langue, intermédiaire entre le latin classique et le roman; et la diachronique, car nous croyons possible de découvrir un lien étroit entre certaines propriétés de la syntaxe verbale du latin classique et les profondes modifications qu'elle doit subir à l'époque de la "transition". Ayant voulu concentrer nos efforts sur la solution de ce double problème, nous avons renoncé, provisoirement, à suivre le détail des événements jusqu'aux langues romanes;

celui qui voudra entreprendre cette tâche devra d'ailleurs faire face à la difficile question de la dialectalisation.<sup>1</sup>

Ce que nous venons de dire implique un autre choix arbitraire : au cours de l'examen des changements, nous avons cherché leur motivation ou, pour le moins, leur possibilité dans les conditions linguistiques internes, c'est-à-dire dans la structure elle-même, en écartant délibérément tout renvoi aux circonstances externes particulières de l'évolution. Ce n'est pas que nous doutions de l'importance du rôle que ces circonstances jouent dans la transformation des systèmes linguistiques (cf. notre conclusion, *infra*, 79); nous croyons cependant — et il n'y a là rien d'étonnant si l'on prend au sérieux le concept de "structure" — que toute influence externe qui atteint un élément de la langue s'exerce nécessairement par l'intermédiaire de l'ensemble structuré dans lequel prend place l'élément en question. Cela n'est évidemment qu'une conséquence de la thèse en apparence banale, mais qui a valeur d'axiome : chaque système porte en lui les virtualités de son propre changement, qui dépend de la constitution du système lui-même. En mettant l'accent sur la recherche des rapports qui peuvent exister entre l'emploi du verbe en latin classique et les modifications de cet emploi, nous avons voulu contribuer à une image plus claire de ces virtualités que peut renfermer une structure donnée; et ce dessein nous a fait négliger provisoirement la considération des facteurs externes, sauf un, le plus général : avec la dissolution de l'Empire, le latin a connu, pendant quelques siècles, une évolution extrêmement rapide, due à une instabilité sociale, dans un sens large du terme, et à la disparition du "frein" constitué par le sentiment de la tradition.<sup>2</sup>

Il nous a semblé que le levier principal, par l'intermédiaire duquel les conditions historiques ont pu agir sur le système du latin, doit être cherché dans certaines dissymétries que celui-ci a présentées en sa structure. Nous nous inspirons là, bien entendu, d'une idée "structuraliste" classique,<sup>3</sup> qui n'a cependant pas été appliquée jusqu'ici, à notre connaissance, à la syntaxe du verbe latin. L'essentiel de notre hypothèse de travail réside donc en ceci que les locuteurs tendent instinctivement à corriger les dissymétries des structures linguistiques héritées; sans faire intervenir aucun type de finalisme, nous pouvons fonder une telle supposition sur le concept d' "économie", tel qu'il a été élaboré et justifié pour le système phonologique de la langue.<sup>4</sup> Les solutions

<sup>1</sup> Pour une justification de l'étude de l'histoire du latin pour rendre compte des faits romans, cf. HERMAN, *Conjunctions*, 24.

<sup>2</sup> Cf. HERMAN, *Latin vulgaire*, 25—6 et 124—5.

<sup>3</sup> Cf. par ex. : "der asymmetrische Bau des sprachlichen Zeichens ist eine wesentliche Voraussetzung der Sprachveränderungen" (JAKOBSON, *Verbum*, 14).

<sup>4</sup> Cf. notamment MARTINET, *Economie*, surtout les pp. 78—81.

symétriques — avant tout une correspondance bi-univoque entre la fonction sémantico-syntaxique d'un élément et sa place dans la configuration de "surface" — offrent des facilités certaines au cours des processus de codage et de décodage et, d'une manière générale, elles rendent tout le système linguistique plus maniable pour les sujets parlants. En même temps, la recherche des arrangements clairs et uniformes n'a peut-être pas été étrangère aux locuteurs d'une époque où la communication en latin devait être souvent malaisée à la suite du contact avec des masses d'étrangers fraîchement intégrés à la communauté linguistique.<sup>5</sup> Il va sans dire cependant que dans le langage, toute symétrie et toute simplicité sont choses relatives, ne serait-ce que du fait des besoins communicatifs changeants qui demandent une utilisation constamment nouvelle du système et troublent l'équilibre en voie de constitution.

Par là, nous voulons dire aussi que l'état d'équilibre représenterait une sorte de point mort pour le langage, puisqu'il le priverait de sa faculté d'adaptation. Or, au cours de l'analyse concrète qui va suivre, nous verrons des structures syntaxiques qui disparaissent ou changent de sens: elles seront remplacées par des solutions nouvelles. D'où viennent celles-ci? On pourrait répondre que la langue les avait en réserve: généralement, la relève d'une construction éliminée était possible grâce à sa synonymie partielle avec le tour qui devait la remplacer. Ces "quasi-synonymes" grammaticaux constituent les moyens de distinguer deux "présentations" du même contenu référentiel: la considération ou l'exclusion de l'"agent" pour un procès donné, la présence ou l'absence d'un indice particulier marquant une hiérarchie entre propositions, l'insistance sur le caractère accompli d'un événement ou l'expression de ce caractère par le procédé ordinaire sont autant de choix qui relèvent, certes, du style, mais en même temps de la syntaxe. Ces "oppositions présentationnelles" sont solidement implantées dans la structure linguistique, et elles jouent en même temps un rôle primordial dans son évolution — tantôt comme des ressorts, en tendant vers une meilleure organisation, tantôt comme des garanties, un terme menacé en son existence pouvant toujours être remplacé par son partenaire.

Comme il ressort de cette esquisse des principes qui nous guident, nous avons cru nécessaire d'opérer avec des traits sémantiques explicites, dont nous désignerons le contenu et les oppositions<sup>6</sup> chaque fois en termes directe-

<sup>5</sup> HERMAN, *Latin vulgare*, *ibid.*

<sup>6</sup> Nous avons essayé d'appliquer là à la grammaire le principe de sémantique structurale élaboré par HJELMSLEV (*Sémantique*, surtout 112)

ment référentiels. On pourrait procéder autrement, en faisant intervenir par exemple un appareil de formalisation emprunté à la logique<sup>7</sup>; mais puisque le caractère de notre travail nous oblige de présenter d'abord une interprétation nuancée des textes, nous avons dû différer une approche plus abstraite.

Les textes choisis (v. la Bibliographie) ne sont pas nombreux, mais ils ont pu être soumis ainsi à un traitement exhaustif. Chronologiquement, ils s'échelonnent entre l'extrême fin de l'antiquité et la "renaissance carolingienne": le récit du pèlerinage d'Égérie date du tournant des IV<sup>e</sup>—V<sup>e</sup> siècles; la chronique de Jordanès remonte au VI<sup>e</sup> et celle de "Frédégaire" au VII<sup>e</sup>; quant à la Loi Salique, ses nombreux manuscrits correspondent à des formulations successives du texte, entre le début du VI<sup>e</sup> et la fin du VIII<sup>e</sup> siècle. A l'exception des pièces très tardives (déjà carolingiennes) de ce dernier recueil, le respect des normes classiques décroît naturellement au fur et à mesure que l'on avance dans le temps, il reste cependant partout assez fort pour qu'il soit parfois malaisé de discerner ce qui peut faire partie du langage parlé de ce qui n'est que réminiscence classique ou mauvaise imitation des modèles.<sup>8</sup> Il est clair en même temps qu'une sorte de langue littéraire continue à exister à cette époque, et on peut faire un effort pour en discerner les manifestations derrière la surface souvent trouble des textes; dans certains cas, nous avons essayé d'introduire cette distinction dans notre analyse. Quant aux débuts de la dialectalisation romane, ils n'ont pu être décelés dans nos documents, quoiqu'ils aient certainement existé à cette époque déjà, comme le démontre l'étude des inscriptions.<sup>9</sup>

Pour finir, signalons une restriction importante qui concerne l'objet de notre travail: nous n'avons tenu compte que du verbe à forme finie, et nous avons dû exclure toutes les formes nominales, sauf les cas où elles font partie intégrante du *verbum finitum* ou bien sont indispensables pour la description

<sup>7</sup> Cf. par ex. ISENBERG, *Syntax*, 224; pour une application au concept du mode, CALBOLI, *Modi*, 494.

<sup>8</sup> "Le latin écrit de l'époque mérovingienne est un produit artificiel où se trouvent pêle-mêle des réminiscences de la langue littéraire, des formules figées provenant des époques précédentes, des traits appartenant à la langue parlée, des écritures inverses ou des hyperurbanismes, et de pures erreurs" NORBERG, *Manuel*, 31; cf. déjà LÖFSTEDT, *Late Latin*, 3. Quant à la difficulté de séparer langue littéraire et langue quotidienne dans les textes, ce n'est pas seulement le latin tardif qui nous pose ce problème, évidemment: la formation des normes classiques nous met dans la même situation dès une période plus ancienne. C'est de là que vient l'expérience étonnante d'une sorte de "continuité" entre latin archaïque et latin tardif, cf. entre autres LÖFSTEDT, *Kommentar*, 119; TOVAR, *Vulgar Latin*, 131.

<sup>9</sup> "even at a late date Latin retained the character of a more or less normalized and standard language throughout the Empire" (LÖFSTEDT, *Late Latin*, 39 n. 3). Nous avons eu la même expérience pour nos textes, qui proviennent du Nord de la Gaule (Frédégaire, Loi Salique), du Sud de la Gaule ou d'Espagne (Itinerarium) et d'Europe orientale (du moins quant à l'origine de l'auteur: Jordanès). Cf. MOHRMANN, *Latin vulgaire*, 1.

de l'évolution de celui-ci. Nous avons estimé en effet que l'étude des infinitifs et des participes ne pourrait être fructueuse si elle n'était placée dans le cadre plus général des nominalisations et des "enchâssements", transformations grammaticales créant une hiérarchie entre structures de caractère propositionnel.

Après quelques remarques sur le temps et l'aspect — où tout élargissement du chapitre aurait conduit à l'analyse de passages très étendus et aurait compromis ainsi l'économie de l'ouvrage —, nous nous tournerons vers la question des voix, et ensuite, vers celle des modes. Quant à ces derniers, nous ferons une tentative de résumer leur fonctionnement en latin classique à l'aide des méthodes de la linguistique synchronique,<sup>10</sup> avant d'interroger les textes tardifs sur leur devenir ultérieur.

^

<sup>10</sup> Pour nos remarques concernant le latin classique, nous nous sommes servi d'un corpus, dont nous avons supposé qu'il était également utilisable pour une approche de la langue parlée. Il s'agit, d'une part, de lettres de Cicéron (livre XIV de *Ad familiares*, livres I et II de *Ad Quintum fratrem*), d'autre part, du livre I du *De bello civili* de César. Nous avons soumis les textes de Cicéron, ainsi que celui de l'*Itinerarium*, à un dépouillement statistique, ayant pour objet les fréquences respectives de toutes les formes verbales finies et nominales, dont nous reproduisons les résultats en appendice. Pour les éditions, v. la bibliographie.

## I. Temps et aspect

Certaines propriétés morphologiques des formes temporelles de l'indicatif, ainsi que la manière dont elles traduisent les rapports de temps en subordonnée, suggèrent l'idée que l'ensemble de ces formes constitue, en latin classique, une structure bien ordonnée, où la disposition des valeurs sémantiques obéit à un principe de symétrie. La dénomination habituelle des temps, qui concentre en elle toute une tradition grammaticale, vient encore confirmer cette idée, en désignant clairement les axes suivant lesquels le classement semble utile, avec trois termes opposés sur le plan proprement temporel et deux sur le plan de l'aspect.<sup>1</sup> Sans vouloir discuter pour l'instant la place exacte de ce dernier concept parmi les catégories linguistiques, nous optons pour une interprétation très simple et limitée au latin, selon laquelle l'opposition aspectuelle est l'expression grammaticalisée<sup>2</sup> du caractère '±accompli' du procès à un moment donné. Un examen un peu attentif montre cependant que certaines relations sémantiques entre formes et certains emplois particuliers troublent l'équilibre théorique des six temps verbaux de l'indicatif. Parmi ces facteurs de dissymétrie, nous présenterons brièvement ceux qui nous ont semblé les plus importants: la situation de l'IPrP, le rapport IFP/CPrP et la concurrence de l'IFI avec des périphrases contenant l'infinitif. Chaque fois, nous donnerons un aperçu des modifications syntaxiques tardives qui ont quelque chance d'être liées au déséquilibre initial.

Au centre même du système, le caractère 'accompli' de l'IPrP pose un problème. Certes, les emplois qui correspondent à un "parfait" traditionnel — *noui, meminî, uixit* — subsistent; l'IPrP du passif (*infra*, 18) exprime cette valeur par sa constitution même. Dans une gamme très large des emplois, rien n'empêche de distinguer les IPrP d'avec les IPrI à l'aide du trait '±accompli' — cette analyse s'appliquerait bien par exemple à ces trois phrases successives,

<sup>1</sup> Cf. MEILLET, *Esquisse*, 28—30.

<sup>2</sup> A propos de la distinction entre fait purement référentiel et fait grammatical, trop souvent négligée dans ce domaine, citons cette opinion très juste: "todos estos matices sólo deben afectar a la lingüística en la medida en que la lengua haya creado signos propios para expresarlos" (MACLENNAN, *Aspecto*, 29).

choisies absolument au hasard dans une lettre de Cicéron: *Pisonem nostrum merito eius amo plurimum. Eum, ut potui, per litteras cohortatus sum gratiasque egi, ut debui. In nouis tr. pl. intellego spem te habere* Fam XIV, 2, 2. Faut-il croire cependant qu'un IPrP fasse toujours référence au présent de cette manière? Étant donné que l'IPrP est utilisé, concurremment avec le présent historique, dans le récit, on doit penser plutôt que son rapport avec le plan du présent est double: en dehors de l'accompli proprement dit, il désigne l'événement antérieur par rapport au moment où l'on parle. Certes, son utilisation dans le récit n'est pas toujours étrangère à la valeur aspectuelle — c'est par là que doit s'expliquer sa fréquence dans les conclusions de chapitre chez un écrivain comme César —; étant donné cependant que le latin ne dispose pas d'autres formes de passé proprement narratives, on conçoit que l'IPrP soit pris en même temps dans un autre réseau, celui des temps passés,<sup>3</sup> parmi lesquels son partenaire le plus habituel est l'IPtI, temps de la description et de l'arrière-plan: *A puero ut discessi, in aream tuam ueni. Res agebatur multis structoribus. Longilium redemptorem cohortatus sum. Fidem mihi faciebat se uelle nobis placere* Q II, 5,3. Cette double valeur de l'IPrP s'éclaire bien historiquement, on le sait, par la fusion, en latin, de la forme de "parfait" et de celle d'"aoriste".<sup>4</sup> Or, l'oscillation sémantique de ce temps de première importance ne gênait certainement pas beaucoup la communication quotidienne; les locuteurs pouvaient avoir cependant besoin d'insister sur l'une ou l'autre des valeurs qu'il exprimait. Les distinctions temporelles étant bien établies dans le système (du fait de la solidité des oppositions entre praesens/praeteritum/futurum à l'intérieur de l'inflectum) et celles entre aspects étant souvent incertaines (en dehors du cas de l'IPrP, on avait des difficultés posées par l'IFP aussi, comme nous le verrons), c'est dans l'expression de ces dernières qu'un moyen auxiliaire a commencé à avoir droit de cité. Il s'agit, bien entendu, de la périphrase "habeo + PP", qui bénéficiait d'ailleurs de l'appui d'une construction parallèle au passif: l'existence du type de parfait analytique *datus est* a préparé le chemin de la grammaticalisation de la tournure parallèle *datum habet*.

Le détail des progrès de cette dernière construction, où le sens original de *habeo* est 'tenir', 'posséder durablement', est trop connu pour que nous nous y attardions.<sup>5</sup> Signalons seulement que la tournure semble avoir été longtemps confinée dans un certain nombre d'expressions figées, du type *paratum, emptum, cognitum habet*, pour ne prendre un libre essor qu'à partir des Ve—VIe siècles à peu près.<sup>6</sup> Il n'en est pas moins vrai que dès le latin préclassique, elle pouvait

<sup>3</sup> Pour ce problème, cf. également BURGER, *Temps*, 22; WEINRICH, *Tempus*, 209—302.

<sup>4</sup> LEUMANN, *Grammatik* 585; HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 317.

<sup>5</sup> Cf. avant tout le relevé extrêmement détaillé de THIELMANN, *Habere PP*, avec MEYER—LÜBKE, *Syntaxe*, 324—5; BOURCIEZ, *Éléments*, 205—9. V. aussi BENVENISTE, *Mutations*, 87—8.

<sup>6</sup> THIELMANN, *Habere PP*, 543; cf. HAAG, *Fredegar*, 893.

servir d'équivalent pour l'IPrP, dans son acception de "parfait"; pour prendre un contexte bien caractérisé, citons *Quanta istaec hominum summast? :: Septem milia. :: Tantum esse oportet: recte rationem tenes. :: At nullos habeo scriptos; sic meminî tamen* Plaute, Miles 46—8. La phrase suivante montrera bien que cette périphrase a tout naturellement trouvé sa place dans le système où l'expression proprement grammaticale de l'"accompli" faisait défaut à l'actif: *eam seueritatem qua tu in iis rebus usus es ex quibus non nullas simultates ... susceptas habemus* Q I, 1, 19. Les documents tardifs que nous avons dépouillés présentent un stade où la grammaticalisation est à ses débuts: les constituants se rapprochent syntagmatiquement (bien que la possibilité d'insérer des mots entre eux ne soit pas exclue et que leur ordre respectif ne soit pas fixé non plus); à côté des domaines sémantiques traditionnels, on voit apparaître des tours qui ne peuvent plus avoir le sens littéral de 'tenir' ou 'posséder quelque chose'. C'est ainsi qu'en dehors des expressions *qui tamen sedes habent diuisas* Get 37; *funiculum ... paratum habeo* Fr III 80 (p. 114, 28), nous lisons *amplius de facultate non habeat nisi quod donatum habet* PLS 58, 1 mss. K; *homo ... quem legitime habeo ... admallatum* PLS 50, 3:LS 86, 3 (*admallare* 'vorladen' Eckhardt, mot d'origine germanique). Notons que le besoin de créer pour l'aspect 'accompli' une expression distincte de celle de l'"antériorité" purement temporelle ne se faisait pas sentir seulement dans la sphère du présent: *suo ponte, quem oppido ... coniunctum habebat, legiones ... traiecit* BC, I, 40, 4; *ubi ipsi castra posita habebant* Eg 19, 11. Toute l'opposition 'accompli' ~ 'non-accomplî', d'expression imparfaite en latin classique, se trouvait transposée ainsi sur un autre plan. L'évolution qui devait transformer par la suite les périphrases de l'"accompli" en formes composées de la conjugaison et reléguer l'IPrP dans un domaine purement temporel montre bien que d'un point de vue très général, l'ensemble des modifications en question représente une réaction à la disposition asymétrique de certaines valeurs linguistiques fondamentales. Dans un système où les distinctions temporelles étaient clairement marquées, l'expression de l'aspect n'avait pas la même transparence, voire elle gênait celle du temps dans une certaine mesure, parce que le même moyen — essentiellement l'opposition entre l'IPrP et l'IPrI — était utilisé tantôt pour l'une, tantôt pour l'autre de ces distinctions. Mais — puisque toutes les modifications linguistiques se trouvent à un carrefour des actions de différentes tendances, il faut bien faire remarquer ici que le changement étudié fait partie de l'extension graduelle des périphrases aux dépens des formes simples, extension qui caractérise toute l'histoire du latin. Là encore, on observe la formation d'une symétrie entre les périphrases avec *habere* et celles avec *esse*. Dans le domaine spécifique des déponents (*infra*, 20), les parfaits renfermant *esse* ont donné naissance, en latin tardif et jusque dans certaines langues romanes, à des temps composés de cet auxiliaire et d'un PP à sens actif. Les données de nos documents montrent bien la genèse de ce type de forme: à la suite de la propagation analogique

du PP actif<sup>7</sup> (*ipsorum consilium usus, consensus es humilitatem meam* Fr II 62, p. 88, 19), la fréquence de la périphrase "esse + PP" s'accroît, et le procédé se fixe pour les intransitifs, où il n'y a pas de menace de collision avec le passif: *Si uero ipse naue furauerit et peruentus fuerit* PLS 21, 2 ms. A1.<sup>8</sup>

En marge des problèmes de l'expression de l'antériorité, nous voudrions faire une petite remarque encore, concernant l'évolution des temps latins du passé. Nous avons eu en effet l'impression que dans les documents examinés, les limites entre IPrP, IPTI et IPTP s'effaçaient parfois, et d'un point de vue classique, des échanges se produisaient entre les différents temps du passé. Dans l'ensemble, c'est l'IPrP qui usurpe le plus souvent le domaine des deux autres formes. Il se substitue notamment à l'IPTP pour l'expression de l'antériorité par rapport au passé: *res meas noluisse reddere, quas tibi prestiteram* PLS 52, 1 mss. A, *pr(a)estiti* C, K, phénomène qui est accompagné par une sorte d'effacement de la valeur propre de l'IPTP, simple expression du passé dans *cuius mortis occasio dedit Hunnis praeualere in Gothis illis, quos dixeramus orientali plaga sedere* Get 130. A vrai dire, l'IPTP était facilement remplacé par l'IPrP en latin classique également (nous lisons chez César *Sulmonenses, simul atque signa nostra uiderunt, portas aperuerunt* BC I, 18, 2),<sup>9</sup> et par la suite, en tant que terme marqué par rapport à l'IPrP, il recule encore davantage, jusqu'à être écarté du système des temps passés dans la plupart des langues romanes.<sup>10</sup> D'autre part, il se produit une certaine confusion entre les domaines propres de l'IPrP et de l'IPTI. Il est difficile de discerner les facteurs déterminant l'emploi des temps par exemple dans le passage suivant: *Franci huius aeteneris (= itineris) gressum cum uxores et liberes agebant, nec erat gens, qui eis in proelium potuisset resistere. Sed dum plurima egerunt proelia, quando ad Renum consederunt, dum a Turquoto menuati (= minuti) sunt, parua ex eis manus aderat* Fr II 6 (p. 46, 24). Dans cette même chronique, l'équivalence semble complète entre *prophetauit* et *prophetabat*, *regnauit* et *regnabat*, alternant dans les manuscrits (ibid. I 14, p. 27, 21, etc.). Nos statistiques témoignent d'une augmentation de la proportion des IPTI dans l'*Itinerarium* par rapport à Cicéron — fait qui semble être en contradiction avec la tendance générale, mais qui s'explique, au moins en partie, par la diminution du nombre des subjonctifs. D'une manière générale, on observe une tendance à la simplification des rapports dans le domaine sémantique du passé, qui est cependant loin d'avoir abouti.

<sup>7</sup> Pour celui-ci en latin classique (type *ratus, uertus, quietus*), cf. WOODCOCK, *Syntax*, 81; HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 391; en latin tardif, BONNET, *Grégoire*, 404—5; HOFMANN—SZANTYR, *op. cit.*, 325; en roman, MEYER—LÜBKE, *Syntaxe*, 325—6.

<sup>8</sup> A propos de la question de la symétrie, ajoutons que dans un article suggestif, É. BENVENISTE (*Parfait*, 185) a souligné le parallélisme entre structures *michi cognitum est* et *habeo cognitum*, en choisissant une perspective indo-européenne.

<sup>9</sup> Cf. également WOODCOCK, *Syntax*, 174.

<sup>10</sup> Pour cette "usure" de l'IPTP en latin tardif, cf. HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 303. Pour les langues romanes, cf. entre autres MAURER, *Latim vulgar*, 126; BOURCIEZ, *Éléments*, 225.

Quant à la situation particulière de l'IFP, nous y reviendrons à propos des problèmes que pose le statut du CPrP, son quasi-homonyme, à l'intérieur du subjonctif (*infra*, 63). Notons cependant ici son extrême rareté en principale: dans nos dépouillements de Cicéron, il figure presque toujours en subordonnée temporelle et hypothétique; dans l'*Itinerarium*, cet emploi devient exclusif. Sa confusion croissante avec le CPrP<sup>11</sup> est curieusement soulignée par des cas d'homonymie entre IFI et CPrI, ce qui rend la phrase suivante ambiguë dans une certaine mesure: *Si condicio ualde bona fuerit, fortassis non amittam* Q II, 2, 1. Temps éminemment relatif, exposé à l'influence d'une forme du subjonctif désignant la 'possibilité au présent' (*infra*, 37), l'IFP devait vite perdre son autonomie syntaxique: dès le latin classique, il est souvent synonyme du futur ordinaire,<sup>12</sup> et sa survie partielle en roman ne sera assurée que par une fusion avec le CPrP dans certaines propositions subordonnées.<sup>13</sup> Son cas illustre bien le traitement tardif des formes phonologiquement "mal intégrées" au système et, en même temps, la tendance à la diminution de la redondance par l'élimination de certaines distinctions morphologiques qui faisaient "double emploi" avec des moyens syntaxiques, telle la subordination.

Pour finir, en ce qui concerne le sort de l'IFI, le problème qui doit nous intéresser ici est celui de sa coexistence avec certaines périphrases d'origine modale et la victoire de ces dernières vers la fin de notre période. Précisons d'abord que ni le futur en *-bo* ni celui en *-am* ne sont absents de nos documents tardifs, on peut dire même qu'ils sont courants dans un langage aussi peu classique que celui de la chronique de Frédégaire. Néanmoins, on observe un certain recul dès l'*Itinerarium*: les quinze futurs s'y répartissent entre huit unités lexicales; la seule forme *benedicet* y figure quatre fois, et il est presque certain d'ailleurs que nous avons affaire à des présents. A ne considérer que la morphologie, les confusions auxquelles on attribue souvent la décadence du futur latin sont bien représentées dans nos matériaux: confusion phonétique avec le présent (*i ~ e* souvent dans le texte de l'*Itinerarium*, comme *uult ... et ... continget* 14, 2) et avec le parfait (*b ~ w*: *libabimus* pour *libauimus* Get 55; *introi-bit* pour *introiuit* *ibid.* 163); ajoutons l'identité classique entre *-am* du futur et *-am* du CPrI à la 1<sup>ère</sup> personne du singulier pour un très grand nombre de verbes. Il est certain cependant que si la morphologie offre une motivation suffisante du changement fondamental que subissait l'expression du 'futur', la manière dont ce changement a été réalisé ne dépendait plus de la morphologie, mais des conditions d'utilisation de l'IFI en latin. Or, en dehors des interférences avec le présent, qui caractérisent partout l'emploi du futur, il faut tenir compte, à la période qui nous intéresse, du nombre grandissant des péri-

<sup>11</sup> Cf. THOMAS, *Subjonctif*, 190—7; HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 323.

<sup>12</sup> Cf. THOMAS, *Subjonctif*, 160 et *passim*.

<sup>13</sup> Pour les détails de la fusion des deux formes en roman, cf. MAURER, *Latin vulgar*, 126—7; BOURCIEZ *Éléments*, 226.

phrases.<sup>14</sup> Par leur nature même, celles-ci rendaient possible une gamme de nuances plus large dans l'expression du 'futur' que ce n'était le cas pour le temps verbal proprement grammatical. En fait, nous constatons ici une sorte de transition graduelle entre la valeur temporelle du futur et la valeur modale du subjonctif: les périphrases que nous analyserons à propos de ce dernier, *debeo* et *possum* avec l'infinitif, étaient utilisables pour le futur également, chaque fois qu'il ne s'agissait pas d'exprimer le 'temps', mais plutôt une sorte d' "incertitude", qui faisait en même temps partie du domaine sémantique propre au subjonctif.<sup>15</sup> Néanmoins, *uolo* et surtout *habeo*,<sup>16</sup> lorsqu'ils étaient accompagnés de l'infinitif, alternaient plus spécifiquement avec le futur, et ce dernier verbe devait revêtir le statut d'un véritable auxiliaire vers le VII<sup>e</sup> siècle en une grande partie du territoire roman. C'est ainsi que l'on arrive du sens de 'possibilité' et de 'nécessité' (français 'avoir à', cf. *ubi diaconus per-dixerit omnia, quae dicere habet* Eg 24, 6) à l'élément purement grammatical que l'on soupçonne déjà dans le *daras* de Frédégaire.<sup>17</sup> Ici encore, le remplacement périphrastique d'un temps verbal donné n'est pas un phénomène isolé: "habere + inf." est en fait à l'origine d'un micro-paradigme dont font partie un présent et un passé (*habebam* ou éventuellement *habui*); ce paradigme, malgré la spécialisation sémantique de ses membres, intervenue pour d'autres raisons (*infra*, 58), conservera une certaine unité jusque dans les langues romanes.<sup>18</sup>

En ce qui précède, nous avons cherché à rassembler les modifications les plus caractéristiques qu'a subies l'expression du temps et de l'aspect en latin tardif à l'intérieur de l'indicatif (pour le subjonctif, où les conditions sont nettement différentes, v. *infra*, 60). Il nous semble que ces modifications se

<sup>14</sup> Cf. HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 312—5. Plus particulièrement pour le latin tardif, v. BONNET, *Grégoire*, 691; BOURCIEZ, *Éléments*, 269—70; VÄÄNÄNEN, *Latino volgare*, 235—6; MAURER, *Latim vulgar*, 125; NORBERG, *Gregorius*, 28.

<sup>15</sup> Pour des cas de neutralisation entre IFI et CPrI en latin, cf. THOMAS, *Subjonctif*, 159; HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 310.

<sup>16</sup> A propos de ce verbe construit avec l'infinitif, v. particulièrement l'étude exhaustive de THIELMANN, *Habere inf.* La propagation de la périphrase a été examinée récemment par COLEMAN, *Habeo inf.*, v. en particulier les pp. 217—22.

<sup>17</sup> Cette forme est reconnue pour le premier exemple de futur d'un type véritablement roman, qui tend déjà vers la synthèse, cf. BOURCIEZ, *Éléments*, 269; VÄÄNÄNEN, *Latino volgare*, 235; HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 315; COLEMAN, *Habeo inf.*, 230. L'emploi de la forme est lié à un jeu de mots, qui doit rendre compte de l'origine d'un nom de ville: *Et ille respondebat: "Non dabo". Iustinianus dicebat: "Daras". Ob hoc loco illo, ubi haec acta sunt, civitas nomen Daras fundata est iussu Iustiniano, quae usque hodiernum diem hoc nomen nuncupatur* Fr II 62 (p. 85, 32), cf. HAAG, *Frédégar*, 888—9. Si la forme est correctement interprétée, on peut faire remarquer que cette apparition directe du langage parlé dans un texte latin écrit de l'époque est due à un emploi métalinguistique spécial.

<sup>18</sup> Rappelons ici la critique à laquelle E. LÖFSTEDT (*Syntactica II*, 67—73) a soumis les idées de K. VOSSLER (cf. *Vulgarlatein*, 116—7). Ce dernier chercheur avait affirmé en effet que la disparition du futur latin était liée à un certain abaissement du niveau culturel, qui aurait conduit à la préférence des valeurs modales aux dépens des valeurs temporelles; contre lui, LÖFSTEDT a fait valoir, à juste titre, les contraintes morphologiques nées de la menace des confusions. Ajoutons que la tendance à trouver des solutions périphrastiques nouvelles pour réaliser de nouvelles distinctions caractérise le système verbal de l'époque en général. Nous devons renvoyer à la formule concise de F. THOMAS (*Subjonctif*, 161), selon laquelle la disparition du futur était "l'aboutissement normal d'une triple confusion on morphologique, sémantique et syntactique".

laissent ramener à un certain nombre de tendances fondamentales que le système verbal du latin présente à cette époque. Parmi celles-ci — que nous aurons encore l'occasion de réexaminer dans d'autres sphères du verbe —, soulignons l'élimination des formes insuffisamment distinguées des autres quant à leur constitution phonologique (cas des deux futurs); la séparation de l'expression du temps et de celle de l'aspect (formation des temps composés); la construction de nouveaux types de conjugaisons périphrastiques<sup>19</sup> (*habeo* s'unissant au participe passé et à l'infinitif, *sum* s'unissant au participe passé); et la suppression de redondances causées par l'existence simultanée de marques contextuelles pour le rapport en question (recul de l'IFP, de l'IPtP et éventuellement de l'IPtI). Dans tous les cas, les locuteurs ont cherché instinctivement une plus grande symétrie du système et l'allègement de l'inventaire paradigmatique.

<sup>19</sup> Cette tendance, continuée en roman, a été bien mise en relief par E. COSERIU (*Verbalsystem*, 112 et passim). Il est certain que le développement de *habeo dare* et celui de *habeo datum* se sont mutuellement favorisés, cf. COLEMAN, *Habeo inf.*, 229.

## II. Voix

Au premier examen, l'ensemble des formes verbales latines se scinde en deux classes symétriques, dont le rapport se laisse définir, sur la base de leurs contextes respectifs possibles, comme une opposition: *puella amat* ~ *puella amatur*. Les types de significations que traduisent les membres de ces deux classes semblent différer par une sorte de "statut sémantique" du sujet, en ce sens que dans une structure sémantique hypothétique sous-jacente, le sujet de *amat* se ramène à la constante sémantique 'agent' et celui de *amatur* à la constante nommée 'patient'. Ces définitions nous permettent de nommer le trait sémantique sur lequel se fonde l'opposition verbale en question le trait '±actif'; il est bien évident qu'il s'agit en réalité d'un trait sémantico-syntaxique, dont la présence ou l'absence influent sur l'interprétation des syntagmes nominaux appartenant à la "sphère rectionnelle" d'un verbe donné, dans une proposition donnée. Cette première description très sommaire de ce que l'on nomme traditionnellement l'opposition des *voix* fait apparaître que le locuteur ne choisit pas l' "actif" *amat* ou le "passif" (plutôt, le "non-actif") *amatur* indépendamment d'un certain arrangement fonctionnel des syntagmes nominaux; ce qui implique d'autre part des possibilités de réarrangement d'ensemble en cas de changement de "présentation". Nous voudrions nous servir en effet de ce dernier terme (*supra*, 5) pour caractériser certaines différences sémantiques secondaires, qui ne se rapportent pas à la distinction de deux situations (donc ne sont pas des différences référentielles), mais qui rendent possibles deux interprétations différentes de la même situation à l'aide d'une opposition grammaticale bien établie. C'est la coexistence, dans certaines langues, des présentations active et non-active qui a permis d'élaborer la notion de transformation passive, consistant dans un type de réarrangement des données abstraites de la proposition.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> CHOMSKY, *Structures*, 42—3; CHOMSKY, *Aspects*, 103—4. Quelque intérêt que revête cependant, dans ce dernier ouvrage, le parallèle établi entre l'inadmissibilité des adverbess de manière et celle de la transformation passive pour certains verbes, nous pensons que la particularité sémantique des voix se laisse mieux éclairer par la conception plus ancienne des "transforms", telle qu'elle a été élaborée par Z. S. HARRIS (*Co-occurrence*, surtout 288 et 338—9): Il s'agit de constructions présentant une relation d'équivalence et qui "have more or less the same meaning, except for different external grammatical status" (339).

Il suffit cependant d'un coup d'oeil sur l'ensemble des correspondances qui s'établissent entre les formes actives et passives du verbe latin pour se rendre compte de certaines dissymétries profondes. Pour une part, celles-ci relèvent de la morpho-syntaxe, dans la mesure où tous les verbes latins ne peuvent être soumis aux opérations syntaxiques qui relient actif et passif, et lorsqu'ils s'y soumettent tout de même, le résultat ne sera pas formellement homogène. L'autre classe des dissymétries appartient au domaine sémantique : malgré l'existence d'une "différence de présentation" fondamentale entre les deux voix, les verbes passifs peuvent se caractériser par des emplois particuliers qui les éloignent de leurs partenaires actifs, transitifs pour les placer dans d'autres relations d'équivalence dépassant la sphère grammaticale de la conjugaison proprement dite.

En morpho-syntaxe, d'abord, nous décrirons brièvement, par le regroupement d'un certain nombre de faits évidents, les limitations des correspondances entre voix, ainsi que le manque d'unité morphologique du passif. On trouve, en latin, deux classes de verbes qui échappent, entièrement ou partiellement, à l'opposition de voix : les intransitifs et les déponents. L'existence des intransitifs permet de considérer le passif comme le terme marqué de l'opposition morphologique des voix — bien que l'absence de conjugaison passive ne soit pas complète ici non plus, étant donné le type *itur*, dans lequel le "complément d'objet zéro" d'un *eunt* (à sujet "général") s'est converti, si l'on ose s'exprimer ainsi, en "sujet zéro". En ce qui concerne les déponents, ils se caractérisent, à la différence des intransitifs, comme une catégorie mal intégrée au système : souvent intransitifs eux aussi pour l'emploi, ils portent une marque qui spécifie une certaine fonction des transitifs et qui apparaît redondante sans contrepartie active. Aussi les deux classes de verbes en question ne créent-elles pas une asymétrie — partant, une instabilité — du même degré : les intransitifs contribuent simplement à la supériorité numérique de la forme active (voir nos statistiques), alors qu'un grand nombre de déponents présentent une variante à forme active à l'époque classique, voire plus tôt.<sup>2</sup> Il ne faut pas s'y tromper, bien sûr, car le déponent se révèle une catégorie productive pendant longtemps dans le latin : des formes nouvelles apparaissent grâce à toutes sortes d'analogies, et des verbes non-hérités tels que *pergræcor* ou *machinor* (= *mêkhanaomai*) rendent sa fécondité parfaitement évidente<sup>3</sup>. Il n'en est pas moins vrai que

<sup>2</sup> Parmi les nombreuses listes de formes, nous renvoyons à celle de HOFMANN—SZANTYR (*Syntax*, 292 et surtout à l'ouvrage exhaustif de P. FLOBERT (*Déponents*). Pour les "activations" durant l'époque républicaine v. en particulier les relevés de ce dernier auteur (*op. cit.*, 287—97). Le participe passé, dans lequel l'opposition des voix se trouvait neutralisée, constituait comme un "pont" naturel entre actifs et déponents : le type *secutus*, actif comme les participes d'intransitifs du type *uentus*, *obitus*, aurait pu se ranger avec les participes passifs *amatus*, *uisus*, sans que le système en fût altéré ; or, ce déplacement est courant, cf. *hominis ... cum ipsa natura amatali tum ... doctrina ... eruditi* Q I, 1, 22, et la liste des "passivations" chez FLOBERT (*Déponents*, 349—50 pour l'époque républicaine), avec HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 287, 290 et 292.

<sup>3</sup> Cf. HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 292—3 et FLOBERT, *Déponents*, passim ; pour un résumé, les pp. 320—33.

dans l'ensemble du lexique, la répartition des déponents est capricieuse, et cela jusque dans la structure interne des paradigmes (*audeo, gaudeo, fido, soleo*), sans parler des inconséquences dans les rapports de certains verbes apparentés: *memini* ~ *reminiscor*<sup>4</sup>. Même l'examen purement synchronique fait soupçonner que ce désordre cache un ancien ordre détruit, une classe de formes qui avait dû avoir plus d'unité fonctionnelle. Or, nous disposons de données qui ouvrent la perspective diachronique, c'est-à-dire indo-européenne: elles permettent de relier certains déponents latins à des verbes "media tantum" de langues parentes (*sequitur* ~ gr. *hepetai* ~ scr. *sacate*)<sup>5</sup> dont le système renferme une opposition de la voix active et de la voix moyenne. Sans vouloir entrer dans le problème discuté de la genèse du passif latin en -r, qui ne nous concerne pas ici<sup>6</sup>, soulignons une fois de plus que le statut particulier du verbe déponent latin s'explique par son caractère archaïque, qui s'est traduit, comme c'est souvent le cas, par un relâchement de ses liens avec le reste du système, soumis à une organisation nouvelle. Comme le disait A. Meillet, c'est „une catégorie destinée à disparaître, mais à laquelle la fixation de la langue a valu une survie prolongée”<sup>7</sup>. On peut se demander cependant dans quelle mesure cette anomalie compromettrait l'unité du passif latin: l'alternance de certaines formes (pseudo-) passives avec des intransitifs ne favorisait-elle pas le choix des intransitifs non-marqués à la place de passifs véritables, dès que la fixité relative était remplacée par le changement rapide?

Pour en rester encore au latin classique, nous avons à aborder maintenant l'analyse d'un autre facteur de dissymétrie morpho-syntaxique: celle des formes périphrastiques du parfait. Cette fois, il ne s'agit pas de la participation des verbes à l'opposition des voix, mais d'un phénomène qui crée un déséquilibre par sa présence au passif (déponent compris) et son absence à l'actif: c'est un certain manque d'intégration des parfaits passifs à la conjugaison. Par la vertu d'une périphrase "PP + *sum*" — remplaçant la forme synthétique dès la période de l'italique commun probablement<sup>8</sup> —, les locuteurs latins étaient obligés de décomposer un certain type de contenu sémantique en une partie lexicale et en une partie grammaticale avec une clarté beaucoup plus grande qu'ils ne devaient le faire pour les autres contenus exprimés par des verbes. Plus précisément, la partie grammaticale est coupée en deux: dans *litterae*

<sup>4</sup> HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 289.

<sup>5</sup> MEILLET, *Esquisse*, 148; LEUMANN, *Grammatik*, 506.

<sup>6</sup> Notons simplement que la clé du problème est représentée par le rapport historique entre moyen et passif. Selon É. BENVENISTE (*Actif*, 168), "le passif est une modalité du moyen, dont il procède"; A. MEILLET (*Esquisse* 22—3) fait également intervenir le moyen dans l'explication du passif latin (cf. dans ce sens encore HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 287, et LEUMANN, *Grammatik*, 505—6 et 515—6). En ce qui concerne la ressemblance des langues italiques et celtiques, qui semblent présenter un passif nouveau se greffant sur le moyen indo-européen, v. en particulier ERNOUT, *Passif*, 2—7. Au contraire, P. FLOBERT (*Déponents*, 551—2 et *passim*) considère que toutes les valeurs de la conjugaison non-active sont à réunir sous le terme de "passif" dès le début. Nous reprendrons brièvement le problème du "moyen" du point de vue sémantique, *infra*, 22.

<sup>7</sup> MEILLET, *Esquisse*, 149.

<sup>8</sup> LEUMANN, *Grammatik*, 611 (pour des analogies celtiques, cf. ERNOUT, *Passif*, 4).

*redditae sunt*, l'information lexicale représentée par *redd-* fait bloc avec la marque fonctionnelle "accord", nécessaire pour la cohésion de la phrase; tout le reste de l'information grammaticale (mode, temps, personne) se trouve concentré dans *sunt*. Ce dernier est ainsi un élément hautement abstrait, qui possède cependant, par rapport à une désinence personnelle, l'originalité d'être autonome, il n'a en effet pas de place fixe (*Redditae mihi tandem sunt a Caesare litterae* Fam XIV, 23, cf. *Omnes sunt redditae* ibid. 5, 1). Toute la construction se rapproche ainsi de la phrase à verbe 'être' avec attribut (*litterae longae sunt*); cela fait apparaître la possibilité d'une opération syntaxique reliant deux grands types de phrases, la phrase transitive et celle à verbe 'être', qui n'ont pas de contact ailleurs pour le moment.

Précisons que le type *redditus est* couvrirait bien le même "champ sémantique" que son partenaire actif *reddidit* (*supra*, 9), c'est-à-dire qu'il marquait à la fois un 'événement au passé' et un 'accompli au présent' (il était, si l'on veut, un "aoriste" et un "parfait"), sans qu'il paraisse toujours utile de vouloir séparer ces deux nuances de sens. Il faut reconnaître néanmoins qu'elles appartiennent souvent à deux types de contextes différents et qu'elles peuvent faire naître des paraphrases distinctes: que l'on oppose par exemple *statim ita sum leuatus* Fam XIV, 7, 1 et *nihil amplius ... hoc statu qui mihi iam partus est* Q I, 1, 43. On observe là historiquement un curieux va-et-vient d'un emploi à l'autre: la périphrase avait sans doute fonctionné à l'origine comme un véritable "parfait" (on ne s'expliquerait pas autrement la présence de *esse*), l'analogie avec le parfait actif (*reddidit* 'événement') a dû agir ensuite, sans entamer pourtant la valeur d'accompli, qui sera victorieuse à la fin. Il y a plus: dès le latin classique, on rencontre le type de passif analytique qui ne suppose aucun événement préalable précis. Ainsi, *graviore ... sum dolore adfectus* Fam XIV, 11, ou, pour prendre un exemple familier, *Gallia est omnis diuisa in partes tres* dénotent des 'états' beaucoup plus que de vrais 'accomplis' (on postulerait un équivalent actif *gravior dolor me adficit*). C'est de cette manière que s'instaure peu à peu en latin, à l'intérieur du champ du 'présent' du passif, une opposition entre 'événement' et 'état-résultat', entre *diuiditur* et *diuisus est*.<sup>9</sup> On entrevoit, derrière ces transformations diachroniques, une motivation sémantique générale, notamment la tendance à créer, au sein de la voix non-active, un "résultatif" distinct; mais du point de vue proprement latin, ces changements font partie en même temps de la restructuration de la catégorie de l'aspect. C'est qu'en face du type *diuisus est*, la langue élabore un passif qui renvoie nettement à l'événement au passé, *diuisus fuit*<sup>10</sup>; or, cela s'insère manifestement dans la tendance à séparer "aoriste" et "parfait", c'est-à-dire à opposer le

<sup>9</sup> Cf. VÄÄNÄNEN, *Latino volgare*, 230—1.

<sup>10</sup> Un *diuisus fuerat* s'opposera de la même manière à *diuisus erat* à l'intérieur du passé, cf. dans nos matériaux *quod ... commotus fuerat* Q II, 5, 2; *quod ... fuerat dictum* ibid. 6, 2.

passé à deux présents, l'un 'accompli' et l'autre 'non-accompli'. *Diuisit* sera différent à la fois de *diuidit* et de *diuisum habet*, comme peut-être *diuisus fuit* s'oppose pour un instant à *diuiditur* et à *diuisus est*. Une neutralisation aura bientôt lieu entre ces deux dernières expressions, mais présent et passé resteront distincts. En latin classique, nous n'en sommes pas encore là, bien sûr — nous avons simplement une dissymétrie à constater dans la réalisation de la voix passive (les locuteurs passent à la tournure analytique pour l'expression de l'accompli) et dans la réalisation de l'aspect 'accompli' (les locuteurs passent à la tournure analytique pour l'expression du passif)<sup>11</sup>.

Pour examiner maintenant le problème des emplois proprement dits, commençons par rappeler que la construction active transitive et la construction passive s'opposent pour nous par une présentation '±active' du procès (*supra*, 15). Cette opposition renferme une virtualité que la langue ne manque pas d'expliquer le plus souvent: étant donné la structure de la forme verbale latine qui contient un renvoi à la personne grammaticale du sujet, mais qui est indifférente vis-à-vis des autres SN ("actants"<sup>12</sup>) de la sphère verbale, l'emploi du passif permet d'économiser l'expression de l'agent, de même qu'on est libre de ne pas remplir la place du complément d'objet à côté d'un actif transitif. (En dehors de ces tournures, du type *puella amatur et odi et amo* respectivement, on rencontre naturellement les solutions inverses aussi, assurées par diverses utilisations de la 3<sup>e</sup> personne, mais beaucoup plus rarement — cf. *puellam amat*, phrase à "agent général", et *disputatur ... a Petreio* BC I, 67, 1, phrase sans sujet exprimable, c'est-à-dire à "patient général", pour ainsi dire.) Dans la structure syntaxique, la conséquence de cette situation est la rareté relative du complément d'agent, fait généralement reconnu<sup>13</sup> et qui se confirme aussi dans nos matériaux. La conséquence sémantique est cependant plus importante: faute d'indication spécifique, donc de complément destiné précisément à résoudre le dilemme, la phrase passive se prête en principe à deux interprétations, dont l'une admet et l'autre n'admet pas l'existence d'un 'agent' virtuel extérieur au procès. Cette ambiguïté est l'une des raisons d'être du passif, car elle permet de présenter, au lieu d'actes, des processus ou des états en laissant l'agent dans l'ombre<sup>14</sup>; en fait, elle ne cause pratiquement pas d'équivoques dans la communication normale (dans *Hoc ... Caesari nuntiat* ... *celeriter Fortuna mutatur* BC I, 59, 1, il est facile de suppléer, en une structure sémantique sous-jacente, un 'agent' pour *nuntiat*, alors que la

<sup>11</sup> Cf. encore *supra*, 9, en ce qui concerne les problèmes de l'aspect.

<sup>12</sup> Quant à l'emploi de ce terme, nous nous inspirons de l'ouvrage de L. TESNIÈRE, *Éléments de syntaxe structurale* (Paris, 1959), cf. notamment la p. 102.

<sup>13</sup> Cf. HOFMANN-SZANTYR, *Syntax*, 287—8; FLOBERT, *Déponents*, 539.

<sup>14</sup> Nous n'identifions naturellement pas ces traits sémantiques avec les types d'expériences que les termes utilisés désignent dans l'usage courant de la langue: nous considérons ces traits toujours dans leurs oppositions qui se laissent dégager des oppositions des structures syntaxiques — leurs "signifiants" —, tout comme de leurs paraphrases: à l'intérieur de la langue donnée

question ne se pose pas pour *mutatur*); c'est cependant cette même ambiguïté qui détermine des divergences latentes dans le statut sémantique des différentes formes passives du discours. Ces divergences se laissent expliciter par les possibilités de transformation syntaxique: dans le cas de la phrase de César que nous venons de citer, *hoc Caesari nuntiant* fournit un équivalent parfaitement satisfaisant, tandis qu'un actif obtenu de la même manière, *celeriter Fortunam mutant*, fait intervenir un 'agent' (général), qui fausse le sens de la phrase. Les équivalents actifs de la phrase passive n'appartiennent pas tous au même type de construction — en fait, le verbe passif, terme marqué de l'opposition des voix, concentre en lui toute une gamme du 'non-actif', dont les éléments constitutifs ne correspondent pas tous à l'actif transitif, sémantiquement plus unitaire.

Les passifs dont l'interprétation fait apparaître un 'agent' externe virtuel sont en effet les seuls à avoir pour équivalents les actifs transitifs auxquels on serait tenté de faire correspondre tous les passifs pour des raisons de symétrie formelle. Cette symétrie est perdue pour l'autre ensemble des emplois, dans lesquels on peut appeler le contenu sémantique du passif un "procès à un seul actant". La modification de sens par rapport au verbe actif correspondant consiste ici dans la suppression de l'agent', ce qui conduit à un parallélisme entre ce type de passif et la construction intransitive, quant à leur structure sémantique: en dernière analyse, le passif fait figure d' "intransitivant".<sup>15</sup> Cela permet de rapprocher certains emplois de *augetur* et de *relinquitur*, d'une part, et les intransitifs *creciscit* et *superest*, d'autre part — comme dans la norme linguistique elle-même, la correspondance est régularisée entre les actifs *facit*, *perdit* et les non-actifs *fit*, *perit*.<sup>16</sup> Ce parallélisme, que l'on observe entre passifs sans 'agent' virtuel et intransitifs, est accompagné de nombreux cas de neutralisation, du type *reuertit/reuertitur*; *flectit/flectitur*.<sup>17</sup> Une sous-classe de ces emplois du passif soulève un problème particulier: dans certains cas, l'équivalence ne s'établit pas entre passif et intransitif, mais entre passif et pronominal (structure "se etc. + transitif"): *mouetur/se mouet*; *colligitur/se colligit*. Ces emplois du passif ne permettent pas non plus un choix libre de l'agent'; les deux tournures marquent une "intransitivation". Les équivalences de ce genre sont naturellement à séparer du "pronominal réfléchi",<sup>18</sup> qui dispose d'une

<sup>15</sup> Rappelons ici que c'est sur la base de telles considérations structurales que J. DUBOIS (*Verbe*, 118—20) a pu appeler la phrase intransitive française "une phrase noyau passive". P. FLOBERT (*Déponents*, 37) distingue entre passif "extrinsèque" et passif "intrinsèque".

<sup>16</sup> Cf. BASSOLS DE CLIMENT, *Sintaxis*, 43—4; HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 288; FLOBERT, *Déponents*, 556.

<sup>17</sup> Pour la description de ce phénomène (manque de distinction formelle entre transitif et intransitif, c'est-à-dire existence de verbes "symétriques" en latin), cf. entre autres NORBERG, *Synt. Forsch.*, 175—6; BASSOLS DE CLIMENT, *Sintaxis*, 35 et 106; HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 295; FLOBERT, *Déponents*, 408—9. Cette "manifestation du principe d'économie" (FLOBERT, *op. cit.*, 406) fait bien apparaître le caractère non-marqué de l'actif à l'intérieur de l'opposition des voix.

<sup>18</sup> La terminologie française, où "pronominal" renvoie à la construction et "réfléchi" au sens (et à un certain statut "transformationnel") reste utile en latin. P. FLOBERT (*Déponents*, 387 n. 2) a proposé la même distinction, à l'aide des termes "réfléchi" et "réflexif" respectivement.

possibilité de commutation pour le complément d'objet (dans *ego enim ne pilo quidem minus me amabo* Q II, 15, 5, le verbe "pronominal" n'est pas remplaçable par *amabor*), bien que le passif soit possible dans quelques catégories sémantiques spéciales: *ornatur/se ornat*; *cingitur/se cingit* (*infra*, note 25). Dans la "manière de présentation" du procès, on relève, entre passif et pronominal, une différence qui s'établit à l'intérieur du 'non-actif' (on pourrait dire que le sujet du type *se mouet* n'est pas, en principe, tout à fait "passivisé"<sup>19</sup>); on sait pourtant que cette différence n'existe pas toujours, le choix étant souvent conditionné par des facteurs lexicaux et naturellement par l'intention stylistique.<sup>20</sup> Notre examen a conduit ainsi à un élargissement de la conception du 'non-actif' quant à son expression formelle: nous devons considérer que la "présentation active" s'exprime par la construction transitive, tandis que pour la "présentation non-active", on a le choix entre le passif, l'intransitif et le pronominal. La distinction entre ces trois dernières structures se neutralise dans l'emploi du passif, sorte de "non-actif central", qui fonctionne aussi comme un retournement précis du transitif, donc avec un 'agent' au moins virtuel.

La concurrence que l'on constate entre les différents types du 'non-actif' laisse soupçonner un processus diachronique qui semble traverser toute l'histoire du latin: c'est un recul graduel du passif. Il va sans dire que le passif est une catégorie "de plein exercice" de la conjugaison latine, mais cela voile mal les pertes qu'il a dû subir dans différents domaines de son emploi. Or, les modifications de la syntaxe verbale qui sont directement responsables de ces pertes — la naissance et l'extension de l'intransitivité de type pronominal, ainsi que la conversion massive de transitifs en intransitifs<sup>21</sup> — touchent un aspect bien déterminé de l'emploi du passif, celui notamment où l'"agent" virtuel est exclu de l'interprétation.<sup>22</sup> Compte tenu du fait que dans la classe mourante des déponents, beaucoup de verbes présentent la même valeur de 'processus' (sans 'agent') — comme *nascor*, *morior*, *labor*, *miror* —, il n'est pas interdit de penser que le remplacement par des tours nouveaux a lieu avant tout pour certaines catégories sémantiques archaïques.<sup>23</sup> Ainsi, la dissymétrie croissante que l'on observe dans l'expression du 'non-actif' aurait des origines lointaines, car le passif hérité par le latin paraît déjà avoir une dualité fondamentale; l'élimination d'un des deux grands types sémantiques — celle de l'expression du 'processus', du "changement en soi" — a peut-être commencé très tôt. Nous

<sup>19</sup> "Le réfléchi (...) souligne que l'initiative du mouvement appartient au sujet, tandis que le passif intrinsèque (...) marque seulement l'implication du sujet dans un mouvement" (FLOBERT, *Déponents*, 387).

<sup>20</sup> Pour les détails de ces questions d'équivalence, cf. BASSOLS DE CLIMENT, *Syntaxe*, 48; HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 293; FLOBERT, *Déponents*, 388.

<sup>21</sup> Pour une liste, cf. HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 296, et la bibliographie citée dans la note 17 ci-dessus.

<sup>22</sup> Pour l'ancienneté du phénomène, cf. les relevés d'A. ERNOUÏ: "au début même de la tradition, l'actif ou le réfléchi tend à se substituer au médio-passif" (*Passif*, 53).

<sup>23</sup> On sait que les champs sémantiques propres aux verbes déponents se laissent reconstruire dans une certaine mesure, mais ils ne peuvent plus être délimités avec exactitude en latin. Cf. le chapitre sur "La fonction des verbes déponents" dans FLOBERT, *Déponents*, 520—33.

voulons simplement rappeler que ce sémantisme entamé n'est pas incompatible avec ce que représente la voix moyenne en indo-européen, notamment en grec : un "procès dont le sujet est le siège"<sup>24</sup> — valeur historiquement première peut-être du terme opposé à l'actif — a pu être conservé pendant longtemps dans le sémantisme du passif, à côté de la "présentation non-active d'un acte", pour employer une formule paradoxale. Cette valeur "moyenne", que nous essayons de saisir par le trait sémantique 'processus', se trouve ensuite déplacée vers d'autres domaines de l'expression grammaticale, où elle occupe en quelque sorte des "cases vides" : le transitif sans complément d'objet, intransitivé par le contexte, et le pronominal qui ne peut plus être interprété comme un réfléchi fourniront les supports structuraux pour certains anciens "moyens", exuplés du passif.<sup>25</sup>

Nous avons passé en revue deux séries de faits attestant des dissymétries soit formelles, soit sémantiques dans ce que nous appelons traditionnellement le passif. A grouper ces faits d'une manière un peu différente, on constate que, d'une part, une configuration syntaxique donnée ne dispose pas toujours de la même valeur sémantique ni du même jeu fonctionnel dans la phrase (c'est le cas du passif synthétique, qui renferme également le déponent, c'est aussi le cas du passif en général, interprétable avec ou sans 'agent' virtuel); et que, d'autre part, l'expression d'une opposition sémantique ne fait pas toujours intervenir la même configuration (l'unité formelle du passif est brisée par le type analytique, qui dénote l'"état/résultat"; l'unité formelle du 'non-actif' est troublée aussi par l'emploi de l'intransitif et du pronominal, concurrents du passif dépourvu d'"agent"). Du point de vue de la communication, nous avons donc affaire à un choix large entre "présentations" (*supra*, 15); mais cette souplesse dans l'expression des contenus référentiels a pour contrepartie une tendance inconsciente au nivellement des différences troublant la symétrie.

Le fondement du jeu des "présentations" reste, bien entendu, la distinction entre l'"actif" et le 'non-actif', ce dernier étant exprimé le plus souvent par la voix passive. Or, il ne faut pas oublier que dans le domaine des rapports entre actif et passif, opposition et présentation se complètent : si *puella amat* et *puella amator* s'opposent, *puer puellam amat* et *puella a puero amator* ont un contenu référentiel identique ; cette dernière identité peut exister, mais n'existe pas nécessairement (dépend du contexte et de la situation) entre *puer puellam amat* et *puella amator*. En fait, l'opposition des voix est exploitée le plus souvent

<sup>24</sup> BENVENISTE, *Actif*, 172; cf. à propos du rôle du sujet dans la voix moyenne : "il effectue en s'affectant" (*op. cit.*, 173).

<sup>25</sup> Le passif sans 'agent' virtuel, ainsi que le déponent, sont généralement considérés comme les continuations sémantiques du moyen, intégré par un passif qui en était issu peut-être, cf. BASSOLS DE CLIMENT, *Sintaxis*, 102—5; HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 288—9 avec bibliographie et la note 6 ci-dessus. La *Syntax* de HOFMANN—SZANTYR (1. c.) fournit, pour cette voix — disparue, mais non sans laisser des traces — les catégories sémantiques "Körperpflege, -bekleidung, -bewegung, Ernährung", cf. *ornor, cingor, uertor, pascor* : tous des verbes dont le sens 'réfléchi' a pu continuer à s'exprimer de la manière ancienne.

à travers ces indentités partielles ('agent' devenu incertain dans la phrase non-active); étant donné cependant la nature des "présentations" (différences sémantiques secondaires), on doit tenir compte de certaines correspondances habituelles entre telle voix et telle situation, ainsi que des intentions stylistiques allant à l'encontre de ces correspondances,<sup>26</sup> étant donné d'autre part le rapport étroit entre voix verbale et syntagmes nominaux, le procédé grammatical choisi n'est pas indifférent du point de vue l'articulation du message, notamment en ce qui concerne la disposition des SN à référence commune.<sup>27</sup> Tous ces facteurs ont donc un rôle à jouer dans le choix entre "manières de présentation du procès" et dans la fréquence respective des voix. Quant à la fréquence du passif, celui-ci apparaît bien comme le terme non-marqué de l'opposition, vu sa rareté relative par rapport à l'actif.<sup>28</sup> Il va sans dire que les changements de l'usage réel ne se reflètent pas nécessairement dans les statistiques, à cause du penchant de la langue écrite au conservatisme; les faits exposés dans ce chapitre laissent supposer en tout cas une certaine modification des proportions numériques aux dépens des formes passives (cf. *infra*, 30).

L'identité partielle des références constitue aussi la base sur laquelle se réalisent les glissements entre les différents termes morpho-syntaxiques de l'opposition des voix. En partant du système du latin classique, on peut répartir ces décalages *a priori* en deux groupes: ceux qui s'opèrent entre les présentations 'active' et non-active' et ceux qui ont lieu entre les variétés du 'non-actif'. D'autre part, les modifications ainsi introduites concerneront soit l'exploitation des oppositions, c'est-à-dire la norme linguistique seulement<sup>29</sup>, soit les rapports entre fonctions et configurations, donc le système lui-même. Les différentes possibilités de "présentation" peuvent déclencher, certes, des transformations de ce genre; mais lorsque l'un des termes de l'opposition se trouve menacé, ce sont ces mêmes possibilités qui garantissent la relève s'il le faut, en aidant ainsi à maintenir l'efficacité de la communication.

Bien que les locuteurs continuent à utiliser l'opposition des voix durant la période du latin tardif, cette opposition ne présente plus exactement les traits qui l'ont caractérisée à l'époque classique; cela est vrai tant pour l'inventaire des formes disponibles que pour leur fonctionnement syntaxique et la délimi-

<sup>26</sup> Que l'on observe l'antithèse stylistique entre passif et actif dans la phrase suivante, où le premier est lié, sur le plan du contenu sémantique de texte, à l'"irréparable", et le second aux "réactions sentimentales à cet irréparable": *Quae si, tu ut scribis, fato facta putarem, ferrem paulo facilius; sed omnia sunt mea culpa commissa* Fam XIV, 1, 1. Cf. aussi l'impersonnalité voulue du narrateur, introduite par le passif, chez César: *Aduentu L. Vibulli Rufi, quem a Pompeio missum in Hispaniam demonstratum est...* [sc. a Caesare] BC I, 38, 1.

<sup>27</sup> Cf. cet exemple banal, où le passif permet de conserver l'identité du sujet et d'économiser la pronominalisation: *magnum in timore Afranius Petreiusque peruenerunt ne omnino frumento pabuloque intercluderentur* BC I, 61, 2; v. aussi FLOBERT, *Dépendants*, 544.

<sup>28</sup> V. les calculs de P. FLOBERT, *Dépendants*, 512-4 (une moyenne de 77, 16 et 7% pour les actifs, les passifs et les dépendants respectivement), ainsi que nos statistiques.

<sup>29</sup> Pour cette notion, cf. par ex. COSERIU, *Verbalsystem*, 91.

tation de leurs valeurs sémantiques. Sans que nous prétendions expliquer ces modifications uniquement par les propriétés du système classique, nous pensons que les dissymétries que l'on observe dans celui-ci ont en partie déterminé le sens de la transformation: il existe une tendance indéniable à instituer de nouvelles symétries, plus simples, plus économiques; indéniablement, aussi, de nouveaux traits d'irrégularité apparaîtront à la suite de cette recherche inconsciente. En même temps, on découvre une prédilection croissante pour certains termes non-marqués, déjà statistiquement prépondérants. Enfin, on ne s'étonne pas de retrouver, dans ce domaine, la manifestation des grands mouvements qui orientent l'évolution de la syntaxe latine après la période classique. Ce sont là en gros les facteurs d'une transformation qui aboutira au système préroman des voix, et qui se poursuivra jusque dans les variétés dialectales de celui-ci.

Dans la sphère proprement formelle, la modification la plus saillante est la confusion très étendue entre verbe déponent et verbe actif. Les oscillations morphologiques se font tellement nombreuses que l'on peut parler d'un véritable luxe de la désinence passive apparaissant sans motivation syntaxique ni sémantique précise. L'expression ne semble peut-être pas exagérée si l'on considère que des verbes transitifs, et de forme active depuis toujours, s'assimilent aux déponents traditionnels, et l'on relève *dicor*, *dor* ou *ponor*.<sup>30</sup> Ces formes pourraient être qualifiées d'hypercorrectes; néanmoins, il ne s'agit plus uniquement d'une incertitude concernant l'appartenance de tel verbe à telle classe, mais de la crise du passif synthétique lui-même (*infra*, 31).

Tout cela ne veut pas dire, évidemment, que l'usage "correct" ne subsiste dans un très grand nombre de cas; pour ne citer qu'un seul exemple parmi ceux qui apparaissent dans nos matériaux, *Si ... cum ipsa uiolenter moechatus fuerit* PLS 13, 14 répond parfaitement au statut que le verbe a eu en latin classique.<sup>31</sup> La règle est cependant la confusion. Sans insister ici sur la prolifération bien connue des formes actives vulgaires se substituant à d'anciennes formes déponentes<sup>32</sup> (phénomène aux antécédents lointains d'ailleurs, puisque l'on relève des alternances comme *opino/opinor* chez Plaute, etc., *supra*, note 2), citons simplement quelques passages de nos textes où le flottement apparaît

<sup>30</sup> Cf. la liste des "variantes déponentes" relevées par P. FLOBERT pour les VII<sup>e</sup>—VIII<sup>e</sup> siècles (*Déponents*, 246—62).

<sup>31</sup> Cf. FLOBERT, *Déponents*, 107.

<sup>32</sup> Voici, à titre d'échantillon, quelques exemples de remplacement touchant des verbes très usuels: *gradior* et composé: *adprediebat* Fr III 66 (p. 111, 3), *adprediebat* Fr IV 48 (p. 144, 18 et 144, 20), *adprediebat* Fr IV 39 (p. 140, 8); *digrissimus* Get 75 et 88 (malgré l'haplographie possible pour *digrissi sumus* — cf. FLOBERT, *Déponents*, 326 —, nous retenons cette forme, puisqu'elle pourrait préfigurer aussi le nouveau parfait synthétique, cf. aussi WERNER, *Getica*, 33), *ingredias* Fr II 57 (p. 79, 18), *adgrederit* Fr IV 27 (p. 131, 33) et IV 90 (p. 166, 33), *ingroderint* Fr IV 75 (p. 158, 28), *egredere* (inf.) Eg 12, 3, PLS 45, 2 ma. A1, *adgredero* (inf.) Fr IV 37 (p. 138, 25), IV 66 (p. 154, 3) et IV 73 (p. 158, 3); *conor*: *conabat* Fr IV 27 (p. 131, 21), *conabat* Fr II 53 (p. 73, 19), *conauerant* Fr IV 15 (p. 127, 22), *conarint* Fr III 51 (p. 107, 6), III 65 (p. 110, 14) et IV 61 (p. 151, 16), pour d'autres exemples de "cono" à la même époque, cf. FLOBERT, *op. cit.*, 325; *sequor*: *perdidit* ... *sequerit* (*consecutus fuerat* ibid.) PLS 37, 1 ms. A4, *sequebat* Fr II 57 (p. 78, 16), *persequerre* (inf.) Fr III 71 (p. 112, 18), pour d'autres actifs de cette période, cf. FLOBERT, *op. cit.*, 1. c. Pour Grégoire de Tours, v. BONNET, *Grégoire*, 407—11; pour Frédégaire, cf. HAAG, *Fredegar*, 892; pour Jordanès, MOMMSEN, *Index*, 185: "deponentia usurpata ut actiua".

d'une manière tout à fait évidente. Déponent et nouveaux actifs peuvent se succéder dans le même texte, parfois pour le même verbe: *adgredebat ... moritur ... ingreditur* Fr IV 39—40 (p. 140, 8—12); le caractère actif ou déponent de certains verbes est par ailleurs impossible à fixer, d'après les données des textes: le *moechatus fuerit* cité ci-dessus possède la variante *moechauerit* également dans la Loi Salique (PLS 15, 3 mss. K); le verbe *testor* apparaît dans ce même document avec une variation libre très étendue: si dans PLS 45, 2:LS 80, 2, tous les manuscrits (sauf la famille K, carolingienne) présentent *testo*, *testat*, *testauit* (on a pourtant une fois *testor* A2, *testo* ibid.), la répartition change dans PLS 45, 4:LS 80, 4, où les groupes A et D offrent *testatus fuerit* (*si uero quis migrauerit et infra XII menses nullus testatus fuerit* A1), face au *testauerit* de C5 et de C6 (cf. cette dernière forme dans les mêmes manuscrits — et dans K — PLS 27, 16). Ainsi, à notre période, le déponent devient avant tout affaire de style, et c'était déjà sans doute le cas sous l'Empire finissant, puisque même dans le latin relativement soigné de l'*Itinerarium*, on relève un *et sic cepimus egredere de ecclesia* (12, 3).<sup>33</sup> On a néanmoins l'impression que ce sont d'abord les formes synthétiques qui deviennent intolérables: dans l'*Itinerarium*, 439 formes finies du passif synthétique renferment 53 déponents, alors que le même rapport est de 292 à 80 parmi les analytiques.<sup>34</sup> Faisons remarquer ici que — du moins en langue littéraire — les déponents continuent à s'infiltrer dans le cadre traditionnel de l'opposition des voix, et le passif synthétique s'en trouve provisoirement enrichi: comme nouveau passif d'un *horto* devenu actif, nous avons *nec quicquam aliud, nisi quod ab Eusebio hortabatur, facere non poterat* Fr IV 49 (p. 145, 10); de même pour *obliuisco*: *recordamini, quaeso, quod certe non potest obliuisci* Get 188.<sup>35</sup>

La variation libre que l'on constate dans la distribution des formes actives et déponentes se manifeste également par la "déponentisation" des actifs, phénomène déjà mentionné. Parmi nos textes, c'est encore la chronique de Frédégaire qui se permet le plus de liberté dans ce domaine; aussi est-on surpris de relever un *optati sumus ire* dans l'*Itinerarium* (10, 9). Cette forme a pu être dictée précisément par un souci d'élégance à une époque où le procédé n'était pas encore très répandu.<sup>36</sup> Malgré le manque d'unité sémantique de la classe des déponents (*supra*, 21 et la note 23), des influences analogiques ont pu jouer un rôle dans la formation de ces pseudo-déponents: on lit *remeantur* Fr

<sup>33</sup> D'après les listes de P. FLOBERT, les textes littéraires deviendront perméables aux "activations" à partir des V<sup>e</sup>—VI<sup>e</sup> siècles surtout (*Déponents*, 330).

<sup>34</sup> Dans Fr IV 48, à côté des deux *adgredebant*, cités dans la note 32, nous lisons *cum ... fuissent adgressi* (p. 144, 27); dans le *Si... dum per uestigium sequitur, consecutus fuerit* de PLS 37, 1 (texte normalisé), le ms. A4 change *sequitur* en *sequerit*, mais garde un *consecutus fuerit*; cf. aussi les parfaits du subjonctif *testatus fuerit* cités tout à l'heure, qui ont été conservés par des rédacteurs ou des scribes pratiquant par ailleurs l'actif.

<sup>35</sup> Cf. WERNER, *Getica*, 33; FLOBERT, *Déponents*, 355 et 366.

<sup>36</sup> On a pu proposer une correction (*ortati* pour *optati*), mais *optor* n'est pas entièrement isolé, cf. LÖFSTEDT, *Kommentar*, 214—5; FLOBERT, *Déponents*, 230. Que l'on considère aussi le contexte: *nos satis auidi optati sumus ire, et statim diuertentes a uia secuti sumus presbyterum*.

III 68 (p. 111, 26) et IV 87 (p. 165, 22, bien que *ut ... Renum ... transmearint* dans la même phrase), peut-être sur le modèle de *gradior*, lui-même en voie de se changer en *gradio*; *decertati sunt* Get 110 et 296, *decertatus est* ibid. 111, où l'on peut voir une influence de *luctor*.<sup>37</sup> Nous saisissons là un mécanisme fort curieux: un procédé linguistique désuet, dont le fonctionnement est devenu incertain, peut pénétrer, avant de disparaître définitivement, en des emplois qui ne lui étaient pas réservés auparavant et c'est ainsi qu'il finit par devenir absolument inutilisable.<sup>38</sup> Pour le déponent, classe mal intégrée au système dès le latin le plus ancien, ce stade a été atteint au moment où — le sens de la tradition linguistique s'étant affaibli — rien n'empêchait plus l'élimination d'un facteur de dissymétrie.

Nous avons indiqué (*supra*, 17—19) une autre irrégularité morpho-syntaxique du système des voix latines, qui peut également être considérée comme l'une des causes intra-linguistiques des transformations survenues en latin tardif: il s'agit de la coexistence d'un type synthétique et d'un type analytique au sein de la voix passive. Cette fois cependant, la formation qui peut être considérée comme irrégulière du point de vue du latin classique n'est pas une classe en voie de désorganisation et sans attaches dans le système, bien au contraire: la périphrase "PP + *esse*" bénéficie de l'appui d'une forme syntaxique de grande fréquence, la phrase à verbe 'être' (*supra*, 18). De son côté, le passif synthétique a pour lui, certes, le parallélisme avec les formes de la conjugaison active, nous avons montré cependant que, dès le latin classique, le type analytique empiétait sur son domaine, notamment lorsque le participe passé pouvait avoir une acception 'durative au présent'.

Les changements que nous avons vus s'amorcer en latin classique continuent à la période tardive, sans cependant que l'expression du passif présente une modification spectaculaire dans les textes. Le rapport numérique des formes analytiques et synthétiques est approximativement le même dans nos textes de Cicéron et dans l'*Itinerarium* (les passifs périphrastiques finis représentent quelque 5% de toutes les formes verbales dans le premier et quelque 9% dans le second, contre 8,0% et 13,4% de formes synthétiques respectivement, déponents compris); les formes synthétiques se comptent par centaines dans la chronique de Frédégaire et dans d'autres documents tardifs. On relève cependant certaines hésitations révélatrices entre la manière d'expression traditionnelle et la solution périphrastique nouvelle, et cela dès le texte de l'*Itine-*

<sup>37</sup> Supposition (et d'autres exemples) de FLOBERT (*Déponents*, 211, cf. HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 292—3). En tout cas, il est amusant de rencontrer côte à côte *decertari* pour *decertare* et *luctare* pour *luctari* (Get 86 tous les deux, cf. WERNER, *Getica*, 33). Faisons remarquer ici que nous nous abstenons en général de faire figurer parmi nos exemples les infinitifs, une possibilité de confusion purement phonétique ou graphique n'étant pas exclue pour cette forme; mais celle-ci n'est naturellement pas exempte de la tendance générale, cf. *comperit Eutharicum... in Spania depi* Get 298 (pour *degere* devenu déponent, v. WERNER, *op. cit.*, 34 et FLOBERT, *op. cit.*, 237).

<sup>38</sup> Pour Grégoire de Tours, cf. BONNET, *Grégoire*, 411—3; v. aussi, pour Jordanès, les "*actua usurpata forma deponentis*" chez MOMMSEN, *Index*, 185.

rarium: *in alio monte, qui ei periunctus est, qui locus appellatur in Choreb* Eg 4, 1, mais *Nam ostenderunt nobis etiam et illum locum, qui appellatus est Incendium* ibid. 5, 7; de même *per quem Franci uocantur* Fr II 5 (p. 46, 6), mais *per quem Latini uocati sunt* ibid. II 9 (p. 47, 16). C'est encore l'Itinerarium qui nous offre la phrase suivante, où un vrai remplacement du tour synthétique par le tour analytique a lieu au subjonctif, c'est-à-dire pour une forme relativement rare<sup>39</sup>: *tantus rugitus et mugitus totius populi est ... ut forsitan porro ad ciuitatem gemitus populi omnis auditus sit* Eg 36, 3. Dans les chroniques, des présents historiques sont souvent relayés par des tournures du type "PP + sum", sans que change la perspective temporelle: *Gens Hunorum Gotus (= Gothos) uastat, qui ... ad reuellandum (= rebellandum) quoacti sunt. Superati ... Goti funduntur in Tracia ... Romanorum legiones a Gotis uicti, usque ad internicionem caesi sunt* Fr II 48 (p. 69, 1).<sup>40</sup> Il ressort de nos exemples que la confusion entre passif synthétique et passif analytique augmente graduellement, et le sens 'non-accompli' de ce dernier devient possible pour l'expression d'un 'événement', après celle d'un 'état': on n'a plus seulement le type *diuisus est*, disputant le terrain à *diuiditur* (*supra*, 18), mais aussi *auditus est*, tendant à remplacer *auditur*. La victoire définitive des formes périphrastiques n'est cependant pas encore complète: la situation se caractérise plutôt par un emploi essentiellement double de ce type de passif, notamment de l'IPrP, qui est à cheval entre l'"événement au passé" et l'"état/résultat au présent" (avec des "incursions" dans le domaine de l'"événement au présent"). Les textes nous fournissent des exemples éloquentes de cette ambiguïté: *Monstrauerunt etiam locum, ubi factus est uitulus ille; nam in eo loco fixus est usque in hodie lapis grandis* Eg 5, 3; *Una pars perrexit in Macedoniam, uocati sunt Macedonis (sic) secundum populum, a quem recepti sunt* Fr II 4 (p. 45, 20).

Une contrepartie toute naturelle de ce mélange est constituée par la grande extension que prend la périphrase "participe passé + perfectum de *esse*". Toutes les formes en *fu-* du verbe 'être' peuvent entrer dans cette structure; quant au sens, elles y remplacent toutes l'ancien infectum de l'auxiliaire, avec une valeur d'"antériorité", qui tend à s'opposer maintenant à celle d'"état/résultat" (*supra*, 18). Dans l'Itinerarium, cette tendance est plutôt discrète à l'indica-

<sup>39</sup> Cf. LÖFSTEDT, *Kommentar*, 306; SVENNUNG, *Untersuchungen*, 456; HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 305—6. Faisons remarquer que le passif impersonnel, qui ne devait pas être non plus une tournure tout à fait quotidienne, cède parfois à la pression: *Ac sic ergo maximus labor in ea die suffertur, quoniam de pullo primo uigilatum est ad Anastase et inde per tota die nunquam cessatum est* Eg 43, 9 (cf. néanmoins pour le même verbe, dans le même texte, *consecutudo est, ut peruigiletur* 37, 9).

<sup>40</sup> Il faut noter ici, toujours à propos de Frédégaire, les remplacements qui ont lieu d'un manuscrit à l'autre ou d'un texte source à un autre texte qui lui fait un emprunt. Cf. par ex. *Amatus patricius ab ipsis interfectus, et a Burgundionibus multae ibidem estrages factae sunt* Fr III 67 (p. 111, 5) ms 1, *interfectus est* 2a; *Burgundiones ... a duce Ageoio sunt perdomati* ibid. II 51 (p. 72, 21), "*debellantur* Idacius" 6d. Des hésitations et des mélanges semblables ont été relevés à la même époque par SVENNUNG (*Untersuchungen*, 456—7).

tif: nous avons relevé deux liaisons "fuerunt + PP"<sup>41</sup> seulement, auxquelles s'ajoutent, il est vrai, neuf "fuerat (etc.) + PP" (contre trois *era (n)t*). Parmi les formes traditionnelles, l'IPrP semble mieux protégé que l'IPtP; cela tient peut-être à la fixation, dans le récit de caractère littéraire, d'un type de grande fréquence, comme *ostensus est*<sup>42</sup>, alors que *ostensus erat*, plus rare, céda plus facilement à la tendance qui séparait 'événement antérieur' et 'état/résultat': il n'a gardé que la seconde de ces valeurs, et il s'est doublé par *ostensus fuerat*, revêtu de la première. Entre les deux, la séparation est nette: nous avons *Qui fodientes in eo loco, qui ostensus fuerat, inuenerunt speluncam* Eg 16, 6, cf. pour l'expression de l'état au passé', *Quod palatium ... quasi in editiori loco positum erat, sicut et nunc paret* ibid. 19, 14. Il en va de même au subjonctif, où la valeur d'antériorité' des formes en *fuerim, fuisset* (figurant presque toutes en subordonnée temporelle: *infantes, cum baptidiati fuerint ... ad Anastase ducuntur* ibid. 38, 1) s'oppose clairement à la valeur d'état' des tournures classiques (*Omnes hodie hora septima ... parati simus* ibid. 29, 3) — voire à leur nouveau sens d'événement au présent' (cf. l'emploi de *auditus sit*, cité ci-dessus). Un *positum esset* constitue l'unique occurrence de l'ancien CPrP du passif dans l'*Itinerarium* (16,6)<sup>43</sup>, contre six formes en *fu-*, le même rapport étant de 9:48 pour le CPrP. Enfin, l'infinitif parfait semble montrer la même tendance à la séparation des valeurs (avec un rapport de 5:5 dans le même texte)<sup>44</sup>. Si les *Getica* ne présentent pas de décalage important par rapport à l'*Itinerarium* à cet égard, il en va autrement pour la chronique de Frédégaire, où la tendance semble avoir gagné partiellement l'IPrP aussi. Ce dernier temps est souvent construit avec *fuit* au passif, pour désigner des événements du passé, ce dont témoignent, entre autres, des cas de parallélisme avec l'IPrP actif: *cum ipsos in exercito perrexit; ibique tanta ei fuit utilitas de Chunis facta, ut mirum fuisset* Fr IV 48 (p. 144, 28); *temporum gesta, que undique scripta potui repperire, et mihi postea fuerunt cognita* ibid. IV Prologus (p. 123, 23). La forme apparaît notamment lorsqu'un événement se détache sur un fond continu, marqué par un autre temps: *Famis dira grassatur, ut humani carnis (= humanae carnes) ab humano genere [sc. ui éd.] famis fuerunt deuoratae* ibid. II 50 (p. 71, 6); *quando Roma condita fuit, in Aebreis profetabat Ioatam* ibid. II 16 (p. 50, 3; cf.

<sup>41</sup> Il vaut mieux en écarter l'une à cause du sens adjectival possible du participe: *Occurrerunt ... qui tamen aut etate ... non fuerunt impediti* 3, 4. L'autre apparition de la forme correspond effectivement à une 'antériorité', mais par rapport au passé (*fuerunt* synonyme de *fuerant*): *Ostenderunt etiam, quemadmodum ... abitationes habuerant ... quemadmodum fuerunt lapide girata* 5, 5.

<sup>42</sup> De toutes manières, le système ancien a été entamé d'abord sur les marges, cf. les indications de HOFMANN—SZANTYR (*Syntax*, 321 et 394) sur le passif en *fu-* en latin classique.

<sup>43</sup> La se reflète évidemment le remplacement général du CPrI par le CPrP, *infra*, 62; cf. HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 321.

<sup>44</sup> Dans les deux phrases suivantes, voisines pour le sens, la répartition des formes de l'infinitif ne semble pas due au pur hasard: *Et est ibi ... arbor sicomori, quae dicitur a patriarchis posita esse* Eg 8, 3 'résultat' ('accompli'); *sepulcrum illius nullus hominum scit, quoniam certum est eum ab angelis fuisse sepultum* ibid. 12, 2 'événement aut passé' plutôt. Cf. encore HAAG, *Fredegar*, 920.

II 17, p. 50, 12). Dans la Loi Salique, la structure “*si/qui*+PP+ *fuerit*” constitue la norme dans la formule d’introduction des articles de loi: *Si quis ...perdiderit et eum ... consecutus fuerit* PLS 37, 1:LS 62, 1, exemple cité absolument au hasard. Vu le contenu particulier de ces articles, le CPRP — qui doit devenir d’ailleurs progressivement une forme littéraire (*infra*, 57) — entre ici en alternance avec le présent, utilisé pour les mêmes fins, et constitue ainsi une sorte de “forme hypothétique atemporelle” (*infra*, 57): *auctor sceleris qui admisisse* (sic) *probatur* PLS 19, 2 ms. A1, *qui admisisse probatus uel conuictus fuerit* A2.

Les deux phénomènes parallèles, brièvement analysés ci-dessus — les cas de confusion entre passif synthétique et passif analytique et l’extension massive des parfaits en *fu-* — possèdent un dénominateur commun: c’est la modification de valeur du parfait de constitution classique (type *positus est, diuisus est*). En effet, celui-ci est de moins en moins apte à exprimer l’antériorité d’un procès par rapport à un autre — une des fonctions fondamentales pourtant de tous les parfaits en latin —; en revanche, il continue à désigner des états et des résultats (l’accompli), et il tend à empiéter sur le domaine du passif synthétique, réservé traditionnellement au ‘non-accompli’. Nous avons vu que ce processus ne fait que développer une tendance apparue plus tôt et qu’il peut être mis en rapport avec deux données distinctes du système linguistique du latin classique: la dissymétrie morphologique du passif et le cumul des valeurs d’accompli et d’antériorité dans la structure sémantique du parfait en général et du parfait du passif en particulier. La séparation de ces deux dernières valeurs — du “parfait” proprement dit et de l’“aoriste” —, qui a son pendant à l’actif (*supra*, 9), aurait pour conséquence théorique une opposition de *diuisus fuit* et de *diuisus est à diuiditur* (*supra*, 19); nous venons de voir cependant les premières traces de la confusion entre les deux derniers types, qui se produisait d’abord — et d’une manière toute naturelle — dans les verbes duratifs, dès le latin classique. L’élimination d’une ambiguïté a été suivie ainsi par la création d’une autre. Vu le conditionnement complexe de cet ensemble de modifications, nous ne croyons pas qu’il soit possible de ramener celles-ci à un seul facteur déterminant. La recherche d’une plus grande clarté a sans doute joué son rôle dans la distinction opérée entre signification temporelle et signification aspectuelle; mais, d’autre part, le passif analytique offrait le moyen d’écarter une catégorie morphologique difficile, “marquée” par rapport aux formes actives dans le système de la conjugaison, et dont l’“identité” était compromise dans une certaine mesure par l’existence des déponents: le passif synthétique. Cette simplification de l’inventaire paradigmatique du verbe n’allait pas, certes, sans l’introduction d’une nouvelle dissymétrie dans la syntaxe, mais l’incertitude sémantique d’un *diuisus est* (‘événement au présent’ ou ‘état/résultat’) pouvait être facilement levée par la réservation du complément d’agent pour le ‘non-accompli’. N’oublions pas que les transformations en question sont con-

temporaires de celles de la morpho-syntaxe nominale, qui conduisaient à une confusion précoce du nominatif et de l'accusatif pour certains substantifs — or, cela rendait nécessaire un resserrement des liens syntaxiques à l'intérieur de la proposition par l'accord, ce qui pouvait favoriser à son tour l'emploi d'une structure centrée sur le verbe 'être'.<sup>45</sup>

Il est intéressant de jeter un coup d'oeil ici sur les rapports de l'actif et du passif en général, surtout en ce qui concerne le problème du statut du passif synthétique dans la langue parlée. Il ressort de nos dépouillements statistiques relatifs à l'*Itinerarium* que dans un texte littéraire provenant du tournant des IV<sup>e</sup>—V<sup>e</sup> siècles, le passif synthétique n'est pas nécessairement en régression par rapport aux lettres de Cicéron, au contraire : on constate même une augmentation de sa fréquence.<sup>46</sup> Faisons observer cependant que ce changement des proportions ne touche pas toutes les formes temporelles au même degré : si la part du passif a sensiblement augmenté par rapport à l'actif aux présents de l'indicatif et du subjonctif, ce n'est pas le cas pour des temps plus rares : à l'IPtI, l'actif est trois fois plus fréquent chez Cicéron, mais déjà cinq fois dans l'*Itinerarium* ; au CPtI, c'est un rapport de 1:3 qui se modifie en 1:6. Certaines formes marginales du passif synthétique semblent être ainsi en recul. D'autre part, l'augmentation de la fréquence de ce type de passif dans l'*Itinerarium* ne doit pas faire illusion, à cause d'une certaine monotonie du vocabulaire : les *appellatur*, *dicitur* et *legitur* se répétant à petits intervalles dans le texte montrent que l'emploi du passif peut correspondre à certaines formules toutes faites ; mais, précisément dans l'*Itinerarium*, il peut s'agir d'une recherche de style aussi (on y relève d'ailleurs un nombre impressionnant de *dignatus est*, *dignati sunt*, parfaits de verbe déponent). Sans doute le passif synthétique restera-t-il fréquent en latin tardif, on relève cependant des phénomènes syntaxiques qui témoignent de son caractère de plus en plus artificiel du point de vue de la langue parlée.

Pour mieux caractériser ceux-ci, consacrons quelques remarques à certaines occurrences particulières du passif dans nos textes. Il va sans dire que cette voix, d'une grande fréquence, continue à remplir les fonctions qui lui étaient dévolues en latin classique — autrement dit, les situations et les contextes qui rendaient son apparition probable restés les mêmes. Parmi ces motifs, citons en premier lieu le cas de l'agent non-précisé : *Hoc ... praecipuum est ... ut psalmi ... apti semper dicantur* Eg 25, 5 ; *Post eius discessum filius eius Ago in regno sublimatur* Fr IV 45 (p. 143, 24) ; se rangent dans cette classe

<sup>45</sup> On peut supposer que dans le cas de la structure "PP+esse" des verbes intransitifs issus de déponents, le type "PP+*ful*" était plutôt marginal, vu la formation de nouveaux parfaits analogiques ; de son côté, le type *mortuus est* s'est fixé avec la valeur d'état /résultat au présent, en servant de modèle à d'autres intransitifs (comme *uentus est*, *supra*, 11).

<sup>46</sup> Cf. la note 28 ci-dessus ; d'après les statistiques de FLOBERT (*Déponents*, 512), le passif synthétique est bien représenté durant toute la latinité tardive.

les formules *culpabilis iudicetur* et *adprobatum fuerit* de la Loi Salique. Ajoutons que le même type sans sujet grammatical exprimable (passif impersonnel) est encore bien représenté dans l'*Itinerarium* (il se présente parfois en série, comme dans 43, 6: *descenditur ... itur ... uentum fuerit ... descenditur ... uenitur*).<sup>47</sup> Dans un autre cas, plus difficile à cerner, le passif apparaît, tout comme en latin classique, pour insister sur le caractère 'non-actif' du procès; en d'autres termes, le locuteur, au lieu d'"actes", parle d'"événements", avec thématization du 'patient' (sujet) le plus souvent. Quant à nos textes, on observe cette manière d'écrire, par exemple, dans les passages ayant le caractère d'une énumération, comme dans cette description de phénomènes surnaturels et de catastrophes: *Erat mensis Septembris. Fulgor ... uisus est. Sonus ... auditus est. Orbis Burdegalensis terre moto concussa est ... lapides sunt euolsi* Fr III 82 (p. 115, 20); ou bien on pourrait citer de la même chronique presque tout le chapitre IV 81, constituant un inventaire d'événements subis par certains personnages et certaines villes (*Alexandria capetur et praedatur. Africa tota uastatur*, etc. p. 162, 7). Naturellement, l'utilisation du passif procurait dans le discours certains parallélismes opportuns: *Ipsi (= ipse) uero patrem ... interfecit dolose; ipse a percussoribus Chlodouiae interfectus est* Fr III 25 (p. 103, 6, cf. *ibid.* III 71, p. 112, 23, toujours avec les deux voix de *interficere*); ou, tout simplement, des facilités de construction: *cum rex eis non placeat, ab ipsis interficitur* *ibid.* III 42 (p. 105, 29). Dans tous les textes cependant, on décèle les indices d'une certaine maladresse à manier le passif, au moins synthétique; il s'agit d'ailleurs en même temps d'une maladresse stylistique à relier des phrases convenablement entre elles. Parfois, on constate seulement que le passif est évité: dans les chroniques, telle tournure passive du texte source est convertie en tournure active;<sup>48</sup> dans la rédaction des articles de loi, les manuscrits hésitent maintes fois entre les deux constructions.<sup>49</sup> Mais plus souvent, quand on tâche d'employer le passif, on échoue, et, surtout dans les phrases un peu compliquées, on le confond avec l'actif. C'est ainsi que l'on voit Jordanès commencer une phrase par le sujet d'un verbe passif, qui sera reconverti, pour ainsi dire, en objet de verbe actif par la suite, comme si le "programme" passif de la construction n'avait pu être maintenu jusqu'à la fin: *haec Gotia ... quae nunc, ut diximus, Gepidia dicitur, tunc ab oriente Aroxolani, ab occasu Iazyges ... terminabant* Get 74. La

<sup>47</sup> Observons tout de suite que le latin tardif a gardé la possibilité d'exprimer l'"agent" général par la 3<sup>e</sup> personne du pluriel de l'actif, qui alterne souvent avec le passif d'une manière imprévisible (cf. plus loin): *dies eneniarum appellantur, quando sancta ecclesia, quae in Golgotha est, quam Martyrium uocant, consecrata est Deo* Eg 48, 1; *dum praedicant uel legunt ... uel dicunt gmnos ... hitur (= itur) cum gmnis ad Anastasim* *ibid.* 25, 10; *Desiderium Viennensem episcopum deieciunt ... Desiderius uero ... exilio retrudetur* Fr IV 24 (p. 130, 2); cf. *dicunt et credebatur* voisins dans Get 150.

<sup>48</sup> *Theudericus rex ... in Suauis legatus (= legatos) militi* Fr II 54 (p. 75, 21, a *rege Gothorum Theuderico ... legati ad eodem mittuntur* Idacius, éd.). Cf. cette phrase empruntée par la même chronique à Jérôme: *Roma a parebus ... est condeta* II 16 (p. 49, 11), complétée par l'adjonction de *Romulus et Remus ipsam condederunt*.

<sup>49</sup> *hoc per testibus fuerit adprobatum* PLS 33, 2:LS 52, 1 mss. A, *dominus suus per testibus potuerit adprobare* mss. D; cf. *Si alicui fuerit inpotatum, quod perinrasset* LS 84, 1 et 84, 2; *Si aliquis alicui iure inpotauerit, quod periurasset* *ibid.* 83, 2; les exemples sont très nombreux.

confusion est plus fréquente en sens inverse, surtout chez Frédégaire: le 'patient' du verbe passif se met à l'accusatif, à la suite de quoi la terminaison passive aura l'air de s'ajouter à la forme active comme un signe mal compris: *Aecium patricium huius chronici gesta laudatur* Fr III 1 (p. 92, 20); *uniuersas sibi subditas gentes ... regebatur* ibid. IV 58 (p. 150, 19).<sup>50</sup> Il semble que dans ces cas, le verbe passif soit incapable d'organiser sa propre "sphère rectionnelle". Un va-et-vient curieux entre actifs et passifs (souvent mal construits) s'observe également dans les variantes manuscrites de la Loi Salique: en face de *lex ista custodiatur* PLS 47, 3:LS 82, 2, leçon de la plupart des manuscrits, A3 donne *lex ista custodiant* et D9, *lex ista custodiantur*. L'incertitude pénètre dans le domaine de l'infinitif, où la préférence semble aller également à l'actif, même en cas d'agent général: *sic eos cum Romanorum populo uiuere, ut una gens utraque credere possit* Get 152.<sup>51</sup> Tant de confusions semblables ne peuvent pas être attribuées au hasard ni à la manière d'écrire souvent incohérente des scribes. Il est permis de supposer qu'à l'époque d'où proviennent nos textes, le passif synthétique était ébranlé dans ses fondements: les tours "fautifs" témoignent de son caractère non-spontané et littéraire.<sup>52</sup> Ce dépérissement était peut-être accompagné d'une régression de la construction passive elle-même du moins dans le domaine du 'non-accompli', ce qui n'étonne pas à un moment où la distinction de celui-ci d'avec l'accompli était perturbée.

Cette confrontation du passif et de l'actif nous ramène au problème des rapports qui s'établissent entre les différentes variétés du 'non-actif'. En effet, à la période tardive qui nous occupe, on ne décèle pas seulement les traces d'une rivalité entre présentation active et présentation passive, où cette dernière semble perdre du terrain, mais on a l'impression d'une séparation plus nette entre le passif et ces autres types de 'non-actif' qui ne comportent pas d'agent virtuel: l'intransitif et le pronominal. En d'autres termes, les formes passives — dans la mesure où elles n'expriment pas un 'état/résultat', mais un 'événement' — tendent à se spécialiser en une fonction où il y a une place structurale pour l'agent, même s'il n'est pas présent dans la phrase, alors que les formes capables de se charger d'une présentation "moyenne" (sans

<sup>50</sup> Cf. *Arnebertum docem ... fuisse interfectus* Fr IV 78 (p. 160, 16); *ut homine ... interficiatur* ibid. II 57 (p. 79, 31). Pour *ipsam ad Teuderico perduxit* ibid. IV 19 (p. 128, 11), le ms. 3 offre la leçon *perducetur*, cf. de même *placitum facere debet, ut seruum ad supplicis tradat* PLS 40, 7, *tradatur* A3; et *postea requirant homine* PLS 46, 1:LS 81, 1, *requiratur hominem* C6 (cf. C5). V. HAAG, *Fredégar*, 891.

<sup>51</sup> Les manuscrits tardifs portent *credi*. Une confusion dans le sens inverse — faute de caractère hypercorrect — se trouve dans cette phrase du même auteur: *cernere erat ... Snuuum pede, Hunnum sagitta praeconumere, Alanum gravi, Herulum leui armatura aciem strui* Get 261. *struere* ms. A, *instruere* B. On voit que, par un côté, le problème du passif fautif rejoint celui des verbes transitifs devenus déponents (*supra*, 24); d'une manière caractéristique, pour WERNER (*Getica*, 34) et FLOBERT (*Déponents*, 238), le *strui* de ce passage est un déponent (cf. aussi MOMMSEN, *Index*, 185). tandis que KALÉN (*Studia*, 93 n. 1) pense qu'il s'agit d'une tournure passive fautive: les deux reviennent au même.

<sup>52</sup> On peut tirer la même conclusion du fait que les formes synthétiques du passif subissent peu de changements phonétiques dans les textes, cf. POLITZER, *Interpretation*, en particulier la p. 212. V. aussi NORBERG, *Beiträge*, 22—8.

'agent' virtuel) du procès cherchent à s'organiser en une voix autonome. Nous pensons notamment à la très grande fréquence des transitifs convertis en intransitifs: *ad partes uictoris paucis et fidelissimis famulis consciis mouit* Get 309; *dum ... eorum complexibus in coitu miscuissent* ibid. 122;<sup>53</sup> *ut hii duo imperatores singulare certamine coniungerent* Fr IV 64 (p. 152, 13), ainsi qu'à la propagation rapide de la construction pronominale ayant la même valeur que le verbe intransitif: *ut se ... remouerint* Fr IV 27 (p. 132, 1) ou *se ... in Aetaliam transtulit* ibid. IV 34 (p. 133, 19), d'origine classique, relèvent désormais de l'expression habituelle du 'mouvement', et nous avons de même, dans d'autres sphères sémantiques, *Gunthramnus se cum Childeberto ... coniunxit* Fr IV 7 (p. 125, 15, cf. ibid. III 86, p. 116, 19); *numquam se oculis Macrini optulit* Get 87. On sait l'importance de ce type d'intransitif dans le système verbal des langues romanes, où il ne manque d'ailleurs pas de causer de nouvelles ambiguïtés, en se confondant partiellement avec le "pronominal réfléchi".<sup>54</sup>

Il nous semble ainsi que l'évolution tardive des voix n'est pas sans rapport avec certaines dissymétries fondamentales qui caractérisaient leur fonctionnement dans le latin classique. Que l'on pense, dans le domaine de la forme grammaticale, à l'élimination des déponents ou à la généralisation du passif analytique, ou bien, dans le domaine de l'emploi, à l'expression séparée du 'non-actif' dépourvu d'agent et du 'non-actif' qui peut en être pourvu: nous avons là autant de modifications qui tendent à faire correspondre plus exactement forme et fonction. La manière dont ces tendances ont été réalisées se trouve liée naturellement à d'autres directions fondamentales de l'évolution: allègement du système paradigmatique, même au prix de la complication de la chaîne syntaxique, et séparation plus nette de l'information lexicale et de l'information grammaticale.

<sup>53</sup> Cf. la note de l'éditeur pour les deux passages: "intransitive" (MOMMSEN, *Index*, 192).

<sup>54</sup> Pour les détails de l'extension de la construction pronominale, cf. NORBERG, *Synt. Forsch.*, 158—74.

### III. Mode

#### 1. Les modes en latin classique

Quand on veut décrire les modes verbaux du latin classique, on peut choisir le point de départ suivant : à l'intérieur de la sphère du *uerbum finitum*, il existe un ensemble de formes qui se caractérisent par un emploi obligatoire dans certains types de subordonnées, d'où elles excluent les autres formes. Cela signifie en même temps que dans des subordonnées appartenant à d'autres types, ainsi que dans la proposition principale, on trouve une opposition grammaticale entre deux grandes classes de formes verbales, qui comprennent presque toutes les variétés morphologiques du verbe fini. Par là, nous avons donné une définition distributionnelle très approximative du *subjonctif* — mode souvent prescrit par le contexte — et de l'*indicatif*, qui s'oppose aux emplois libres du subjonctif. L'impératif se distingue de chacun de ces deux modes par les lacunes qu'il présente dans l'expression morphologique de la personne, tout comme par la limitation de ses emplois à la proposition principale — particularités qui sont d'ailleurs indubitablement liées à la fonction linguistique de ce mode (fonction "conative", d'après la terminologie du modèle jakobsonien).<sup>1</sup>

Si nous continuons à considérer l'opposition entre indicatif et subjonctif d'un point de vue très général, nous pouvons constater que celle-ci n'est pas tout à fait de la même nature en proposition principale et en proposition subordonnée. Dans les principales, le comportement du subjonctif est en accord avec notre intuition morphologique : ce mode, qui ne dispose pas de toute la gamme des temps verbaux latins et dans la formation duquel interviennent des morphèmes supplémentaires par rapport à l'indicatif, apparaît ici effectivement comme le terme marqué de l'opposition. Dans certains contextes, son choix est possible, mais non nécessaire (en cas de neutralisation, nous avons donc l'indicatif) ; du point de vue sémantique, la "marque" sur laquelle se fonde l'opposition peut être définie — sans nuances pour le moment — comme un

<sup>1</sup> Cf. JAKOBSON, *Verbum*, 10; *Id.*, *Essays*, 216; CALBOLI, *Modi*, 301.

'écart par rapport à la réalité'<sup>2</sup>. Par contre, la subordonnée présente souvent un subjonctif automatique qui n'a pas de signification référentielle propre (l'information sémantique nécessaire est transmise par la conjonction qui spécifie le type de subordination): son rôle est en quelque sorte d'insister sur le fait de la subordination, d'une manière redondante. En subordonnée, c'est le subjonctif qui paraît en cas de neutralisation modale. Ainsi, une description distributionnelle rigoureuse démontrerait que dans ce contexte, le subjonctif s'oppose à l'indicatif comme un terme non-marqué. Il est clair cependant que cette constatation purement syntaxique serait en contradiction avec le résultat de l'analyse sémantique, qui retrouverait le trait de l'écart par rapport à la réalité dans les subjonctifs qui s'opposent effectivement à un indicatif dans la subordonnée. Nous tenterons une approche plus nuancée de ces problèmes, *infra*, 42—48.

L'unité du subjonctif se trouve ainsi rompue en latin; mais une telle rupture ne se laisse pas découvrir uniquement par la comparaison des types de propositions, car le subjonctif de la proposition principale présente lui-même certaines caractéristiques hétérogènes, tant pour son sémantisme que pour sa distribution. En effet, derrière le trait dénommé 'écart par rapport à la réalité', se cachent deux types de significations différents: la 'réalité' y est remplacée tantôt par la 'nécessité',<sup>3</sup> tantôt par la 'possibilité'. (Ce sont là, bien sûr, des catégories plus ou moins intuitives et rudimentaires, mais qui sont aptes à exprimer l'opposition sémantique entre indicatif et subjonctif et que l'on peut rendre manifestes à l'aide de paraphrases et d'équivalences suggérées par les textes.) Ainsi, à l'intérieur de la catégorie de la 'nécessité', que nous venons de proposer, il y a une rivalité (aux personnes grammaticales possibles) entre le subjonctif exprimant une injonction et l'impératif, cf. *rem adiuvus* Fam XIV, 4, 3 et *quantum potes adiuvua* ibid. XIV, 12; d'autre part, le subjonctif de type "délibératif"<sup>4</sup> (1<sup>ère</sup> personne ayant une fonction interrogative) équivaut à l'indicatif: *quid agam?* ~ *quid ago?*<sup>4</sup> Pour exprimer la 'possibilité', on est libre parfois d'utiliser l'indicatif ou le subjonctif dans le même cadre syntaxique: *haud scio*

<sup>2</sup> Sur le plan psychologique, il s'agit ici naturellement de la prise de position du locuteur par rapport à la réalité du procès. Pour A. RONCONI (*Verbo*, 121), le subjonctif est le "modo ... dell'azione spensata come non reale". Concernant les variétés de l'écart, G. CALBOLI (*Modi*, 495) réunit, sous la dénomination "incertezza sulla realizzazione del processo verbal", le "potential" et le "volitif". Puisque la subjectivité du locuteur intervient dans ces appréciations de la 'réalité' du procès, on a su caractériser le subjonctif comme le mode de la prépondérance de cette subjectivité (cf. par ex. WOODCOCK, *Syntax*, 119); et toujours du point de vue du sujet parlant, le "non-réel" apparaîtra plutôt comme un "virtuel" (cf. MOIGNET, *Subjonctif*, 162) ou un "non-actuel" (PERRET, *Verbe*, 84 et 124). Sans vouloir ignorer ces approches multiples de la valeur propre du subjonctif latin, nous avons cru utile de travailler avec des "traits sémantiques" simples, qui, même s'ils sont, dans une certaine mesure, arbitraires, permettent de décrire clairement les grandes lignes de l'évolution de cette valeur. Concernant les traits de 'nécessité' et de 'possibilité' que nous avons choisis, nous renvoyons à HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 326 ("möglich" + "gewollt" + "unwirklich") et à LATMANN, *Modi*, 412 ("imperativisch" + "potential").

<sup>3</sup> Dans cette catégorie, nous pouvons réunir les types appelés traditionnellement 'injonctif' et 'désidératif' ('optatif').

<sup>4</sup> Pour des exemples, cf. RONCONI, *Verbo*, 118—20; PERRET, *Verbe*, 92.

*an ~ haud sciam an.*<sup>5</sup> Dans beaucoup d'expressions servant à l'appréciation des possibilités, on préfère le terme modal neutre, c'est-à-dire l'indicatif, malgré le sémantisme 'irréel' de la phrase (*aequum, melius est, erat, etc.*).<sup>6</sup> Dans la sphère sémantique de la 'nécessité', le type désidératif a pour contexte caractéristique *utinam*, alors que les subjonctifs de la 'possibilité' sont souvent accompagnés de *vix* ou de *fortasse*, ou bien de la subordonnée hypothétique introduite par *si*.<sup>7</sup> Cet essai de distinguer entre deux valeurs fondamentales du subjonctif latin montre donc que l'opposition modale proprement dite est limitée par deux facteurs : on découvre des obligations contextuelles (type *utinam* + subj.) ainsi que des cas de variation libre (stylistique). Il s'ensuit qu'en proposition principale également, l'emploi du subjonctif comporte plus de redondances que l'on ne soupçonnerait d'après les distinctions claires du système morphologique.

A cette hétérogénéité sémantique des 'écarts par rapport à la réalité' et à ces inégalités des entourages contextuels, il faut ajouter maintenant des asymétries caractérisant l'emploi des temps du subjonctif en proposition principale. Bien qu'il soit possible d'isoler les traits sémantiques qui permettent d'établir des oppositions entre les quatre temps du mode, on reconnaît aussi que, dans l'emploi réel, les champs sémantiques se recouvrent en partie, les formes présentant ainsi des synonymies partielles. Les traits sémantiques des temps du subjonctif ne forment donc pas, en proposition principale, un système absolument cohérent; on peut faire la même constatation si l'on confronte trait sémantique et constitution morphologique ou encore si l'on compare le fonctionnement des temps du subjonctif à celui des temps de l'indicatif. On découvre la distinction sémantique fondamentale entre les traits 'réalisable' et 'non-réalisable', représentés par les formes du praesens et du praeteritum respectivement;<sup>8</sup> à l'intérieur de cette distinction, le CPrI apparaît par rapport au CPrP comme un 'non-passé', tandis que, par rapport au CPtI, le CPtP est un 'non-présent':

	±réalisable	±présent
CPrI	+	+
CPrP	+	±
CPtI	—	±
CPtP	—	—

<sup>5</sup> Pour le type *haud sciam an*, v. HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 335—6 et, pour plus de détails, LÖFSTEDT, *Syntactica II*, 133—4.

<sup>6</sup> HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 327.

<sup>7</sup> Cf. *ibid.* 332—3. — L'ordre chronologique de la formation des différentes valeurs du subjonctif en indo-européen et en latin préllittéraire est indifférent de notre point de vue; pour ce problème, cf. *ibid.* 332.

<sup>8</sup> V. entre autres WOODCOCK, *Syntax*, 86; HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 336.

Cette distinction du 'réalisable' et du 'non-réalisable' vaut également pour la sphère de la 'nécessité' et pour celle de la 'possibilité': en essayant de paraphraser la valeur de ces traits, on pourrait dire qu'il existe ou qu'il a existé une nécessité ou une possibilité (c'est ce que traduit l'emploi du subjonctif); dans le cas "+", le locuteur ne se prononce pas sur leur caractère réalisable ou irréalisable (sur les chances de leur transformation en réalité), alors que dans le cas "—", il le fait — de manière négative. S'il n'y avait pas de chevauchements entre les champs sémantiques, la signification des quatre combinaisons de traits (+ +; + —; — +; — —) pourrait être concrétisée comme suit:

temps	réali- sation		nécessité (injonction + désir)	possibilité
présent	+ réalisable	CPrI <i>hoc faciat</i>	il doit le faire	il le ferait (à présent, dans l'avenir)
passé		CPrP <i>hoc fecerit</i>	(que la situation soit telle) qu'il l'ait fait	(la possibilité existe) qu'il l'ait fait
présent	— réalisable	CPtI <i>hoc faceret</i>	il devrait le faire (mais il ne peut pas)	il le ferait (mais il ne peut pas)
passé		CPtP <i>hoc fecisset</i>	il aurait dû le faire	il l'aurait fait

La signification des formes, que nous avons essayé de saisir par des traductions et des périphrases, provient généralement d'une combinaison logique des traits; il est à noter cependant que le sens 'passé' du CPrP se réalise surtout comme une différence aspectuelle entre ce temps et le CPrI (dans le type *hoc fecerit*, on décrit le plus souvent un procès du passé sous l'angle du présent)<sup>9</sup>. Faisons remarquer d'autre part que la distinction entre les valeurs 'nécessité' et 'possibilité' n'a évidemment rien d'absolu; surtout dans la sphère du 'non-réalisable', le contexte peut ne pas offrir de point de repère pour bien

<sup>9</sup> Pour illustrer la valeur de 'nécessité' de la forme, reprenons un exemple souvent cité: *utinam uere ... angustierim* Cicéron. Rep. 4, 8, cf. THOMAS, *Subjunctif*, 72—3; RONCONI, *Verbo*, 143—4; WOODCOCK, *Syntax*, 88; HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 331; CALBOLI, *Modi*, 271 et 274. Pour la 'possibilité', nous citons, d'après nos matériaux, *Ego te uidere uoluerim!* Q I, 3, 1 (cf. encore II, 8, 3); pour le type, v. THOMAS, *Subjunctif*, 82—4 (en langue préclassique, 78—9); HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 334; CALBOLI, *Modi*, 281. L'opposition aspectuelle en question est niée à tort par LÓPEZ, *Subjunctivo*, 129—30.

opérer cette distinction, que nous n'avons introduite, d'ailleurs, qu'en vue d'une analyse plus efficace d'un mode verbal au sémantisme complexe.

Il y a une contradiction évidente entre nos deux schémas : dans le dernier, nous n'avons pas fait figurer la valeur de 'présent' du CPrP ni la valeur de 'passé' du CPtI, c'est-à-dire les facteurs qui se trouvent à l'origine de la synonymie partielle des temps du subjonctif. En effet, il s'agit là, pour la coupe synchronique donnée, de valeurs secondaires, quoique non négligeables ; du point de vue diachronique cependant, ces deux facteurs d'asymétrie ne sont probablement pas à interpréter de la même manière. C'est que le CPrP désignant le 'présent' semble être — du moins dans la plupart des contextes — une innovation en latin classique, alors qu'un CPtI signifiant le 'passé' a plutôt une nuance archaïque. Nous pouvons considérer ces emplois doubles comme des phénomènes qui relèvent de la "synchronie dynamique", signes de changements en cours dans un état de langue donné ; en effet, on peut risquer une hypothèse selon laquelle un état de langue antérieur devait connaître, à côté de l'opposition CPtI : CPrP = 'infectum' : 'perfectum' (au présent), un rapport semblable au passé : CPtI : CPtP = 'infectum' : 'perfectum'.<sup>10</sup> Là encore, cette symétrie hypothétique ne pouvait être qu'apparente, car il semble que — vu son origine probable<sup>11</sup> — le CPrP ait été de tout temps pourvu d'une valeur qui ne participait pas à l'opposition des aspects, mais seulement à celle des modes : il pouvait être un 'désidératif' et — surtout à la 2<sup>e</sup> personne — un 'prohibitif'.<sup>12</sup> Cet isolement relatif du CPrP a dû être accentué encore par la disparition du subjonctif archaïque du type *faxim*, processus qui se terminait à l'âge classique : le rôle de ce temps, qui signifiait 'désir' et 'possibilité' hors des cadres de l'opposition aspectuelle, a été conféré au CPrP.<sup>13</sup> On comprend ainsi qu'à l'époque classique, le CPrP de la proposition principale apparaît avec une valeur plus ou moins incertaine : il partage notamment avec le CPtI l'expression de la 'possibilité au présent'.<sup>14</sup> Cette incertitude s'accompagne des signes précurseurs du dépérissement ; ce n'est pas seulement une question de fréquence (parmi les 59 CPrP actifs de nos dépouillements de Cicéron, 6 se trouvent seulement en

<sup>10</sup> En latin préclassique, "le plus-que-parfait est presque toujours traité comme temps du *perfectum*" (THOMAS, *Subjonctif*, 214). La morphologie appuie l'hypothèse, dans la mesure où l'on attribue une certaine signification aux radicaux *d-* infectum et de perfectum. Pour l'origine des formes, v. LEUMANN, *Grammatik*, 576 et 609—10.

<sup>11</sup> On considère le CPrP comme un "aoriste de l'optatif", v. HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 329 ; LEUMANN, *Grammatik*, 609 ; v. encore la revue du problème chez CALLEOLI, *Modi*, surtout 209 et 267.

<sup>12</sup> Pour l'emploi 'désidératif' en latin préclassique (type *mihī dederit* = *mihī dēt*), v. THOMAS, *Subjonctif*, 91—6, cf. RONCONI, *Verbo*, 140—1 et HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 333. Pour la fréquence relative du 'prohibitif' *ne feceris* (= *ne facias*), cf. THOMAS, *op. cit.*, 121 et HOFMANN—SZANTYR, *op. cit.*, 336—7.

<sup>13</sup> Cf. THOMAS, *Subjonctif*, 97—8 et 128, qui cite de nombreux exemples de Plaute attestant l'équivalence des deux formes ; v. encore HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 334 et 336. Pour la disparition du type en *s*, v. THOMAS, *op. cit.*, 62—5. Dans nos matériaux, le seul exemple est *dī faxim* Fam XIV, 3, 3 ('désidératif').

<sup>14</sup> Pour les détails du type *dixerit aliquis* (= *dicit aliquis*), v. THOMAS, *Subjonctif*, 98—110 ; cf. HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 333—4 ; LÓPEZ, *Subjuntivo*, 127. Dans nos textes de Cicéron, le CPrP n'apparaît qu'avec les valeurs de 'possibilité au passé' et de 'prohibition'. D'après les remarques qui précèdent, l'équivalence avec le CPtI s'explique à l'aide de considérations structurales latines ; l'imitation du grec, proposée par F. THOMAS (*op. cit.*, 102—3 et 243), a dû seulement accélérer le développement de ce nouvel emploi.

proposition principale), car il faut considérer aussi le rôle accru de la forme dans les clichés du type *dixerit aliquis*.<sup>15</sup> Ainsi, dans le microsystème formé par les temps du praesens du subjonctif, l'opposition aspectuelle — et, d'ailleurs, l'opposition tout court — était menacée. En même temps, le latin classique ne connaît plus d'opposition aspectuelle entre le CPTi et le CPTp; lorsque ces temps s'opposent, c'est par leurs traits 'présent' et 'passé' respectivement. C'est d'après ces constatations que nous avons fait figurer dans nos représentations schématiques une opposition générale entre 'présent' et 'passé', qui s'établit — avec quelques restrictions — entre les formes de l'infectum et du perfectum, en se substituant à une opposition aspectuelle, sans doute décisive auparavant. (C'est cette dernière qui est en partie conservée dans les propositions subordonnées sous la forme d'un système de règles, caractérisant la langue littéraire avant tout et appelé *consecutio temporum*, *infra*, 48—50.)

Ici se soulève le problème de l'autre synonymie partielle entre temps verbaux du subjonctif latin: la langue classique combine les traits sémantiques 'non-réalisable' et 'non-présent' généralement dans le CPTp, mais parfois dans le CPTi aussi. La simplification à laquelle nous avons procédé dans notre schéma de la p. 37 paraît justifiée du point de vue statistique: chez Cicéron par exemple, le type *hoc faceret* se rapporte au présent plus souvent qu'au passé<sup>16</sup>, et dans les textes que nous avons examinés, deux CPTi seulement sur les 26 de la proposition principale (*videretur* deux fois dans Q I, 1, 21) peuvent être interprétés comme des passés. (La plupart des emplois que nous avons relevés se situent dans la sphère de la 'possibilité' — ils figurent surtout dans des apoduses de phrases hypothétiques —, mais on constate la même chose pour les 'désidératifs'.<sup>17</sup>) On sait que le rapport numérique des CPTi 'présents' et 'passés' du latin préclassique était à peu près l'inverse du rapport qui s'établit entre ces deux emplois en latin classique<sup>18</sup>: ce qui caractérise le CPTi, c'est un décalage constant de sa valeur vers le 'présent', ce qui a donné naissance à l'opposition, déjà mentionnée, entre CPTi: CPTp = 'présent' : 'passé'. Si nous admettons qu'à l'origine, le CPTi est un 'passé', et le CPTp un 'perfectum', nous pouvons concevoir la "migration" sémantique du CPTi — commencée déjà à l'époque de Plaute — comme un indice de l'effacement graduel de l'opposition aspectuelle au subjonctif, opposition qui est en train de revêtir une valeur temporelle. Cette nouvelle distinction entre 'présent' et 'passé' n'est cependant pas identique, du point de vue du système, à l'opposition ancienne qui s'établissait entre

<sup>15</sup> Cf. THOMAS, *Subjonctif*, 98—111. La restriction de l'autonomie du CPrP se doit en partie, évidemment, à sa quasi-homonymie avec l'IFP, *infra*, 63. Pour la rareté de son emploi en langue populaire, v. HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 334 (et déjà THOMAS, *op. cit.*, 83).

<sup>16</sup> Cf. WOODCOCK, *Syntax*, 155—6; CALBOLI, *Modi*, 282—3; PERRET, *Verbe*, 111; LÓPEZ, *Subjuntivo*, 128.

<sup>17</sup> WOODCOCK, *Syntax*, 88. Pour le domaine sémantique du CPTi, cf. encore RONCONI, *Verbo*, 125—6 et 133.

<sup>18</sup> THOMAS, *Subjonctif*, 200—3.

ces termes sémantiques: cette dernière était confiée à la différence entre *praesens* et *praeteritum*, alors que la nouvelle tendance exploite celle entre *infectum* et *perfectum*. On doit constater en même temps que l'opposition formelle *praesens* ~ *praeteritum* sera pourvue d'une valeur nouvelle: elle exprimera les traits '±réalisable', puisque les formes du *praesens* seront des "potentiels", comme on les appelle traditionnellement, et les formes du *praeteritum* fourniront des "irréels". Faisons remarquer ici que le CPtI et le CPtP avaient désigné, auparavant déjà, des désirs irréalisables ou des impossibilités, mais c'était là simplement la conséquence de leur valeur de 'passé'<sup>19</sup> — nous pouvons tirer cette conclusion à partir du fait que les désirs et les possibilités présents s'exprimaient en latin préclassique par le CPrI, sans égard à leur caractère "réalisable"<sup>20</sup>. Nous voyons cependant que le CPtI — qui devait être un 'passé' à l'origine — a commencé à s'infiltrer dans le domaine du "présent irréel" dès l'époque de Plaute (sa structure sémantique a subi une transformation ['—réalisable', '—présent'] → ['—réalisable', '±présent']): la notion temporelle était devenue secondaire par rapport à la notion de l'irréalité.<sup>21</sup> A l'époque classique, le CPrI semble signifier avant tout le 'réalisable'; dans les lettres de Cicéron que nous avons étudiées, deux CPrI seulement possèdent une signification 'irréelle' (le terme *quasi* introduit ici des principales): *quasi ... putem* Q, I, 1, 7, *quasi ... non ... sustineant* Q, I, 3, 7. C'est ainsi que s'est formée l'opposition sémantique (représentée dans le schéma de la page 37) entre les sens 'il le ferait (à présent, dans l'avenir)' ~ 'il le ferait (mais il ne peut pas)'.<sup>22</sup> La distinction entre les champs sémantiques connus sous les noms de "potentiel" et d' "irréel" (l'opposition fondée sur le trait '±réalisable') a pu devenir décisive alors, pour un instant de l'histoire du subjonctif latin — d'autant plus qu'à la suite des "chevauchements" analysés, les distinctions temporelles n'étaient pas univoques. Cet instant — qui coïncide en gros avec la période classique — a dû être assez bref: le recul du CPrP pouvait causer, à lui seul, un nouveau déséquilibre,

<sup>19</sup> On attribue parfois au CPtI la valeur de 'potentiel au passé' (cf. notamment THOMAS, *Subjonctif*, 205—7). Il semble cependant qu'une telle supposition soit contredite par la structure des oppositions sémantiques: à l'intérieur du subjonctif latin. En effet, à côté d'un CPtI se rapportant au passé (*cerneres, di facerent*), on pourrait toujours formuler une phrase négative à l'indicatif (*cerneres, sed non cernebas; utinam di facerent, sed non fecerunt*). Lorsque cette dernière n'est pas impliquée, c'est le CPrP qui est d'usage (v. les exemples de la note 9 ci-dessus). Cf. encore WOODCOCK, *Syntax*, 86; HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 331; CALBOLI, *Modi*, 274. — Il est vrai toutefois qu'à l'origine, une opposition aspectuelle entre le CPtI et le CPrP devait servir à distinguer une possibilité considérée comme encore valable à un moment donné du passé et une possibilité considérée comme révolue (*cerneres* 'on devait voir plus tard' ~ *creuisses* 'on aurait pu voir plus tôt', pour les exemples préclassiques, v. THOMAS, I. c. et 215); cette distinction a pu laisser des traces même après la disparition de l'aspect.

<sup>20</sup> THOMAS, *Subjonctif*, 225—6; RONCONI, *Verbo*, 125; WOODCOCK, *Syntax*, 88; CALBOLI, *Modi*, 273 et 281—2; HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 662. Citons une excellente illustration d'après WOODCOCK: *utinam nunc stimulus in manu mihi sit!* Plaute, *Asin.* 418.

<sup>21</sup> Pour l'arrière-plan psychologique de ce changement sémantique, v. THOMAS, *Subjonctif*, 223—5, avec bibliographie.

<sup>22</sup> V. la formulation fondamentale de l'opposition chez BLASE, *Konjunktiv*, 26—7; cf. RUCH, *Hypothétique*, 108. Concernant le caractère archaïque du CPtI 'irréel au présent' en latin classique, v. THOMAS, *Subjonctif*, 229—31; WOODCOCK, *Syntax*, 154; HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 332 et 602.

mais on observe des symptômes de trouble — signes avant-coureurs d'une disparition proche — dans le cas du CPTI aussi, dès la même période (*infra*, 62).

Ce fonctionnement des temps du subjonctif en proposition principale et l'arrière-plan diachronique qu'il laisse entrevoir permettent certaines conclusions générales qu'il vaut la peine de tirer dès maintenant, en vue d'une meilleure compréhension des changements survenus en préroman. D'une part, nous assistons à la disparition de l'expression morphologique de l'aspect: la distinction purement morphologique devient parfois difficile dans ce domaine à l'indicatif même (*supra*, 9), et le sémantisme du mode subjonctif, le trait de l'écart par rapport à la réalité, ne faisait qu'accélérer ce processus. (Le moment viendra pourtant où le subjonctif développera aussi des formes périphrastiques servant à l'expression de l'accompli.) Les différences aspectuelles héritées se teintaient toujours davantage de distinctions temporelles, et cela conduit à la seconde conclusion. On constate en effet que parallèlement à la substitution "aspect → temps", une autre substitution a eu lieu: le trait temporel a cédé au trait '± réalisable'. Au fur et à mesure que s'effaçaient les distinctions d'aspect, les locuteurs élaboraient une nouvelle opposition entre les formes du praesens et celles du praeteritum, qui se fondait — à cause du sémantisme particulier du mode — sur un trait sémantique latent jusque-là. Les distinctions temporelles nécessaires s'exprimaient désormais — d'une manière assez imparfaite d'ailleurs — à l'aide de l'opposition entre infectum et perfectum (il s'agit surtout de la différence *faceret* ~ *fecisset*). Cet ensemble de décalages — où les différents processus n'étaient pas simplement parallèles, mais se trouvaient en un rapport de conditionnement mutuel — peut être schématisé de la façon suivante:

	présent	passé		réalisable	non-réalisable	
non-accompli	<i>faciat</i>	<i>faceret</i>	→	présent	<i>faciat</i>	<i>faceret</i>
accompli	<i>fecerit</i>	<i>fecisset</i>		passé	<i>fecerit</i>	<i>fecisset</i>

Nous pouvons supposer ainsi, en dernière analyse, que le système temporel du subjonctif a subi un grand remaniement sémantique à l'intérieur de l'histoire du latin lui-même. On peut tenter de mettre ce processus en rapport avec une tendance peut-être générale: les différences formelles qui existent entre les temps verbaux à l'intérieur du mode de l'écart par rapport à la réalité sont mises à profit en vue de l'expression des nuances du sens modal lui-même — ce qui peut créer un conflit entre traits modaux d'une part, traits temporels et aspectuels d'autre part. Les changements décrits laissent prévoir en même temps d'autres modifications du système, qui ne manqueront pas de se pro-

duire à la période du latin tardif. On sait que dans une grande partie de la Roumanie, le subjonctif préroman n'a gardé que les temps au sémantisme sans ambiguïté (CPrI: 'réalisable', 'présent'; CPtP: '—réalisable', '—présent'); parallèlement à ce nouveau remaniement, qui nous retiendra encore (*infra*, 60—64), la langue a conféré une partie du contenu sémantique de l'opposition indicatif/subjonctif à d'autres moyens d'expression.

Certaines ambiguïtés du subjonctif de la proposition principale, ainsi que la synonymie partielle de ses temps verbaux étaient contrebalancées en latin classique par le riche réseau des verbes auxiliaires modaux. *Debeo*, *oportet*, *neesse est*, *uolo*, *possum*, *licet* et d'autres étaient aptes à rendre des nuances modales avec plus de précision que ne le faisait le jeu de l'indicatif et du subjonctif; dans certains textes, la fréquence de ces périphrases est fort élevée, et pour exprimer la prohibition par exemple, *caue*, puis *noli*+inf. rivalisent avec les formes verbales simples. Ainsi, au cours du codage de certaines "informations modales", les locuteurs avaient le choix entre une construction synthétique et une construction analytique. Parfois, ces verbes modaux ne demandaient pas l'infinitif, mais renforçaient les positions du subjonctif en subordonnée: dans les lettres de Cicéron, les subjonctifs à valeur injonctive ou désidérative — qui se chargent de l'information proprement dite — sont souvent appuyés par un *uelim* qui tend vers le figement. Étant donné cette possibilité double — lexicale et grammaticale — de l'expression d'une même signification, on observe le curieux phénomène du cumul des deux procédés — c'est ainsi que le subjonctif de *posse* atteint une fréquence très élevée chez Cicéron (nous reviendrons aux détails, *infra*, 53). La conséquence en est une limitation de l'opposition entre indicatif et subjonctif, donc une redondance accrue de ce dernier.

En ce qui précède, nous avons essayé de rassembler les phénomènes qui témoignent d'un certain nombre d'asymétries de l'emploi du subjonctif en proposition principale. Nous avons tâché de montrer que ce mode possède différents traits hétérogènes, tant pour sa distribution et son sémantisme dans les phrases réalisées que pour les opérations de codage grâce auxquelles il se sépare de l'indicatif et des périphrases modales. Nous pouvons affirmer, en revanche, que le système du subjonctif dispose de plus d'homogénéité dans les subordonnées, qu'il s'agisse de la distribution et du choix du mode lui-même ou qu'il s'agisse des règles d'emploi de ses temps.

Partons de la condition la plus générale de l'emploi du subjonctif en subordonnée: en une partie très importante des cas, ce mode est introduit automatiquement par le caractère de la subordination — c'est-à-dire par le rapport syntaxique entre phrase enchâssante et phrase enchâssée — ou, plus rarement, par une contrainte particulière de l'expression de la dépendance (*oratio obliqua*, attraction modale). Dans ces cas — si l'emploi du mode n'est pas éventuelle-

ment la marque unique de la subordination —, <sup>23</sup> nous pouvons considérer que le subjonctif représente une variante contextuelle de l'indicatif quant à sa distribution et qu'il est redondant du point de vue informationnel. Si nous examinons maintenant le domaine où indicatif et subjonctif s'opposent, il deviendra clair que malgré une plus grande cohérence des règles, l'emploi du subjonctif n'est pas entièrement conséquent dans les subordinées non plus. Précisons d'abord que l'on peut opérer une distinction entre deux grandes classes de subordinées qui accusent des propriétés syntaxiques différentes quant à leur type d'enchâssement à la principale : il s'agit, bien entendu, de la classe des complétives et de celle des relatives. Les membres de la première occupent, lors de l'enchâssement, la place d'un des syntagmes nominaux de la principale, en fonction de sujet, de complément, voire de prédicat ; en revanche, les membres du second ensemble sont chargés d'un rôle d'épithète par rapport à ces syntagmes nominaux. (Vu la parenté des modes de rattachement à la principale, cette seconde classe ne comprend pas seulement les relatives "proprement dites", mais encore les subordinées appelées locales, temporelles et comparatives.) Or, parmi ces deux grands types, il n'y a que les complétives qui présentent des subjonctifs obligatoires, mais seulement dans un de leurs sous-ensembles, dont font partie les finales (avec les subordinées "objet" à sens final : type *uolo ut*), les consécutives et les questions indirectes. Dans l'autre sous-ensemble des complétives — où l'on trouve notamment les causales et les "explicatives" introduites par *quod* (tel le type *id quod*) —, ainsi que dans la classe des relatives, le choix du mode est libre, c'est-à-dire fonctionnel. Donc la règle qui fixe l'emploi des modes en subordinée ne se conforme pas à la ligne de démarcation qui sépare les deux grandes classes de propositions.

D'après la signification que possède le subjonctif en principale, on s'attend à ce que l'opposition entre indicatif et subjonctif traduise, en subordinée aussi, la distinction sémantique entre les traits 'réalité' ~ 'écart par rapport à la réalité'. D'un point de vue très général, on peut dire que cette attente est remplie, mais la situation reste complexe, car à l'intérieur de la valeur générale, le sens concret du subjonctif est variable suivant le type de subordination. En ce qui concerne d'abord les complétives, le subjonctif y apparaît avec l'une de ses significations de base (*supra*, 35) seulement : c'est la 'possibilité' (ou plutôt une 'virtualité générale'), puisque le subjonctif exprimant la 'nécessité' et un indicatif ne peuvent jamais avoir le même contexte en complétive (cf. encore *infra*, 67). Une telle identité des contextes serait naturellement possible en principe entre deux subordinées „objet" ayant les traits 'nécessité' et 'réalité' respectivement (*infra*, 46 et la note 29), mais dans ce cas-là, l'opposition s'établit entre le subjonctif et l'*accusatiuus cum infinitiuo*. Quant au trait 'possibilité', c'est en subordinée hypothétique qu'il fonctionne de la manière

<sup>23</sup> Pour la subordination sans conjonction, v. par ex. RONCONI, *Verbo*, 154.

la plus simple (compte tenu des parallélismes des temps et des modes entre principale et subordonnée de la phrase hypothétique — *si habeat, det*, etc. —, on peut considérer le subjonctif de la subordonnée hypothétique comme une expression spécifique de la 'possibilité', *infra*, 54). On retrouve ce trait après *quod* "explicatif" et causal; il faut ajouter néanmoins qu'en proposition causale, le subjonctif a une fonction plus complexe que ne le laisse prévoir son emploi dans les principales: la 'réalité' du contenu de cette subordonnée peut dépendre, en effet, d'une condition spécifique, notamment de la vérité d'une affirmation implicite dans la principale. Nous avons là un subjonctif de l'"opinion": en dehors de sa dépendance explicite, la subordonnée dépend d'un *verbum dicendi* resté implicite.<sup>24</sup> Nous devons encore tenir compte d'une autre particularité dans les causales: à la différence des conjonctions *quod*, *quia* et *quoniam*, la conjonction *cum* ne laisse pas le choix libre entre indicatif et subjonctif. Ce dernier, obligatoire, ne peut pourtant pas être qualifié de redondant ici: après *cum*, il est la marque propre de la dépendance causale (donc de type complétif), face à la subordination temporelle (de type relatif). Il est d'ailleurs possible d'étendre cette observation, car *cum* temporel (+indicatif) s'oppose à la fois aux emplois causal, concessif et adversatif de la même conjonction (avec subjonctif): ce dernier mode se caractérise ici comme la marque de la subordination complétive. Faut-il chercher l'origine de ce rôle dans les subordonnées de type final, complétives au subjonctif obligatoire? Quoi qu'il en soit, nous pouvons fixer d'ores et déjà une divergence essentielle entre subjonctif de la principale et subjonctif de la subordonnée. En effet, lorsqu'il renvoie à une 'opinion', ou bien, comme après *cum*, il distingue une "complétive" d'une "relative", le subjonctif ne fonctionne plus avec ses traits sémantiques originaux par lesquels il s'oppose à l'indicatif en principale: dans les subordonnées en question, il est revêtu d'une signification très abstraite, puisqu'il désigne un type particulier de dépendance dans la hiérarchie de la phrase.<sup>25</sup>

En proposition relative, le jeu des valeurs fondamentales du subjonctif est plus libre. Il peut disposer ainsi du trait de la 'nécessité' (*Habet hominem, quem ad me mittat* opposé à *mittit*), tout comme de celui de la 'possibilité' (*Habet hominem, quem ad me mittat* [= *mittere potest*], *si* ...). Nous retrouvons ici le renvoi à une dépendance de type complétif (essentiellement sens causal: *Irascor*

<sup>24</sup> On peut confronter deux paraphrases différentes de la phrase *Quod id faciam, indignatur*: (1) *Quod id faciam, si possim — indignatur* (écart par rapport à la réalité en direction de la 'possibilité'); (2) *Me id facere dicens indignatur* (écart par rapport à la réalité en direction de l' 'opinion'), cf. *Trebatium quod ad se miserim ... gratias mihi agit* Q II, 13, 3. Ce second cas s'appelle une "oratio obliqua virtuelle" chez WOODCOCK, *Syntax*, 196 et 239 (cf. "style indirect au sens large" OUDOT, *Syntaxe*, 386).

<sup>25</sup> De ce point de vue, le subjonctif après *cum* narratif est tout à fait caractéristique: derrière la subordination de type "subiectif" ou la mode littéraire, alléguées généralement en guise d'explication, on trouve les progrès du "subjonctif de subordination". Cf. ERNOUT-THOMAS, *Syntaxe*, 365; HANDFORD, *Subjunctive*, 168; CALBOLI, *Modi*, 417—25, avec l'histoire de la recherche antérieure.

*homini, qui* [= *cum is*] *sic cum me loquatur*).<sup>26</sup> Nous sommes obligés cependant d'introduire, après l'examen de la relative, encore une valeur spécifique du subjonctif, laquelle — quoique propre au style littéraire surtout — contribue à éclairer la particularité de ce mode en latin. En effet, on rencontre souvent<sup>27</sup> le subjonctif lorsque, dans l'histoire transformationnelle de la phrase, le référent du syntagme nominal commun des deux propositions ne peut pas être considéré comme identifié avant l'enchâssement. Pour montrer le fonctionnement de cette règle, disons que l'assertion *Potes reperire (homines), qui te amat* présuppose la vérité d'une assertion *Il (homines) te amat*, où le syntagme nominal *qui* = *homines* représente un ensemble identifié indépendamment de la proposition de rang supérieur; dans le cas contraire, lorsque cette identification manque, l'assertion présupposée aura la forme *Quidam (homines) te amat* et l'on verra paraître le subjonctif dans la phrase réalisée: *Potes reperire (homines), qui te amat*.<sup>28</sup> Le type de subordonnée où l'on rencontre cet emploi du subjonctif est appelé traditionnellement une "consécutif relative" (souvent incarnée par le type *Sunt, qui putent* ...); un cas limite en est représenté par les propositions dont l'antécédent correspond à un 'zéro' sémantique (*Nihil est, quod putem*).

Cette revue des valeurs les plus générales du subjonctif en subordonnée permet de conclure que l'écart par rapport à la réalité, que nous avons reconnu pour le trait sémantique distinctif du subjonctif en proposition principale, reçoit, dans la subordonnée, une interprétation toute particulière. En fait, il s'agit d'une généralisation, qui suppose en même temps le remplacement de la notion de 'réalité' par celle d'actualité'. La spécificité du subjonctif de la subordonnée consiste en ceci que ce mode est apte à exprimer le statut "dépendant" d'un procès à l'intérieur d'une hiérarchie de degrés d'actualisation — c'est-à-dire que, dans certaines conditions, le subjonctif est le signe même de la subordination. (Ce rôle est le mieux illustré peut-être par les moyens — surtout littéraires — mis en oeuvre par l'*oratio obliqua*.) D'un autre point de vue, nous avons pu constater effectivement une certaine dissymétrie du subjonctif en subordonnée, qui provient, d'une part, de sa polyvalence sémantique et, d'autre part, de la répartition irrégulière des subjonctifs automatiques par rapport aux types fondamentaux de propositions.

En ce qui concerne la sphère des "complétives" où l'emploi du subjonctif est automatique, on peut se demander dans quelle mesure cet emploi est en même temps motivé sémantiquement. La réponse sera variable suivant l'espèce

<sup>26</sup> Pour la présence de ce lien causal dans les relatives, qui provoque l'emploi du subjonctif surtout en langue littéraire, v. WOODCOCK, *Syntax*, 115—6; HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 559. Citons, à l'appui, *Amant ted omnes mulieres neque iniuria, qui sis tam pulcher* Plaute, Miles 58.

<sup>27</sup> Néanmoins, cette règle a plutôt un caractère de tendance, v. les détails chez DITTMAR, *Moduslehre*, 15—6.

<sup>28</sup> Concernant ce type de phrase, v. HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 558—9 (avec des exemples à l'indicatif aussi); ERNOUT—THOMAS, *Syntaxe*, 338—40 (nuance d' "indétermination"). Pour la notion d' "ensemble non-identifié", v. WOODCOCK, *Syntax*, 114 (*odimus eos qui haec faciunt ~ faciunt* 'what person' ~ 'what sort of person'); WUNDERLI, *Tempus*, 75 ("ein Substantiv, das in seiner generischen Bedeutung, als Klassenbezeichnung determiniert wird"); HARRIS, *Subjunctive*, 183 n. 5 ("non-specific nominal").

de subordonnée. En choisissant pour base de la comparaison le subjonctif libre de la proposition principale et en admettant que le subjonctif de la subordonnée provienne d'une transposition de celui de la principale, nous pouvons répondre à notre question par oui dans le cas de la proposition finale et de la subordonnée "objet" à sens final (donc renfermant le trait 'nécessité'). Les locuteurs devaient sentir un rapport clair entre le mode de la subordonnée et le subjonctif de 'nécessité' de la principale, en utilisant une tournure comme *Venit, ut id faciat* ou *Rogo eum, ut id faciat*. Remarquons ici que d'un point de vue purement distributionnel — donc sans tenir compte de l'interprétation logique du processus d'enchâssement —, nous pouvons découvrir une relation d'opposition entre "ut+subj." et "ut+ind." (subordonnée comparative): *Taceo, ut tu taceas* ~ *Taceo, ut tu taces*: encore une fois, le subjonctif est la marque d'un certain type ("complétif") de la subordination. Nous avons vu que dans une sphère syntaxique plus restreinte, ces subordonnées verbales peuvent entrer en opposition avec l'*accusativus cum infinitivo* (*Dico, ut id faciat* ~ *Dico eum id facere*)<sup>29</sup>.

Il est plus difficile de trouver, en synchronie, une motivation sémantique pour le subjonctif de la subordonnée consécutive. L'identité des conjonctions (*ut*) lui assure, certes, une sorte de parenté avec la finale, mais la différence éclate, dès que l'on s'essaye à des paraphrases. Une subordination consécutive dont la principale ne contient pas d'élément de renvoi se laisse facilement résoudre en une suite de coordonnées, à l'aide de *inde* ou de *propter hoc*: *Intercludimur, ut exire non liceat* → *Intercludimur, inde exire non licet*; on ne trouve rien d'aussi simple pour *Venit, ut id faciat*, où le rapport des deux propositions est plus complexe. Cela signifie que dans l'histoire transformationnelle de la proposition consécutive, on trouve normalement l'indicatif avant l'enchâssement;<sup>30</sup> d'autre part, les éléments de renvoi caractéristiques (*tam*, etc.) diminuent la chance d'une opposition avec "ut+ind." (v. ci-dessus).<sup>31</sup> Nous avons ainsi l'impression que le sens proprement référentiel du mode s'obscurcit dans ce type de subordination, pour céder la place, ici aussi, à une fonction syntaxique "hiérarchisante", accompagnant une subordination qui semblerait déjà suffisamment établie par les autres éléments du contexte. La grande fréquence de la subordination consécutive prouve l'importance de cette fonction "organisatrice" du subjonctif en latin, au moins littéraire.

Pour finir, le subjonctif de la question indirecte n'entre jamais en opposition avec l'indicatif. Ici aussi, la proposition à enchâsser présente d'abord

<sup>29</sup> Ajoutons que dans le cas de certains verbes, le subjonctif de 'nécessité' est en variation libre avec l'infinitif: *Rogo eum, ut id faciat* ~ *Rogo eum id facere*.

<sup>30</sup> Ceci ne vaut naturellement pas pour les cas où le trait de la 'nécessité' est présent d'emblée. Cependant, la distinction, en latin, entre subordonnée consécutive "normale" et subordonnée consécutive "à sens final" (v. par ex. RONCONI, *Verbo*, 177) relève de la logique et non de la grammaire, dans la mesure où nous acceptons le subjonctif comme norme dans ce type de proposition. (Un *Ita loquitur, ut eum diligam* à sens final se laisserait paraphraser en *Ita loquitur, volens, ut eum diligam*.)

<sup>31</sup> Exemple de WOODCOCK (*Syntax*, 120): *Ita serit ut metit* (comparative) ~ *Ita serit ut metat* (consécutive).

généralement l'indicatif: *Quare id facio?* — *Fortasse requiris* → *Quare id faciam, fortasse requiris*. Le subjonctif devenant obligatoire à la suite de l'enchaînement, l'opposition modale, possible en principale (*Quare id facio? Nescio* ~ *Quare id faciam? Nescio*) se perd dans la subordonnée (*Nescio, quare id faciam*).<sup>32</sup> Les conjonctions sont spécifiques (*an, -ne*) ou se rapprochent plus ou moins du pronom relatif (comme *quare*), sans pouvoir entrer en opposition avec celui-ci. C'est dans la question indirecte que la motivation sémantique de l'emploi du subjonctif s'efface le plus, quoiqu'il ne soit aucunement incompréhensible du point de vue psychologique, le contenu exact du procès étant présenté comme incertain, du fait du sémantisme de la principale.<sup>33</sup>

Le degré de motivation sémantique n'est sans doute pas indifférent du point de vue de la diachronie. Ainsi, en proposition consécutive, le subjonctif — formé sans doute sur le modèle de la finale — semble triompher dès le latin préclassique,<sup>34</sup> alors que dans l'interrogation indirecte, l'emploi des modes continue à osciller au temps de Plaute, et le subjonctif ne sera jamais exclusif en langue populaire (*infra*, 74).<sup>35</sup> On comprend que les hypothèses qui tâchent de rendre compte de l'origine du subjonctif dans ce dernier type sont nombreuses et contradictoires.<sup>36</sup> Il reste cependant une certitude: l'évolution que subissait le latin jusqu'à sa période classique a sensiblement augmenté la fréquence du subjonctif automatique, et d'un point de vue logico-sémantique, cela équivalait à prêter un certain degré d'arbitraire à l'emploi de ce mode. En effet, celui-ci devient souvent — au prix de l'effacement de sa valeur propre — un indice de la subordination (subordination "complétive" dans les oppositions après *cum* et *ut*, ainsi que dans certaines relatives; subordination tout court en question indirecte, ainsi que dans les propositions finales et consécutives). Sans doute n'avons-nous là qu'une tendance, avec toutes les inconséquences que le mot implique — mais c'est grâce à cette tendance que le subjonctif offre parfois en subordonnée une impression d'unité qui manque dans la proposition principale. Le remplacement du trait sémantique de l'écart par rapport à la réalité par l'indication d'une hiérarchie de propositions n'a rien d'incompréhensible, même si les détails du processus ne sont pas toujours clairs: la clé de la modification est constituée — pour nous exprimer en termes psychologiques — par

<sup>32</sup> Cf. l'expédient, décrit par WOODCOCK (*Syntax*, 134), qui permet de sauver l'opposition en subordonnée: *Scire uolo, quid agat* remplacé par *Scire uolo quid agere debeat/ quid et agendum sit*.

<sup>33</sup> Cf. RONCONI, *Verbo*, 164; WOODCOCK, *Syntax*, 134; MOIGNET, *Subjonctif*, 173; pour l'ensemble du problème, CALBOLI, *Modi*, 415.

<sup>34</sup> Cf. HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 547; GRASSI, *Sintassi* 29 n. 2. L'hypothèse de WOODCOCK (*Syntax*, 100 et 132—3), selon laquelle le subjonctif aurait signifié ici la 'possibilité' d'abord, est peu vraisemblable.

<sup>35</sup> Cf. HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 537—8; RONCONI, *Verbo*, 166—7; WOODCOCK, *Syntax*, 134; CALBOLI, *Modi*, 412—5, avec bibliographie.

<sup>36</sup> Ces hypothèses font souvent intervenir le subjonctif de type "délébratif" (trait de la 'nécessité' dans l'interrogation directe): *Quid narrem?* → *Rogas, quid narrem*, cf. WOODCOCK, *Syntax*, 135; HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 537. C'est une idée peu convaincante, vu que la généralisation se fait à partir d'un petit nombre de cas seulement. Par contre, il est intéressant, ici, d'opérer avec un trait original 'possibilité', cf. RONCONI, *Verbo*, 166; GRASSI, *Sintassi*, 12.

une distinction que la langue crée entre “degrés d’actualité”. En ce qui concerne la manifestation de l’opposition modale en principale et en subordonnée, nous avons tâché de nuancer les définitions esquissées au début de ce chapitre (*supra*, 35), et nous espérons avoir montré que l’idée d’un subjonctif non-marqué en subordonnée n’est pas tout à fait fautive: elle rend compte d’un aspect important du fonctionnement du subjonctif, reconnu de longue date par ceux qui l’ont baptisé *hupotaktikē enklisis*.<sup>37</sup>

Dans les textes classiques, l’emploi des temps du subjonctif subordonné obéit simultanément à trois ensembles de règles. Parmi ceux-ci, celui qui est le plus facile à décrire consiste dans une répartition symétrique des fonctions, que l’on appelle communément *consecutio temporum*. Les quatre temps verbaux s’y trouvent opposés suivant deux axes, mais la nature de ces deux oppositions n’est pas la même. En effet, chacun des temps de l’infectum se distingue fonctionnellement du temps correspondant du perfectum par la présence ou l’absence d’un trait temporel-aspectuel (l’infectum est un ‘—accompli—antérieur’ et le perfectum un ‘+accompli—antérieur’, les deux pouvant être considérés sous l’angle du présent ou du passé); par contre, le praesens et le praeteritum peuvent ne pas s’opposer, car leur distribution est souvent automatiquement réglée par le temps de la principale, avec lequel ils “s’accordent”. En cas d’opposition, ils représentent un ‘présent’ et un ‘passé’ respectivement, considérés par rapport au moment où l’on parle. Cependant, cette possibilité se situe déjà hors des cadres de la “concordance” proprement dite, dont la propriété essentielle consiste — pareillement à tous les phénomènes de l’“accord” grammatical — à créer un automatisme marquant la dépendance dans une sphère syntaxique donnée. C’est ici que nous abordons le second ensemble de règles. Celui-ci est d’ailleurs souvent qualifié d’irrégularité, du point de vue de la *consecutio*, il s’agit pourtant d’une réglementation, ici aussi: au fond, c’est un classement des subordonnées, suivant la “violabilité” de la concordance. En effet, le locuteur peut considérer le procès indépendamment du temps de la principale, mais la fréquence de ce choix dépend de la nature de la subordonnée. Pour ne donner qu’un exemple, un praesens dépendant d’un passé représente en proposition finale ou dans l’interrogation indirecte un degré de „liberté” beaucoup plus grand que dans une subordonnée consécutive.<sup>38</sup> Généralement, l’opposition du praesens et du praeteritum a ici une valeur de “présentation” (donc pas une valeur référentielle): le locuteur peut conserver ou changer le plan temporel en

<sup>37</sup> Il vaut la peine de citer ici la pertinente remarque de G. CALBOLI (*Modi*, 434): “in un contesto molto ricco di cong., come la prosa di Cesare e di Cicerone, il modo più inaspettato e quindi più espressivo, perché più in contrasto col contesto (...), il modo, come si direbbe impiegando la teoria dell’informazione, più ‘entropico’ è l’ind., non il cong”. — Les termes utilisés par les grammairiens antiques pour désigner ce dernier mode (*coniunctivus, subiunctivus = hupotaktikē enklisis*) renvoient déjà à une sorte de manque d’autonomie (“quod per se non exprimat sensum”, Diomedes in K. I, 340, 24: “modus obliquus”, face à “modus rectus”, Macrobius *ibid.* V, 611, 36; pour la conception antique, cf. CALBOLI, *Modi*, 176—84).

<sup>38</sup> Cf. GRASSI, *Sintassi*, 26—7 et 40.

passant de la principale à la subordonnée (*Ita locutus est, ut eum diligerem ~ dilexerim*).<sup>39</sup> Néanmoins, cette suspension de la *consecutio* peut servir occasionnellement à réaliser des distinctions référentielles (*Ita locutus est, ut eum diligerem ~ diligam*: 'passé'/'présent')<sup>40</sup>. On voit ainsi que par le fonctionnement du second ensemble de règles, les temps du subjonctif sont revêtus de la valeur des temps de l'indicatif qui leur correspondent d'après l'organisation générale du système (et qui présentent même quelquefois une parenté morphologique avec eux). Le jeu simultané des deux ensembles de règles que nous venons de décrire produit en définitive une sorte de *consecutio temporum* "tempérée", à l'intérieur de laquelle la concordance n'est pas à concevoir comme un automatisme absolu, mais plutôt comme une tendance, qu'il n'est pas impossible d'éluider lorsqu'on veut rétablir l'opposition des formes.<sup>41</sup>

Le fonctionnement de ces deux ensembles de règles se trouve cependant suspendu par un troisième dans un contexte spécifique, où les oppositions ont une autre valeur: c'est la subordonnée hypothétique. Nous avons déjà fait observer (*supra*, 44) que dans ce type particulier des subordonnées, l'opposition de l'indicatif et du subjonctif peut être caractérisée par le trait sémantique abstrait de la 'possibilité', comme c'est également le cas en principale. (D'un point de vue psychologique, nous pourrions dire aussi que le locuteur admet que la condition et le procès qui en dépend puissent se réaliser, ou bien il traite les deux comme des idées contraires à la réalité.) En ce qui concerne cependant les différentes formes temporelles du subjonctif, nous avons vu que leurs oppositions portaient, en surordonnée, sur l'aspect et sur le temps; or, dans la subordonnée hypothétique, ces deux distinctions se fondent en une seule, qui sera exprimée par le rapport *infectum ~ perfectum*, et la différence entre *praesens* et *praeteritum* sera réservée pour l'expression du trait '±réalisable'. La spécificité de ce type de subordonnée consiste donc en ceci que les temps verbaux y ont la même valeur qu'ils auraient en principale (*supra*, 36—41).<sup>42</sup> A l'arrière-plan de ces constatations synchroniques, nous devons naturellement nous souve-

<sup>39</sup> Cf. dans nos matériaux *Nam pridie Idus ... tantum fuit frigus ut populi conuicio coactus sit* [sc. *Appius*] *nos dimittere* Q II, 10, 1. Pour le changement de "présentation" à l'intérieur d'une même phrase, on cite souvent *haec interposui non tam ut pro me dixerim ... quam ut quosdam mouerem* Cic. Phil. 14, 17, cf. RONCONI, *Verbo*, 175—9; WOODCOCK, *Syntax*, 122—3; GRASSI, *Sintassi*, 87. Ce phénomène semble être le plus fréquent dans la proposition consécutive, v. GRASSI, *op. cit.*, 35—6; pour la question indirecte, cf. *ibid.* 54—7.

<sup>40</sup> Cf. dans nos matériaux, pour la question indirecte: *Illā causā ... quantam acerbitatem adferat ... intelleximus* Q I, 1, 33, cf. WOODCOCK, *Syntax*, 123; HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 550; GRASSI, *Sintassi*, 54—5 et 77; pour la subordonnée consécutive: *scripsit ... fasciculum illum epistularum ... aqua madidum reddidit esse ut ne illud quidem sciat meam fuisse aliquam epistulam* Q II, 10, 4, cf. WOODCOCK, *op. cit.*, 121; HOFMANN—SZANTYR, *op. cit.*, 551; GRASSI, *op. cit.*, 7—8, 26, 83. Nous avons relevé le phénomène même dans le cas d'une subordonnée "objet" (à valeur "finale"), très éloignée, il est vrai, de la principale: *eruditus ... esse circumspiciendum ... ut ... uideare* Q I, 1, 10. Notons que dans tous ces cas, le problème peut être également traité sur un autre plan: celui du double sémantisme de l'IPRP (*supra*, 9).

<sup>41</sup> Dans leurs ouvrages cités, tant A. RONCONI (*Verbo*, 174 et *passim*) que C. GRASSI (*Sintassi*, 5—6 et *passim*) suggèrent une conception moins rigide de la *consecutio temporum* par rapport aux vues traditionnelles.

<sup>42</sup> Cf. HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 961, cf. 333. Pour une revue des cas typiques, v. WOODCOCK, *Syntax*, 147—56; OUDOT, *Syntaxe*, 406—11.

nir des décalages diachroniques, dégagés au cours de l'analyse de la proposition principale: perte de la valeur de perfectum pour le CPtP, conquête du champ du présent par le CPtI.<sup>43</sup> Nous verrons que cette position particulière de la subordonnée hypothétique concernant l'emploi des temps a subsisté durant l'évolution linguistique ultérieure. Pour terminer cette revue sommaire de la valeur des temps en subordonnée, faisons remarquer que même dans des propositions non-hypothétiques, un conflit peut se produire entre l'expression du trait '±réalisable' et les règles de la *consecutio temporum*, ainsi par exemple lorsque le CPtI représente une valeur '—réalisable' à côté d'une principale au présent.<sup>44</sup> Toutes ces complications témoignent d'un jeu souple et dans une certaine mesure polyvalent des oppositions temporelles du subjonctif — ce qui n'a pas manqué de produire des troubles dès que les rapports entre "fonction" et "configuration" étaient devenus plus transparents.

Malgré des restrictions de toutes sortes, on peut affirmer que l'emploi des temps du subjonctif présente, dans l'ensemble, une image plus unifiée dans la subordonnée que dans la principale. Cela est dû, bien sûr, à la *consecutio temporum*, qui dessine clairement l'opposition entre l'infectum et le perfectum; et parfois aussi à la violation de la *consecutio*, car cela permettait de marquer des différences temporelles absolues (et non seulement celles rapportées au temps de la principale). Néanmoins, les règles que nous venons de décrire sont à la source de certaines dissymétries fondamentales. Les flottements dans l'application de la *consecutio* et les particularités de la subordonnée hypothétique causent une instabilité dans la sphère de la subordination, tandis que les limitations portant sur l'application du trait '±réalisable' augmentent le fossé entre la subordonnée et la principale.

## 2. Les modes en latin tardif

Il se dégage de l'examen des textes tardifs une impression globale concernant l'emploi des modes, qui est la suivante: le choix entre indicatif et subjonctif est devenu plus difficile pour les locuteurs, autrement dit, l'évolution linguistique tendait, dans une certaine mesure, vers une variation libre des deux modes (donc vers la suppression de leur opposition grammaticale). Néanmoins, la distinction subsistera: on relève une autre tendance qui fait ressortir davantage les valeurs sémantiques fondamentales du subjonctif (la valeur de 'nécessité' et, moins nettement, celle de 'possibilité'). Ces deux tendances ne sont pas

<sup>43</sup> Cf. avec des statistiques, THOMAS, *Subjonctif*, 216—9 et 229—30 et *supra*, 39—40. Dans les situations syntaxiques non influencées par la *consecutio temporum*, la répartition des valeurs est la même qu'en principale. Cf. notamment pour une opposition CPtI 'présent' ~ CPtP 'passé' (dans la sphère du 'non-réalisable'): *precaver deos nisi meas preces audire desissent* Q I, 3, 9 (cf. encore Fam XIV, 4, 4).

<sup>44</sup> Type *Rogas, quid faceret* 'tu demandes ce qu'il pourrait/aurait pu faire'. Cf. WOODCOCK, *Syntax*, 134 et 233; RONCONI, *Verbo*, 174—5; GRASSI, *Sintassi*, 24, 28, 53.

incompatibles: ce que l'on constate, c'est que le flottement modal est beaucoup moins important dans les cas où il s'agit d'exprimer ces contenus caractéristiques du subjonctif. Cela annonce un rapprochement entre principale et subordonnée du point de vue de l'emploi des modes, car la fonction "hiérarchisante" du subjonctif perdra de son importance; dans la subordonnée, le subjonctif tendra à se transformer en terme marqué de l'opposition, à tous les égards, comme il l'est depuis toujours dans la proposition principale.

Dans cette dernière, les valeurs fondamentales de ce mode subsistent donc; mais l'expression de la 'possibilité' se cantonnera de plus en plus dans les apodotes de phrases hypothétiques: une valeur sémantique donnée tend ainsi à se rattacher à une structure syntaxique déterminée, qui est sans doute soutenue par son parallélisme interne (subjonctif répondant au subjonctif). Dans les textes que nous avons dépouillés, il est rare que la proposition indépendante renferme un subjonctif de 'possibilité', de type classique, comme *Id autem sit magnum et difficile ceteris* Q I, 1, 7 'ce serait une grande chose'. Dans l'*Itinerarium*, ce type n'apparaît même pas<sup>1</sup> — ce qui pourrait constituer, à la rigueur, un fait de style, mais la situation est tout à fait la même ailleurs. Dans les *Getica*, on relève *nam quae, rogo, spes esset capto ...?* 57, avec quelques tournures manifestement dues à des réminiscences classiques.<sup>2</sup> Le subjonctif des verbes dont le sens implique l'écart par rapport à la réalité (*posse, uelle*,<sup>3</sup> cf. *supra*, 42) peut représenter des formes figées. (Nous reviendrons sur l'interférence du mode et de l'auxiliaire modal, *infra*, 53—54 et 74.) Pour rendre compte de cette prépondérance du subjonctif de 'nécessité', nous rappelons le jeu complexe des formes temporelles exprimant le trait '±réalisable'. Le fonctionnement de ces oppositions offrait sans doute beaucoup plus de sécurité lorsque la nuance sémantique se trouvait fixée par une marque supplémentaire (la structure "si + subordonnée + principale"); en revanche, les injonctions et les souhaits étaient formulés le plus souvent au CPrI. Cette dernière "unité du temps" était par ailleurs renforcée par la prépondérance du CPrI dans les subordonnées finales (et les subordonnées "objet" à sens final): *ueniat et rogo, ut ueniat* s'appuyaient mutuellement. Dans ces conditions, une nouvelle distinction sémantique pouvait se former entre le CPrI et le CPtP (*infra*, 60); en même temps, le domaine sémantique de la 'possibilité' allait recevoir un système d'expression nouveau (*infra*, 59). Notons que déjà dans les lettres de Cicéron, le CPrI désigne la 'nécessité' bien plus souvent que la 'possibilité'<sup>4</sup>. La fréquence des tours

<sup>1</sup> De même MOIGNET, *Subjonctif*, 181.

<sup>2</sup> *nullum bellum dixerim graue* Get 180; *uideres* 'on aurait pu voir' *ibid.* 179; 214; cf. la note 19 du chapitre précédent; pour l'interprétation des formes, v. THOMAS, *Subjonctif*, 83 n. 1 et 106. Pour le recul de cette valeur du subjonctif, cf. encore MAURER, *Latim vulgar*, 180.

<sup>3</sup> *quo pacto possumus ... intruere?* Fr III 71 (p. 112, 13) ms. 3, *possumus* cett.; *uelit ... nouos implere thinsuros* *ibid.* IV 60 (p. 151, 2).

<sup>4</sup> Selon G. MOIGNET (*Subjonctif*, 181—2), même la construction *si sit ... sit* était rare en latin parlé, dès l'époque classique. V. le tableau récapitulatif de BLASE, *Konjunktiv*, 25. Dans nos textes de Cicéron, l'exemple unique est *est quae si queri uelim praeterita, nihil agam nisi ...* Q I, 3, 6 (cf. BLASE, *op. cit.*, 30—1).

“*fac (ut), cura (ut), uelim + subj.*” en latin classique (*supra*, 42) s’explique déjà peut-être par une tendance à opérer une distinction sémantique pour les formes du subjonctif. D’ailleurs — s’il est permis de généraliser certains de nos résultats statistiques —, le subjonctif de la proposition principale semble reculer par rapport à celui de la subordonnée. Chez Cicéron, dans les lettres à Quintus, fortement chargées de subordonnées, le rapport de fréquence entre principale et subordonnée est entre 1 : 5,5 et 1 : 9 suivant la forme temporelle utilisée; malgré une syntaxe plus simple, le même calcul livre une proportion de 1:14 dans l’*Itinerarium*.

Le subjonctif de ‘nécessité’ continue donc à caractériser le latin tardif: *omnes ad Martyrium conueniamus* Eg 30, 2; *Scias inter me et Antunia placuisse* . . . Fr II 62 (p. 85, 23); l’expression stéréotypée pour les peines à infliger est *iudicetur, componat* dans la Loi Salique. La rivalité entre le CPrI de la 2<sup>e</sup> personne et l’impératif continue, mais nous avons parfois l’indicatif avec la même valeur. Il s’agit là d’un phénomène assez délicat à juger: le remplacement d’un terme marqué par le terme non-marqué est, bien sûr, toujours possible; cependant, d’une part, les alternances apparaissent dans nos textes avec une fréquence surprenante,<sup>5</sup> sans que, d’autre part, on puisse toujours leur faire foi. C’est que, dans cette sphère, les confusions morphologiques peuvent se produire avec une extrême facilité, la répartition des voyelles *a/e* étant capricieuse dans les présents de l’indicatif et du subjonctif, sans parler de certains futurs, qui se confondent d’ailleurs avec le présent de l’indicatif par l’équivalence phonétique  $\bar{e} = i$  également.<sup>6</sup> Pour un cas de neutralisation caractéristique entre indicatif et subjonctif (curieusement appuyé par l’identité formelle entre IFP et CPrP), citons *Emendet se et, cum emendauerit se, tunc accedet ad lauacrum* Eg 45, 4: *accedet = accedat*. Dans ces conditions, on peut risquer l’hypothèse que les locuteurs avaient tendance à économiser l’emploi du subjonctif lorsqu’ils pouvaient le remplacer par l’indicatif, mais ce n’était naturellement pas toujours possible, et le subjonctif de ‘nécessité’ a survécu. Néanmoins, nous ne pouvons rester muet sur les subjonctifs immotivés de nos textes, formes assez troublantes et qui donnent également à penser que le sens de la distinction entre indicatif et subjonctif s’était quelque peu émcussé. On a l’impression que le subjonctif, forme de valeur imprécise, peut servir parfois de pur ornement dans la proposition principale: *aduersus Flaochadum tumbat, eumque dispicere quonaretur* Fr IV 90 (p. 166, 14); *ad extinguendum illorum sete (= sitim) haec*

<sup>5</sup> *similiter uenit et tunc cum rogat* PLS 52, 3 ms. A2, *ueniat, roget* cett.; alternance de *terminetur* et de *terminatur* dans les manuscrits LS 2, 10 et 3, 6; de même *castratur* et *castratur* PLS 40, 4; LS 68, 3, *custodiatur* et *custoditur* PLS 47, 3; LS 82, 2; cf. *illum, quem heredem appellat, similiter nominent* PLS 40, 4; LS 81, 2, *nominat* etc. C5, C6, D8, D9

<sup>6</sup> Pour une influence analogique possible du *e* du CPrI de la 1<sup>ère</sup> conjugaison, v. UDDHOLM, *Formulae*, 82—3; pour la complexité morphologique dans ce domaine, v. MOIGNET, *Subjonctif*, 193; COLEMAN, *Habeo inf.*, 220.

[sc. *pluuia*] *fuisset praestitum* ibid. II 37 (p. 63, 3).<sup>7</sup> Ce qui vient d'être dit de l'emploi du subjonctif en latin tardif montre que le stade de la variation libre avec l'indicatif n'est pas atteint, mais le mode de la 'nécessité' et de la 'possibilité' semble traverser une sorte de crise, du moins en proposition principale.

Dans ce type de proposition, l'emploi du subjonctif pouvait être évité à l'aide de syntagmes dans lesquels un verbe exprimant la 'nécessité' ou la 'possibilité' — *debere*, *posse* et d'autres — se rattachait à un infinitif (*supra*, 42). Ce n'est peut-être pas un hasard qu'à l'époque classique, "*posse* + inf." semble beaucoup plus fréquent que "*debere* + inf." (dans *Ad familiares*, nous avons relevé un rapport de 8:1; dans *Ad Quintum fratrem*, moins proche de la langue parlée, 4:1): cela pourrait montrer que dans le conflit entre les deux valeurs, c'était celle de 'possibilité' qui avait plutôt besoin de la manière d'expression analytique, plus claire. Subjonctif et périphrase modale ne peuvent naturellement pas se substituer toujours l'un à l'autre — il est d'autant plus remarquable qu'en latin tardif, la fréquence de la périphrase (de "*debere* + inf." surtout) augmente sensiblement dans les emplois propres au subjonctif. Parmi les textes examinés, on observe le mieux cette tendance dans la Loi Salique: *nominare debent denominatim illum ... et illum, quem heredem appellat, similiter nominent* PLS 46, 4:LS 81, 2. La répartition des variantes est capricieuse dans les manuscrits de la Loi;<sup>8</sup> les formulations tardives (groupes E et K) reviennent d'ailleurs souvent au subjonctif, plus "classique", ce qui permet de supposer rétrospectivement que la périphrase répondait bien à une tendance de la langue parlée. Les résultats d'autres analyses confirment cette supposition.<sup>9</sup>

On peut mettre cette tendance en rapport avec celle, plus générale, du remplacement des formes synthétiques par des formes analytiques (l'information modale étant représentée par un élément lexical à part), ce qui veut dire que l'extension de l'emploi de la périphrase pouvait avoir plusieurs motifs à la fois. Il faut tenir compte en même temps d'une sorte de croisement entre les manières d'expression "lexicale" et "grammaticale": l'équivalence *uideat* = *uidere debet* a donné naissance au type *uidere debeat*, qui ne supprime pas le

<sup>7</sup> Cf. encore, parmi d'autres exemples, *diligeretur ... conaretur* Fr IV 85—6 (p. 164, 17—20); *offerrent ... conarint* ibid. III 51 (p. 107, 6); *uidissent* ibid. III 71 (p. 112, 17); *indicant et ... habent* LS 79, 1 ms. D8. Des *uideatur* remplaçant des *uidetur* sont cités en grand nombre par UDDHOLM, *Formulae*, 153. Les CPTI doivent être expliqués en partie par l'élimination progressive de cette forme, *infra*, 62.

<sup>8</sup> Cf. *dicere debent* PLS 46, 6:LS 81, 2A, D, E, K, *dicant* C; *facere debent* et *faciant* presque selon la même répartition PLS 58, 4:LS 100, 3. En revanche, *ambulare debet ... frangere debet* PLS 60, 1:LS 94, 1 A, C, D, *ambulet ... frangat* E, K; *ambulare debet et rogare* PLS 50, 2:LS 86, 2 A, C, *ambulare debet et roget* D, *ambulet et roget* E, *accedit et roget* X; répartition semblable entre *uenire debet* et *ueniat* PLS 50, 1:LS 86, 1.

<sup>9</sup> Inventaire très détaillé des cas chez SVENNUNG, *Untersuchungen*, 451—5; cf. NORBERG, *Gregorius* I, 24—7.

subjonctif, mais en augmente la redondance.<sup>10</sup> Néanmoins, la périphrase modale devait s'avérer plus efficace que l'indicatif pur et simple pour le remplacement du subjonctif, et sa fréquence accrue à un moment donné n'est sans doute pas étrangère à la "crise" de ce mode.<sup>11</sup>

En ce qui précède, nous avons examiné quelques phénomènes qui permettent de conclure que l'expression de la 'nécessité' et de la 'possibilité' par la morphologie verbale devait subir certaines pertes en latin tardif, au profit d'autres moyens linguistiques; et, bien que le subjonctif n'ait pas couru un danger réel, on peut relever les signes d'une tendance à la variation libre entre "subjonctif ~ indicatif" et entre "subjonctif ~ indicatif ou subjonctif de verbe modal + infinitif". Nous passerons maintenant à un autre aspect des modifications qu'a subies l'emploi des modes: ici, cependant, il s'agira d'un domaine limité de la valeur du subjonctif, où la même tendance à la variation libre se révèle très poussée, en laissant prévoir une transformation profonde de la structure sémantique de ce mode. Nous devons examiner notamment l'expression d'une type particulier de 'possibilité': celle du procès dépendant d'une condition. Nous ne pouvons laisser de côté ici l'expression de la condition elle-même (en d'autres termes, nous devons nous occuper à la fois des principales et de ce type spécifique de subordinées que sont les hypothétiques, *supra*, 44). Nous allons faire abstraction, pour le moment, de l'emploi des temps, pour revenir sur leur système plus loin.

Parmi les entourages caractéristiques du subjonctif de 'possibilité' en latin classique, nous avons mentionné la subordinée introduite par *si* (*supra*, 36). Ce voisinage, généralement accompagné de l'emploi de modes et de temps parallèles,<sup>12</sup> augmentait la redondance du subjonctif en proposition principale, puisque, du point de vue logique, le caractère plus ou moins réel de la condition situe le procès qui en dépend dans la même sphère de la 'réalité' ou de l'écart par rapport à la réalité'. Néanmoins, en latin, l'opposition entre indicatif et subjonctif fonctionnait, dans une certaine mesure, indépendamment en principale et en subordinée, pour traduire des différences particulières dans la présentation du procès. Il se trouve par exemple, dans la phrase suivante, un

<sup>10</sup> On trouve de nombreux exemples dans tous les manuscrits de la Loi Salique. Nous citons un seul exemple: *cutum ... habere debent. Et tres homines tres causas demandare debent* PLS 46, 1:LS 81, 1 mss. A1, C6 (cf. A4, C5, D9), *habere debent ... demandare A2, habes(n)t ... demandare debent K, habere debea(n)t ... demandare debeant AS, D7, habere debent ... demandare debeant D8, habent ... demandare debeant E*. Le phénomène existe au moins depuis l'époque de Trajan (en langue populaire aussi) selon LÖFSTEDT, *Syntactica II*, 130—1; pour *oportet* remplaçant *oportet*, cf. *Ibid.* 131—2. V. encore UDDHOLM, *Formulae* 152; HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 335; CALBOLI, *Modi*, 277.

<sup>11</sup> En parlant de la concurrence des verbes modaux et du subjonctif en latin classique, E. C. WOODCOCK fait cette remarque: "they were not necessary auxiliaries, so long as the subjunctive remained in use" (*Syntax*, 92). En caractérisant un état de langue beaucoup plus tardif (mérovingien), F. THOMAS observe: "La valeur modale du subjonctif présente un état de faiblesse puisqu'on éprouve le besoin de lui substituer une périphrase — d'ailleurs passagère — avec *debeo* et l'infinitif" (*Syntaxe*, 159—60). Répétons ici que la tendance périphrastique peut être placée dans un ensemble plus vaste des modifications syntaxiques.

<sup>12</sup> Cf. HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 662—3.

indicatif en principale, à côté de *si* + CPri, pour insister en quelque sorte sur le trait sémantique '+réalisable': *Quid est enim negoti continere eos quibus praesis, si te ipse contineas?* Q I, 1, 7.<sup>13</sup> On a montré que ce type de construction est devenu de plus en plus fréquent — partant, de moins en moins chargé de signification — en latin.<sup>14</sup> Là où le temps de la subordonnée contenait le trait '— réalisable', l'indicatif apparaissait d'emblée plus librement en principale, puisqu'un indicatif représentant un procès irréel ne faisait que créer un contraste stylistique entre les modes des deux propositions. L'exemple le plus souvent cité dans les manuels est le suivant: *Praeclare uiceramus, nisi ... Lepidus recepisset Antonium* Fam XII, 10, 3; à l'intérieur de l'indicatif, l'écart par rapport à la réalité peut être marqué par l'IPtP ou par l'IPtI.<sup>15</sup> Parfois, au contraire, le contenu du verbe principal était vraiment 'réel', et cela aboutissait à une construction de même forme: *etiam si non scriberes facere te diligentissime tamen sciebam* Q II, 12, 3; *si in isto essem, tu scis quid sit interpellare* ibid. 8, 1. Enfin, dans beaucoup de cas, certains verbes principaux qui impliquaient d'emblée l'écart par rapport à la réalité se mettaient de préférence à l'indicatif, mode non-marqué. Telles les formes de la conjugaison périphrastique renvoyant à la postériorité: *Eius aduentus ... concursus ... qui erat futurus si una tecum decederet neque antea uisus esset sustulit* Q I, 2, 1.<sup>16</sup> Il va sans dire que le cas le plus caractéristique est représenté ici par la classe des verbes modaux, qui introduisaient dans la phrase le trait sémantique d'une 'modalité' particulière, sans égard aux chances de la "réalisation" (*supra*, 42): tels *debut*, *potuit*, etc. (Nous avons ici, bien entendu, un aspect spécifique des neutralisations possibles entre indicatif et subjonctif.)

Vu ces faits du latin classique, vu aussi la tendance à la variation libre des modes en latin tardif, on ne s'étonne pas de relever des cas de neutralisation de l'opposition indicatif ~ subjonctif dans les apodoses de phrases hypothétiques — plus précisément, de voir utiliser l'indicatif sans raison apparente. Ce n'est pas que l'on ne trouve des subjonctifs réunis d'après la norme classique, surtout au CPtP: *si ... ibidem fuisset ... uindicassim* Fr III 21 (p. 101, 30); *si ... non prepedisset ... meruisset* ibid. IV 60 (p. 151, 8), passés irréels tous les deux. D'après ce que nous venons de dire au sujet des verbes modaux, la phrase suivante n'a pas non plus une allure "moderne": *si cor habuisset, ego eum praeualere non potueram, nec hic numquam uenisset* ibid. II 57 (p. 81, 30). En revanche, la transcription d'une phrase de Grégoire de Tours par la

<sup>13</sup> Pour d'autres exemples, cf. BLASE, *Konjunktiv*, 30—1; OUDOT, *Syntaxe*, 407.

<sup>14</sup> "die Form *si sit* — *sit* allmählich verschwunden ist und in der Sprache des Volks vielleicht schon in klassischer Zeit im Aussterben begriffen war" BLASE, *Konjunktiv*, 45; cf. la note 4 ci-dessus.

<sup>15</sup> Cf. RONCONI, *Verbo*, 109—10; WOODCOCK, *Syntax*, 156—7; HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 328; BOURCIEZ, *Éléments*, 130; MAURER, *Latim vulgar*, 181. Il s'agit là d'une "métaphore" dans l'emploi du temps, cf. WEINRICH, *Tempus*, 106—8.

<sup>16</sup> Cet emploi de l'indicatif est possible dès le latin préclassique, cf. RONCONI, *Verbo*, 111—2; WOODCOCK, *Syntax*, 156; HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 328—9.

chronique de Frédégaire est révélatrice: *In nomine deorum meorum puer fuisset, uixerat* Fr III 20 (p. 101, 12, *uixisset* ms. 2a), inspiré de *Si in nomine deorum meorum puer fuisset dicatus, uixisset* Hist. Franc. II 29. En effet, l'indicatif devient fréquent en principale; voici un autre exemple, semblable au précédent, avec une structure *si* + CPtP + IPtP: *Si Bellesarii consilium uoluissemus subcumbere, iam olim ab imperio fueras degradatus* Fr II 62 (p. 86, 21).<sup>17</sup> Pour exprimer ce 'passé non-réalisable', une autre chronique recourt à la combinaison IPtP + *si* + CPtI (l'emploi de ce dernier temps représentant un archaïsme, cf. *supra*, 38, mais l'indicatif étant "moderne", pour ainsi dire): *numquam contra se pares inuenerant, nisi ... se ipsos (= ipsas) discernerent fortissimae nationes* Get 261.<sup>18</sup> L'IPtP peut être remplacé par l'IPtI, qui semble renvoyer au présent, tout comme éventuellement le CPtP dans la phrase suivante: *Si Childerico (= Childericum) ubicumque potuissemus conperire, libenter eum super nos recipebamus ad regem* Fr III 11 (p. 96, 10). L'IPrP se rencontre parfois dans le même contexte, avec une valeur de 'passé': *exercitus ... ad patriam fuerunt repedati, si Arnebertum docem (= Arnebertus dux) ... a Wasconibus ... non fuisset interfectus* *ibid.* IV 78 (p. 160, 15); ou, pour citer un verbe modal: *nec aliter ab Hunnorum dominio diuelli potuit gens aliqua Scythica, nisi ... mors Attilae proueniret* Get 253.<sup>19</sup> Jusqu'ici, nous avons vu des cas de neutralisation dans des propositions principales accompagnées de subordonnées au subjonctif: le changement de mode peut être décrit comme la suppression d'un trait redondant. Cependant, l'indicatif apparaît en proposition indépendante, pour exprimer la 'possibilité': *ineptum iudicaueram* Get 202 'j'aurais jugé inopportun'; *optabilem duxeram* Fr II 53 (p. 74, 5). Le passage que nous venons de citer de Fr III 11 continue de la façon suivante: (*recipebamus ...*) *forsitam per ipsum de his adflictionibus eripiebamur* — ce qui montre clairement l'une des voies imaginables de ce nouvel emploi de mode et de temps en principale: la généralisation de l'indicatif placé à l'origine à côté d'une subordonnée hypothétique (généralisation possible évidemment grâce à certaines situations et à certains contextes). Il est toutefois évident, d'autre part, que cette modification est encore autrement liée à des antécédents latins, puisqu'elle ne fait qu'étendre l'indicatif de 'possibilité' des verbes modaux (*supra*, 42 et 55). Une expression comme *quo pacto ... hic reuerti potuerat?* (Fr II 57, p. 81, 31) marquant l'irréel au passé servait ainsi de base pour la norme nouvelle. Néanmoins, les verbes modaux présentent eux-mêmes des alternances caractéristi-

<sup>17</sup> Cf. *Paene fuerat ... multorum estragis (= strages), nisi ... fuisset repressum (=repression)* Fr IV, 55 (p. 148, 15). Pour les indicatifs des principales en phrase hypothétique, cf. encore BOURCIEZ, *Éléments*, 283; UDDHOLM, *Formulae*, 149; HAAG, *Fredegar*, 927.

<sup>18</sup> Cf. l'*Index* de l'éditeur MOMMSEN, p. 190: "indicatiuus pro coniunctiuo hypothetico".

<sup>19</sup> Cf. l'alternance *debuisset/deuississet* dans les manuscrits: PLS 63, 1. Pour ces faits, cf. HAAG, *Fredegar*, 926-7

ques entre indicatif et subjonctif et entre différents temps verbaux.<sup>20</sup> Quant au choix du temps de l'indicatif, c'est l'IPtP qui domine dans nos exemples pour l'expression du passé, tandis que l'IPtI semble se fixer au présent (en effet, une variation *poterat* ~ *possit* existait depuis longtemps)<sup>21</sup>. Faisons remarquer dès maintenant que ces transformations devaient élargir les champs sémantiques des passés de l'indicatif, donc, la diminution de la redondance du subjonctif conduisait à la naissance de certaines dissymétries à l'intérieur du mode non-marqué.

Quant aux anciennes phrases hypothétiques formulées au présent du subjonctif, la tendance est également à l'emploi de l'indicatif en principale. La valeur de 'nécessité' semble avoir très vite gagné le CPrI (aux dépens de la valeur de 'possibilité', *supra*, note 4), et ce changement sémantique est bien attesté par nos documents. Ainsi, dans les apodoses des hypothétiques, on relève le présent de l'indicatif: *nisi precipieris ex eis plurimus (= plurimos) iugulari, eorum superbia non mitigas* Fr III 11 (p. 96, 5); *nos sui sumus, si tamen nobiscum disposuerit amicitias conseruare* *ibid.* IV 68 (p. 154, 31). On pourrait penser que le CPrP de ces subordonnées se rapportant au présent ou au futur maintient le trait de la 'possibilité', perdu en principale, puisqu'une distinction de ce genre semble exister en latin classique entre CPrP et IPrP: *si inueterarit, actum est* Fam XIV, 3, 3, face à *si nos ad aliquam ... spem fortuna reseruauit, minus est erratum a nobis* *ibid.* 4, 1. Toutefois, en latin tardif, l'emploi du subjonctif pour l'indicatif dans ce type de proposition ne représente plus l'ancienne nuance "potentielle" (que nous appelons le trait 'possibilité' à l'intérieur de l'écart par rapport à la réalité), face à la nuance "réelle": dans l'*Itinerarium*, nous lisons *si uis, ecce modo pedibus duco uos ibi* Eg 15, 1 (subordonnée à l'indicatif), mais aussi *Si uultis uidere aquam ..., potestis uidere, si tamen uolueritis laborem uobis imponere* 10, 8, où le mode est devenu indifférent pour le sens. L'égalité sémantique entre *si uultis* et *si uolueritis* n'est aucunement surprenante si l'on considère que le CPrP est devenu une sorte de forme hypothétique "atemporelle", à preuve la formule de jugement canonique dans les lois des Francs Saliens: *si id fecerit ... iudicetur*. Ajoutons que malgré l'emploi général des expressions de ce type, *fecit* peut bien remplacer *fecerit* même dans les lois, cette dernière forme ayant probablement une résonance plutôt littéraire (nous reviendrons sur sa position parmi les temps verbaux, *infra*, 63).<sup>22</sup> Une question se pose maintenant: est-ce que cette alternance des

<sup>20</sup> Cf., dans une disposition souvent répétée de la Loi Salique ('si le délit était tel qu'en cas d'être prouvé, il entraînerait le jugement de culpabilité...'): *Si uero talis causa fuerit, quare XXXV solidos, si adprobatus fuisset, poterat culpabilis iudicare (= iudicari)* PLS 53, 3:LS 89, 3 mss. A, si consuetus fuisset ... debuisset soluere K, si probatus fuisset potuerit ... soluere C5 (cf. poterit C6; cf. unde XXXV solidos soluat D, cf. E). Cf. encore PLS 53, 4; PLS 53, 2: LS 89, 2; PLS 63, 1.

<sup>21</sup> Cf. UDDHOLM, *Formulae*, 148—9 avec bibliographie

<sup>22</sup> Cf. VÄÄNÄNEN, *Latino volgare*, 284; MOIGNET, *Subjonctif*, 283—4

modes caractérise aussi les subordonnées hypothétiques "potentielles" et "irrélles"? Or, à côté des phrases avec CPTP et CPtI, citées ci-dessus, on relève effectivement des exemples de neutralisation en subordonnée: *Si iubebas ... accederemus ad prilium* Fr II 62 (p. 87, 35). On voit cependant le subjonctif réapparaître du même coup dans la principale — ce qui est d'autant plus remarquable que l'IPtI revient dans la suite, en proposition indépendante: *cognuscebas, cui ex nobis sit utilitas an ignavia* 'tu pourrais connaître ...'.<sup>23</sup> On peut conclure que pour le moment, le subjonctif était nécessaire dans l'une des deux propositions de la phrase hypothétique — sans doute aussi pour éviter la confusion avec les indicatifs dénotant des 'faits' au passé: *si* [sc. *Winidi*] *ad uincendum preualebant, tunc Chuni predas capiendum adgredebant* Fr IV 48 (p. 144, 19), où *si* a un sens proche de 'quand'.

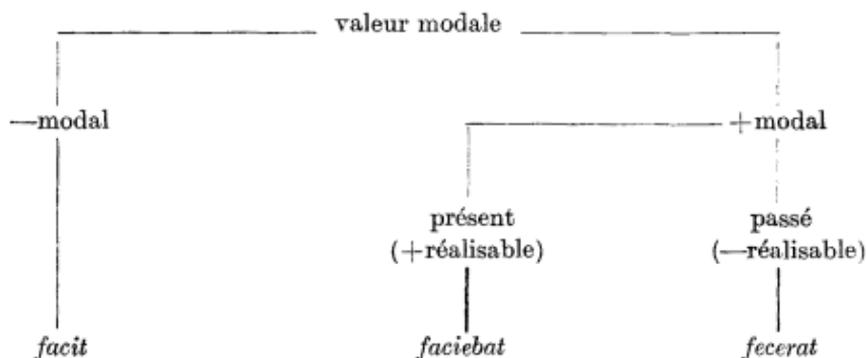
Le développement énergique de la valeur de 'possibilité' à l'intérieur du champ sémantique des temps passés de l'indicatif a rencontré la tendance périprastique générale caractérisant le latin tardif. Il en résulte qu'une vieille périphrase, "*habere* + inf.", exprimant la 'nécessité' et la 'possibilité' à la fois (*supra*, 13), devient peu à peu synonyme, au passé, de certains temps du subjonctif marquant la 'possibilité'. C'est là le point de départ de la grammaticalisation de la tournure "*habebam* + inf." (ou "*habui* + inf."), qui se spécialise dans un sens modal, et se sépare ainsi de "*habeo* + inf." (au présent), grammaticalisé avec un sens temporel (futur). (On sait d'ailleurs qu'un parallélisme de certains emplois temporels — expression de la postériorité par rapport au passé et au présent respectivement — subsistera.) Nos textes ne témoignent pas encore d'une telle séparation sémantique (*trauersare habebamus* Eg 2, 1; *exire habebamus* *ibid.* 4, 5 renvoient encore à une 'nécessité dans le passé'), on a montré cependant que "*habebam* (*habui*) + inf.", placé en principale, se rattache souvent à l'expression d'une condition irréelle au passé: *Sanare te habebat Deus, si confitereris* Ps. Aug. Migne 39, col. 2214.<sup>24</sup> Le type de phrase hypothétique *si iubebas, darebas* (= *dare habebas*), que l'on propose pour le latin tardif,<sup>25</sup> doit caractériser en fait la dernière période de celui-ci (phase préromane des VII<sup>e</sup>—VIII<sup>e</sup> siècles). L'IPtI et le temps verbal nouveau qui le contient tendront à se situer dans le domaine sémantique du présent.

<sup>23</sup> Cf. MOIGNET, *Subjonctif*, 190. On relève, dans la chronique de Frédégaire, deux passages parallèles, où IPtI et CPtI fonctionnent de la même façon: *si praeualebat ... daret* (*praualeret* 2a) et *si praeualebant ... perciperent* (= *perciperent*) II 53 (p. 73, 16 et 20). Il n'est pas tout à fait impossible que dans ces cas, le subjonctif soit en partie le produit d'une sorte de style indirect libre, étant donné que les principales des deux phrases dépendent de *petens auxiliare contra Chumis* (sc. *dicit*). On a des passages semblables *ibid.* IV 37 (p. 139, 1); IV 52 (p. 145, 22). — Pour ce type de la phrase hypothétique, v. BOURCIEZ, *Éléments*, 284.

<sup>24</sup> Cf. THIELMANN, *Habere inf.*, 187 et 194; MOIGNET, *Subjonctif*, 189—90; BOURCIEZ, *Éléments*, 283—4. Selon R.—L. WAGNER (*Hypothétiques*, 82—3), cette construction s'est grammaticalisée plus lentement que la périphrase préparant le futur roman — ajoutons cependant que l'état de la langue était déjà favorable à l'amorce d'un tel processus, cf. COLEMAN, *Habeo inf.*, 224.

<sup>25</sup> HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 662.

Quant à l'ensemble des modifications survenues dans l'expression de la 'possibilité', on peut constater que l'opposition classique entre indicatif et subjonctif a été fortement limitée et en même temps souvent remplacée par d'autres moyens linguistiques. Le point de départ de la tendance à la neutralisation a été probablement l'apodose de la phrase hypothétique; c'est à partir de là qu'elle devait gagner la protase et la proposition indépendante. En ce qui concerne l'emploi des temps de l'indicatif dans ces contextes, c'est l'IPtP qui sera chargé de la valeur de 'passé non-réalisable', tandis que l'IPtI deviendra un 'présent réalisable': ce sont là à l'origine les traits du CPTp et du CPrI (*supra*, 36). Le CPrP, 'passé réalisable', et le CPTI, 'présent non-réalisable', ne seront remplacés par aucun temps de l'indicatif (pour le sort de toutes ces valeurs à l'intérieur du subjonctif, v. plus loin). Tant pour l'IPtI que pour l'IPtP, le trait '±réalisable' se subordonne à la valeur temporelle: cette dernière sera seule pertinente. Du point de vue de la modalité du 'possible', les temps de l'indicatif formeront le micro-système suivant:



(Dans ce système, l'IPrP peut éventuellement remplacer l'IPtP, *supra*, 56.) Dans les propositions indépendantes (donc non appuyées par une subordonnée hypothétique), ces formes fonctionnent aidées par un contexte plus large ou par la situation; le caractère 'non-présent' de l'IPtI et de l'IPtP joue le rôle de la création d'un 'écart par rapport à la réalité', en vertu d'une "métaphore" (*supra*, 55). Pour terminer, nous pouvons dire que les positions du subjonctif sont restées relativement fortes dans la subordonnée; cependant, à cause de diverses neutralisations (interchangeabilité de l'IPrI et du CPrI/CPrP surtout), le trait sémantique que nous avons appelé 'possibilité' ne pouvait plus toujours fonctionner de la manière ancienne, pour distinguer les cas "réel" et "non-réel" de l'hypothèse: (*si*) *facit* | *faciat* | *fecerit* et, d'autre part, (*si*) *fecerat* | *fecisset* tendaient vers le même sens. Mais on possédait, naturellement, les oppositions formées au sein de l'indicatif, que nous venons de représenter dans notre schéma ci-dessus. Telles sont les modifications syntaxiques du latin tardif qui

préparent et expliquent la large utilisation de certains temps de l'indicatif pour exprimer l'hypothèse en roman.<sup>26</sup> En dernière analyse, l'évolution linguistique a tendu à séparer l'expression des deux valeurs fondamentales du subjonctif, celle de la 'nécessité' et celle de la 'possibilité', ce qui était en train de créer une opposition sémantique entre le CPrI (plus chargé d'emblée du côté de la 'nécessité', *supra*, 51) et le CPtP (beaucoup plus employé comme temps de la 'possibilité' dès le latin classique) — du moins dans la principale et en subordonnée hypothétique. L'image statique que nous avons cherché à donner du latin tardif ne constitue naturellement qu'une coupe synchronique opérée dans un ensemble de processus complexes; elle n'en préfigure pas moins le système modal des langues romanes, caractérisé par l'apparition du conditionnel et par une opposition plus directe entre les anciens CPrI et CPtP.<sup>27</sup> L'examen de la phrase hypothétique confirme en tout cas l'importance de cette "crise du subjonctif" dont nous avons également découvert les manifestations dans d'autres domaines.

Pour replacer tous ces changements dans un cadre plus large, nous consacrerons quelques remarques à l'emploi des temps du subjonctif dans la proposition principale en général. Précisons d'abord que tous ces temps sont relativement rares en principale, sauf le CPrI. Ce dernier figure par exemple dix fois en cette position dans l'*Itinerarium*, alors qu'on n'y a pas d'exemple des trois autres temps du subjonctif. Remarquons que dans ce texte, les CPrI se répartissent eux-mêmes entre peu d'unités lexicales, donc ils présentent une certaine stéréotypie: on relève deux fois *credat uolo*, deux fois *conueniamus* et trois fois *parati simus* (ayant une valeur d'accompli au présent'). Pour donner un autre exemple concret, dans le second livre de la chronique de Frédégaire, c'est un tiers des CPrI qui se trouve en principale, tandis que les autres temps s'y rencontrent très rarement. D'un autre côté, le CPrI et le CPtP sont seuls à avoir un caractère sémantique plus ou moins net dans ce contexte: le CPtI et le CPrP ne sont pas seulement rares, mais vagues assui du point de vue du sens. Cette situation n'a pas de quoi étonner si l'on considère qu'en latin classique, ce sont précisément le CPtI et le CPrP qui présentent certaines ambiguïtés temporelles fondamentales (*supra*, 36), et que, d'autre part, le CPrP est un temps mal intégré au système (*supra*, 38). On y décèle en même temps la tendance, déjà analysée, qui modifie le contenu de l'opposition entre CPrI et CPtP: au lieu de distinguer les combinaisons de traits '+réalisable, +présent' et '—réalisable, —présent', l'opposition s'établira de plus en plus entre les traits 'nécessité' et 'possibilité'.

<sup>26</sup> Pour une vue d'ensemble, cf. BOURCIEZ, *Éléments*, 129—30 et 283—4.

<sup>27</sup> Cf. MEYER—LÜBKE, *Syntaxe*, 145—50. Pour l'évolution divergente du subjonctif de 'nécessité' et du subjonctif de 'possibilité', v. aussi HARRIS, *Subjunctive*, en particulier la p. 175; remarquons cependant que nous considérons le subjonctif de 'nécessité' et le subjonctif de subordination comme deux emplois nettement différents.

Ainsi, au cours de la transformation du subjonctif, les temps verbaux se sont divisés en deux groupes, caractérisés par un degré de "résistance" plus ou moins grand. Or, curieusement, les différences dans la constitution morpho-phonologique des formes tendaient à créer exactement les mêmes groupes. En effet, ce sont le CPrI et le CPtP qui avaient la forme la mieux "caractérisée"; de leur côté, le CPrP et le CPtI étaient menacés de confusion, à la suite de certains changements morphologiques et phonologiques survenus, indépendamment de la syntaxe, dans le cas de beaucoup de verbes, notamment à l'intérieur de la 1<sup>ère</sup> conjugaison, type le plus fréquent: *canta(ve)rim* et *cantarem* sont prêts à se rejoindre en une forme unique. (Les équivalences entre *occideret* / *occiderit*, *reciperet* / *recepit* / *reciperit*, etc. sont banales dans nos documents.) Dans ce cas, les processus déroulés sur le plan morpho-phonologique de la langue ont pu accélérer la simplification et la polarisation observables sur le plan sémantico-syntaxique et inversement: l'état du système sur ce dernier plan ne faisait guère obstacle aux développements morpho-phonologiques récents dans le domaine du subjonctif.<sup>28</sup>

Nous sommes en train de décrire un appauvrissement du subjonctif (qui permettra, nécessitera même un nouvel enrichissement, *infra*, 64). Néanmoins, le CPtI et le CPrP, formes tendant à disparaître de la principale, méritent un examen spécial ici: on doit se demander dans quelle mesure leur emploi dans les textes correspondait encore à une "vie" réelle de ces temps dans la langue parlée. Par une brève analyse, nous voudrions montrer que dans la principale, ces formes ne s'employaient plus guère spontanément, ce qui n'excluait naturellement pas leur utilisation écrite ni leur reconnaissance par les locuteurs. En ce qui concerne la subordonnée, nous y reviendrons (*infra*, 77), mais notons d'ores et déjà que la survie, limitée, du CPrP en subordonnée est inséparable du traitement de son quasi-homonyme, l'IFP, et qu'il faut examiner les deux temps ensemble.

Comme nous venons de l'indiquer, le CPrP et le CPtI ne sont pas tout à fait absents de la principale. En dehors des occurrences déjà citées (*supra*, 51 et note 2), voici d'abord des exemples pour l'"injonction": CPrP: *dominus ... aliam medietatem se nouerit (esse) soluiturum* PLS 35,8 'il doit savoir'; CPtI: *soluerent* PLS 42, 3 ms. A4 (*soluant, cogantur exsoluere* cett.); *iurarent* PLS 56, 3 ms. A4 (*iurare debent* cett.). Nous avons là, en fonction injonctive, un emploi tout à fait sporadique des deux temps, qui ne reflète certainement pas la langue parlée. La même remarque s'applique au *dixerim* "potentiel" de Get 189. Toutefois, il en va peut-être autrement du CPtI utilisé dans l'apodose des phrases hypothétiques; du moins est-ce un emploi qui donne davantage

<sup>28</sup> Cf. HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 552. — Les changements ayant lieu sur ces deux plans du système linguistique sont mis en rapport par G. GUILLAUME de la manière suivante: "L'évolution systématique du langage (...) n'est pas indépendante de l'évolution phonétique: elle s'y involue et lui impose du dedans une tension et une direction" (*Architextonique*, 66).

à réfléchir. C'est d'abord que cette forme est extrêmement fréquente en toutes sortes de subordinées (*infra*, 77); d'autre part, dans le cas qui nous intéresse, on peut lui assigner le trait 'possibilité'. On a vu effectivement (*supra*, 58) qu'il entrait en une sorte d'alternance avec l'IPtI, pour exprimer la 'possibilité au présent' dans une séquence comme *Si iubebas ... accederemus* ou (toujours dans Frédégaire) dans certains passages influencés peut-être par une variété libre de l'*oratio obliqua*.<sup>29</sup> Au passé, le CPtI est naturellement synonyme du CPtP: *pene (= paene) Attilam trucidarent, nisi prouidus prius fugisset* Get 210 (de même en subordonnée: *nisi ... discerperent, nisi ... proueniret*, également dans les *Getica*, *supra*, 56). Cependant, par cette hésitation temporelle, le CPtI semble garder quelque chose de son ambiguïté classique — or, c'est ce qui doit éveiller des soupçons à une époque où le CPtP commençait à conquérir le domaine du présent (v. plus loin). La valeur de 'passé' du CPtI a une résonance archaïque dès la période classique; ajoutons que les exemples cités proviennent précisément de Jordanès, auteur cherchant une certaine élégance classique, et qui ne se fait pas faute d'utiliser le tour classique *uideres* 'on aurait pu voir' (*supra*, note 2). Ainsi, le CPtI renvoyant au passé doit être un produit de la confusion CPtP/CPtI et de réminiscences classiques, ces réminiscences apparaissent cependant ici avec une certaine cohérence, qui nous fait considérer le CPtI tardif, en définitive, comme un temps verbal avant tout littéraire, dont l'emploi en langue parlée devait être déjà tout à fait limitée pendant la période qui nous intéresse.<sup>30</sup>

D'après le témoignage de nos textes, le CPtP n'avait pas encore occupé, à l'époque que nous étudions, tout le domaine sémantique traditionnel du CPtI.<sup>31</sup> Nous venons de voir, en effet, que ce dernier temps continue à désigner la 'possibilité au présent', bien qu'il ait pour rivaux, dans cette fonction, tant l'indicatif que certaines autres formes du subjonctif (*supra*, 56—58), ce qui est en rapport avec son caractère de temps littéraire. On a bien décrit le processus au cours duquel le type *uideres, putares* 'on aurait pu voir', etc. — dernier reste systématique du CPtI se rapportant au passé — a été éliminé par *uidisses, putasses*, à partir du I<sup>er</sup> siècle de notre ère.<sup>32</sup> C'était le début d'un changement qui devait conduire en préroman — et, partiellement, en roman — à un CPtP temporellement indifférencié dans l'expression de l'hypothèse (trait 'possibilité'). Ainsi, le CPtI, forme insuffisamment "caractérisée", a cédé, d'une part,

<sup>29</sup> V. les exemples de la note 23 ci-dessus; en outre, cette phrase hypothétique dépendant d'un *dicens*: *nisi festinus ad residendum pergerit, periculum ad degradandum haberit* Fr II 53 (p. 74, 14).

<sup>30</sup> Tout ceci confirme les remarques que l'on a pu faire au sujet du caractère littéraire du CPtI tardif. Cf. MEYER-LÜBKE, *Lat. Spr.*, 490; SCHRAMM, *Lex*, 109; HOFMANN-SZANTYR, *Syntax*, 334. Pour les fautes de l'*oratio obliqua* chez Frédégaire, v. HAAG, *Fredegar*, 927—8.

<sup>31</sup> Cf. néanmoins *ultinam illi ad mercedem ueam luere (= lucri) fuisset* Fr IV 60 (p. 151, 6), avec une valeur de 'nécessité', à la place de *sit/esset; potuissent* *ibid.* III, 11 (cité *supra*, 56, hypothétique).

<sup>32</sup> On a relevé une alternance dès Sénèque et Pétrone, cf. THOMAS, *Subjonctif*, 221—2; CALBOLL, *Modi*, 281; VÄÄNÄNEN, *Latino volgare*, 237. Pour le remplacement du CPtI par le CPtP, cf. encore BOURCIEZ, *Éléments*, 129—30; PERRET, *Verbe*, 112; HOFMANN-SZANTYR, *Syntax*, 321; MAURER, *Latim vulgar*, 182.

à la pression du CPtP (qui a répété le décalage du CPtI s'étant produit quelques siècles plus tôt, *supra*, 40), et, d'autre part, à la tendance de neutralisation entre subjonctif et indicatif. L'élimination de ce temps est donc en rapport avec certaines directions fondamentales de l'évolution, notamment avec la création d'un système morphologique plus pauvre et plus clair. Nous pouvons être d'accord avec ceux qui, en cherchant les facteurs décisifs de la restructuration du subjonctif, ont parlé d'un besoin de clarté et de simplicité;<sup>33</sup> il apparaît toutefois que le conditionnement historique de la transformation était plus complexe. Le dépérissement du CPtI est lié à des antécédents lointains: effacement des distinctions aspectuelles (*supra*, 39) et fragilité (non seulement latine peut-être) de l'opposition '+réalisable' ~ '-réalisable' (*supra*, 41); et tous ces processus possèdent un arrière-plan "typologique" commun: la tendance à l'allégement de la morphologie, qui doit se rattacher le plus directement aux pressions externes exercées sur le système.

Cette image de l'emploi des temps du subjonctif en proposition principale ne serait pas complète sans quelques détails d'un recul du CPrP, qui est inséparable de la fusion de ce temps avec l'IFP, processus remontant à l'époque classique.<sup>34</sup> Le facteur formel et le facteur fonctionnel agissaient dans le même sens, ici aussi: le vocalisme de la désinence (IFP: *i* bref; CPrP: *i* long) a été nivelé pour des raisons phonétiques et analogiques, jusqu'à ce que se conserve, comme seul appui de la différence fonctionnelle, l'opposition *dixero* ~ *dixerim*<sup>35</sup>; d'autre part, un rapprochement de ces deux rôles de "parfait" a eu lieu tôt, et les deux temps verbaux tendaient à n'en faire qu'un seul, avant tout dans la subordonnée, où ils exprimaient une 'antériorité par rapport au futur/présent', l'opposition indicatif ~ subjonctif commençant à subir ici une nouvelle neutralisation. (En *oratio obliqua*, c'est un processus achevé dès le latin classique: le CPrP est identique à l'IFP direct dans *legatos ... ad Caesarem mittunt: sese paratos esse portas aperire, quaeque imperauerit facere* BC I, 20, 5.) Tant que subsistait une symétrie globale entre infectum et perfectum, les deux temps pouvaient rester séparés pour la conscience linguistique; toutefois, on a des exemples de confusion à la première personne dès l'époque classique, et la quasi-homonymie en question achèvera de rendre la valeur du CPrP incertaine à l'intérieur du mode subjonctif. En latin postclassique, les types *dixerim* et

<sup>33</sup> "Miné par la contradiction qu'il portait (...) en lui du fait de sa double valeur présente et passée, l'imparfait était voué à disparaître" (THOMAS, *Subjonctif*, 244); "les systèmes psychiques tendent au maximum de simplicité. Le système double latin portait en lui-même une nécessité d'unification" (MOIGNET, *Subjonctif*, 154). G. MOIGNET renvoie ici à la dualité "présent"/"parfait" en latin chez GUILLAUME (*Architectonique*, 19), en croyant reconnaître la même dualité au subjonctif. (Toutefois, les choses sont ici plus complexes à la suite du caractère spécifique du mode, v. *supra*, 41.)

<sup>34</sup> "... après Plaute le futur II et le subjonctif parfait sont des formations mourantes, et, livré à lui-même, le latin parlé les perdit sans doute de bonne heure" (THOMAS, *Subjonctif*, 197). La *Syntax* de HOFMANN-SZANTYR (394) considère le CPrP comme un temps vivant jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle, il est évident cependant que cela ne doit valoir que pour les textes littéraires.

<sup>35</sup> Cf. LEUMANN, *Grammatik*, 609; THOMAS, *Subjonctif*, 195; CALBOLI, *Modi*, 267.

*dixero* — dans la mesure où ils sont encore utilisés — sont confondus par la langue littéraire aussi,<sup>36</sup> et des premières personnes en *-o* peuvent apparaître en des positions qui ont été propres au CPrP: *dirige me ... ut ... si adiutus a domino uicero, fama uestrae pietatis inradiet* Get 291<sup>37</sup> (nous reviendrons sur l'emploi — de caractère avant tout littéraire probablement — du CPrP/IFP en subordonnée *infra*, 75). La mode littéraire des tournures comme *dixerit aliquis* (*supra*, 39) continue encore pendant un certain temps, et des CPrP hypercorrects peuvent remplacer des CPrI<sup>38</sup> et des CPTI, sans que l'on puisse toujours décider, dans ce dernier cas, s'il ne s'agit pas d'un phénomène purement phonétique.<sup>39</sup> C'est pour ces raisons qu'une forme comme *preciperit* — qui est d'ailleurs un subjonctif manifestement "fautif" dans le texte — peut recevoir plus d'une interprétation: *cumque Nantildis regina ... in Bur[gun]diae regnum uenissit, ... omnes seniores ... de regnum Burgundiae ad se uinire preciperit* Fr IV 89 (p. 165, 30) ms. 3 (*precepit* cett.). Nous avons fait ces quelques remarques pour montrer comment un temps verbal chargé de fonctions diverses, mais insuffisamment délimité par rapport à ses voisins des points de vue sémantique et phonétique, devait se transformer en relique littéraire ou, pour le moins, rétrécir son sens là où il avait survécu. Les antécédents classiques, qui sont ici en partie les mêmes que pour le CPTI (*supra*, 38), apparaissent encore plus clairement peut-être, et semblent confirmer l'hypothèse selon laquelle les dissymétries formelles et fonctionnelles d'un système constituent des "points faibles" lors des transformations de grande envergure, d'origine en partie extérieure.

Au cours de cet examen des temps du subjonctif, nous avons suivi le destin des formes que le latin tardif pouvait hériter de la langue classique. Cependant, à côté de l'appauvrissement du système que nous venons de constater, il faut tenir compte de la naissance de nouvelles oppositions, conduisant à un nouvel enrichissement, peut-être dès cette époque. Nous pensons naturellement à la grammaticalisation de la périphrase "verbe de 'possession' + PP", en un sens d'"accompli": tôt ou tard, le subjonctif devait connaître une opposition systématique entre temps "simples" et temps périphrastiques (*supra*, 9) du type "*habeam/habuissem* (éventuellement *teneam / tenuissem*) + PP", en vue d'une distinction aspectuelle entre 'accompli' et 'non-accompli', tant en principale qu'en subordonnée. Nos matériaux n'offrent pas de témoignage direct, quant au subjonctif (*cum* [sc. *eum*] *uinctum tenerit* Fr II 62, p. 85, 30 peut appartenir à un usage traditionnel), nous nous permettons cependant de

<sup>36</sup> THOMAS, *Subjonctif*, 188. Le même auteur (*op. cit.*, 89) cite la question posée par Aulu-Gelle (18, 2, 14): "*scripserim, legerim, uenerim cuius temporis uerba sint, praeteriti an futuri an utriusque*".

<sup>37</sup> Cf. *ut ... si uicero ... possedeam et si uicero ... possedebo* *ibid.*

<sup>38</sup> Pour des exemples chez des auteurs postclassiques, v. THOMAS, *Subjonctif*, 106-7.

<sup>39</sup> *uidetur unum caeli positionem, alium herbarum fructumque explorare naturas* Get 70 (*uidetur* ms. HPV.L., *uidetur* cett.). "... la distinction se perd, comme il est naturel, entre deux tours qui deviennent artificiels et savants" (THOMAS, *Subjonctif*, 83 n. 1, à propos de ce texte)

représenter ici le système à venir, qui devait être en voie de formation à notre période :

	nécessité	possibilité
—accompli	<i>faciat</i>	<i>fecisset</i>
+accompli	<i>habeat factum</i>	<i>habuisset factum</i>

(Il faut naturellement prendre en considération ici certains changements phonétiques, y compris les évolutions "allégo".) Ce schéma — qui ne tient pas compte de certaines complications présentes en subordonnée, notamment d'un certain rôle du CPrP — permet de formuler un certain nombre de remarques conclusives quant au fonctionnement des temps du subjonctif en proposition principale et quant au sens de l'évolution. D'abord, l'expression du '± réalisable' a été de nouveau éliminée du système, tandis que celle du temps a été modifiée: à la suite de la perte des types *faceret* et *fecerit*, elle a été subordonnée à l'aspect, pareillement à ce que nous avons supposé en latin archaïque (*supra*, 38). Les temps du subjonctif préroman continuaient à distinguer certaines nuances modales ('nécessité' et 'possibilité'), et, tout en gardant ainsi une autonomie sémantique, ils participaient à l'une des oppositions déterminantes du système verbal. La "crise du subjonctif" a été résolue précisément grâce au besoin d'exprimer de manière simple certaines valeurs modales fondamentales, grâce aussi à une nouvelle organisation du mode, qui le rapprochait de l'indicatif; et n'oublions pas son emploi en une position syntaxique qui intégrait en une unité fonctionnelle toutes les formes du subjonctif. Il s'agit, bien entendu, de la proposition subordonnée.

Nous avons constaté que du point de vue distributionnel, le subjonctif de la subordonnée se comporte en latin classique comme un terme non-marqué par rapport à l'indicatif: il peut apparaître dans tous les types de subordonnées, et il est obligatoire dans quelques-uns (*supra*, 35 et 42). Entre les périodes préclassique et classique, les textes témoignent d'un élargissement de l'emploi du subjonctif en proposition subordonnée. A côté de l'opposition modale ("in absentia"), qui continue à caractériser certaines espèces de subordonnées, se développe ainsi un contraste nouveau ("in praesentia") entre indicatif et subjonctif: l'apparition d'une séquence "conjonction + subjonctif" indiquera désormais un niveau plus bas à l'intérieur de la hiérarchie de la phrase. La formation de ce "subjonctif de subordination" est connue dans ses détails;<sup>40</sup> et on a su mon-

<sup>40</sup> Cf. par ex. MEILLET-VENDRYES, *Traité*, 668-72; HOFMANN-SZANTYR, *Syntax*, 329 et passim; CALBOLL *Modi*, 410, avec l'histoire de la recherche antérieure. Selon F. THOMAS, "le subjonctif dit de subordination (...) tend à devenir un simple substitut de l'indicatif sans valeur précise" et "empiète de plus en plus sur le domaine de l'indicatif, tout en perdant par contre-coup la valeur modale" (*Subjonctif*, pp. VII et XIII). Plus spécialement pour le latin ancien, v. WACKERNAGEL, *Vorlesungen I*, 242-5; cf. PERRET, *Verbe*, 126.

trer comment le glissement de la valeur modale propre vers une valeur de véritable "subiunctivus" contribuait à l'originalité de la syntaxe latine.<sup>41</sup> C'est évidemment dans la langue littéraire que les niveaux de cette hiérarchie des "degrés d'actualisation" (*supra*, 48) se trouvaient le mieux élaborés, ce qui exige une grande prudence lorsque l'on cherche à établir les normes de la langue parlée dans ce domaine; néanmoins, c'est cette dernière qui devait fournir les bases du phénomène, dont le développement s'explique d'ailleurs par toute une gamme d'analogies syntaxiques (*supra*, 47).

Il s'ensuit qu'en essayant de rendre compte des modifications postclassiques du subjonctif en subordonnée, on doit prendre en considération la différence qui le séparait du subjonctif en principale dès le latin classique. Cette différence n'existe naturellement que sous la forme d'une tendance, puisque l'opposition fondée sur le trait de l'écart par rapport à la réalité fonctionne dans la subordonnée également, et même certains types de subjonctifs obligatoires possèdent une motivation sémantique transparente (tel celui de la proposition finale.) Mais la tendance existe indéniablement; on peut la formuler en termes distributionnels, mais elle devait avoir sa place dans le processus psycholinguistique du codage des informations: l'opération d'enchâssement pouvait elle-même déclencher l'emploi du subjonctif. Or, à une période qui se montre très sensible à l'égard des dissymétries accumulées diachroniquement, on ne peut être surpris de voir qu'un certain nivellement aura lieu entre proposition principale et proposition subordonnée. Il n'est pas exclu (*supra*, 51) que les subordonnées hypothétiques et de type final aient pu jouer un rôle dans l'évolution de la double valeur du subjonctif en principale, mais l'inverse semble vrai aussi: le subjonctif de la subordonnée était le plus vulnérable là où il avait perdu le contact avec son prototype en principale. Ainsi, la subordonnée était atteinte, à son tour, par la "crise du subjonctif", mais celui-ci en souffrait maintenant par son côté proprement „subordonnant", "hiérarchisant". Il apparaît cependant que cette adaptation de la subordonnée à la principale faisait partie en même temps d'une autre tendance encore: celle de la diminution de la redondance. En effet, l'emploi de l'indicatif à la place d'un subjonctif (quasi) obligatoire permettait de faire l'économie d'une forme moins usuelle dans certains contextes et de diminuer ainsi, dans une certaine mesure, le "coût" paradigmatique de la transmission de l'information. Ces remarques éclairent peut-être les raisons de l'instabilité du subjonctif dans les subordonnées où il ne s'opposait pas à l'indicatif ou il ne pouvait s'appuyer sur l'analogie de la principale: en dernière analyse, la conjonction était apte, à elle seule, à remplir la fonction subordonnante. La modification esquissée devait conduire à un accroissement de la proportion des subjonctifs motivés en subordonnée et, par là, à un parallélisme entre

<sup>41</sup> "Grâce au jeu de l'indicatif et du subjonctif, le latin a un système de la subordination qui est sans doute le plus puissamment articulé de tous ceux qu'offrent les langues indo-européennes" (MEILLET, *Esquisse*, 154).

les deux espèces de propositions quant à la situation de la marque sémantique distinctive : durant la période examinée, le subjonctif de la subordonnée tendra à devenir lui aussi le terme marqué de l'opposition modale (*supra*, 34). Toutefois, ce nouvel état du système (subjonctif marqué ou en variation contextuelle avec l'indicatif) ne sera entièrement acquis que dans les langues romanes.<sup>42</sup>

Le tableau synchronique qui se dégage de l'examen de nos documents rappelle beaucoup ce que nous avons appelé, dans la principale, les phénomènes d'une „variation libre" entre modes. Ces hésitations reflètent la mutation du système : derrière le tâtonnement de l'expression, l'on découvre le conflit, mais aussi la coexistence d'un système de règles dépassé et d'un autre, en voie de formation — en un mot, l'incertitude manifeste une sorte de “synchronie dynamique”. Dans la subordonnée, on rencontre, d'une part, une tendance — surtout littéraire probablement — à maintenir le “subjonctif de subordination”, à étendre même son emploi ; et l'on entrevoit, d'autre part, le recul de ce même subjonctif obligatoire, qui doit correspondre au sens fondamental de l'évolution de la langue parlée. La “variation libre” de l'indicatif et du subjonctif revêt naturellement des formes différentes suivant le type de subordination ; pour rendre compte de ces divergences, on doit revenir sur la situation des différents types en latin classique, notamment sur les nombreuses dissymétries caractérisant l'emploi des modes dans les subordonnées latines (*supra*, 42—48).<sup>43</sup>

Il découle de nos constatations générales que l'alternance des modes est peu probable dans les textes lorsqu'un subjonctif régulier de la subordonnée se laisse transposer en principale avec suppression de la subordination, ou lorsque les deux modes se trouvent en opposition. Ainsi — pour ce qui concerne d'abord la subordination de type “complétif” (*supra*, 43) —, la subordonnée finale a été à peine touchée par la “crise du subjonctif”.<sup>44</sup> En revanche, les subordonnées “objet” dont le verbe était porteur du trait de la ‘nécessité’ se trouvaient en une situation plus complexe. Le subjonctif de ce type de proposition — tout comme celui de la finale — était à la fois sémantiquement motivé et contextuellement obligatoire ; la subordonnée connaissait ici, pour certains verbes, une variation libre avec la construction infinitive (*rogo, ut ueniat/rogo eum uenire*), ou

<sup>42</sup> Il paraît intéressant de mentionner ici que dans l'application phonologique de la théorie de l'information, on utilise avec succès le principe suivant lequel il n'est plus économique de laisser subsister une forme complexe lorsque sa probabilité d'occurrence dépasse — partant, sa valeur d'information ne dépasse plus — celles de la forme simple correspondante. Pour l'accroissement de la fréquence des consonnes longues en latin et pour leur abrégement qui en a découlé peut-être, v. MARTINET, *Économie*, 140—1.

<sup>43</sup> Pour la perte de certaines nuances de la subordination en latin tardif, cf. HERMAN, *Conjunctions*, 267 et passim ; VÄÄNÄNEN, *Latino volgare*, 282 ; MAURER, *Latim vulgare*, 178.

<sup>44</sup> L'indicatif n'apparaît que très sporadiquement en finale, de sorte que l'on est enclin à attribuer le décalage à une simple faute de graphie. Une confusion avec le futur est possible dans *ut seru[um] ad supplicia tradet* PLS 40, 7 ms. A4, *tradat* cett. Quelques données se trouvent chez SVENNUNG, *Untersuchungen*, 469 ; MOIGNET, *Subjonctif*, 193, 236. En revanche, nous avons une certaine uniformisation du subjonctif final grâce à la propagation de la structure analytique “*ut debeat* + inf.” : *ille qui eum rogat ut iniuste aliquid debeat infiscare* PLS 51, 1 ms. C5 (cf. C6) ; cf. PLS 40, 6 ; PLS 40, 10 : LS 68, 7 ; PLS 52, 2 ; etc. ; pour des textes littéraires, cf. par ex. MELIN, *Cypr*, 86 (v. *supra*, 53) ; v. encore HAAG, *Fredegar*, 893.

elle était opposée à l'*accusatiuus cum infinitiuo* exprimant le même type de subordination en l'absence du trait 'nécessité' (*supra*, 46). Cette dernière séparation était souvent une "hyperdistinction", vu la différence des constructions et, en même temps, la différence au niveau des verbes subordonnants, appartenant pour la plupart à deux classes différentes: on avait les types *rogo, ut ueniat* et *credo eum uenire*. Or, il se trouve qu'après l'extension du type complétif *credo quod uenit/ueniat*, remplaçant l'*accusatiuus cum infinitiuo*,<sup>45</sup> cette "hyperdistinction" n'existe plus sur le plan de la subordination verbale: *rogo* et *credo* pourront se construire avec le *uerbum finitum*, voire avec le subjonctif, et se forme en même temps une variation *quod/ut*. Il semble que les locuteurs aient cherché instinctivement à maintenir une certaine distance entre la subordination "injonctive" et la subordination "assertive" (pourvue et dépourvue du trait 'nécessité' respectivement) — dans le cas d'un verbe comme *dico*, il s'agissait d'ailleurs de sauver une opposition (*supra*, 46) —, ce qui expliquerait dans une certaine mesure la forte extension de l'infinitif de type "injonctif" à cette époque: c'est un *rogo* (*permitto*, etc.) *eum uenire* que l'on trouvera en face de *credo quod uenit*. On relève souvent la construction "*permitto*+acc. c. inf." dans la chronique de Frédégaire: *nec animal quicquam ex illis uiuere permisit* II 62 (p. 87, 22)<sup>46</sup>, en même temps que subsiste la structure "*ut*+subj.": *praecepit ... ut ... facerint* *ibid.* II 53 (p. 74, 19).

Le tableau se compliquera encore si l'on considère que les subordonnées occupant la place de l'*accusatiuus cum infinitiuo* étaient menacées de collision avec les causales introduites par *quod* ou des conjonctions semblables.<sup>47</sup> Ce rapprochement des deux types de subordonnées peut être mis en rapport éventuellement avec le fait qu'après *quod* dépendant d'un *uerbum dicendi*, etc., le verbe se mettra souvent au subjonctif, tandis qu'en causale, malgré une certaine variation libre des modes, l'indicatif restera plus fréquent après *quod* (*infra*, 71). Si notre supposition n'est pas fautive, on pourrait dire que le type de subjonctif qui avait servi aux fins de la "hiérarchisation" (puisqu'il avait marqué la dépendance entre propositions, y compris l'*oratio obliqua*), a été converti ici en moyen d'opposition sémantique entre espèces de propositions. Il ne n'agit, évidemment, que de tendance, dont il est cependant difficile de ne pas postuler l'existence si l'on veut rendre compte du subjonctif tenace suivant les *uerba*

<sup>45</sup> Pour le déroulement de ce processus, cf., entre autres, LÖFSTEDT, *Kommentar*, 116—21; BOURCIEZ *Éléments*, 123, 278 et 724; et surtout HERMAN, *Conjonctions*, 32—51. Pour la Loi Salique en particulier, v. GAUL *Lex*, 64.

<sup>46</sup> Cf. *ibid.* (p. 86, 2); *ibid.* II 40 (p. 65, 12). Pour l'ensemble de la question, cf. MOIGNET, *Subjonctif*, 195—7. La propagation de l'infinitif est spectaculaire surtout dans le cas de la structure sémantique 'agent général' + 'objet': *ecclesias depretare (= depraedare) permisit* Fr III 15 (p. 98, 26), de même dans le factitif '*subeo/facio/praeceptio* + acc. + inf.": *mortuum sepelire preciperat* *ibid.* III 88 (p. 117, 15), cf. MOIGNET, *op. cit.*, 197—9.

<sup>47</sup> La menace qui pesait sur cette opposition explique peut-être que malgré toutes sortes de pressions qui agissaient dans ce sens, la subordonnée introduite par *quod* etc. n'avait pu faire reculer l'acc. c. inf. plus tôt (cf. HERMAN, *Conjonctions*, 36): il a fallu attendre pour cela l'époque où les normes linguistiques se transformaient avec une extrême rapidité.

*dicendi*. Il s'agit par ailleurs d'un subjonctif qui remonte au latin préclassique et que l'on relève dans la variété moins soignée de la langue classique; pour reprendre les exemples servant généralement d'illustration pour le phénomène, citons *Equidem scio iam filius quod amet meus istanc meretricem* Plaute, *Asin.* 52 et *legati Carteienses renuntiauerunt quod Pompeium in potestate haberent* *Bellum Hispaniense* 36, 1. A l'époque tardive étudiée, la fréquence du subjonctif égale au moins celle de l'indicatif. Dans l'*Itinerarium*, on trouve toujours le subjonctif après un *uerbum dicendi*,<sup>48</sup> par ex. *Illud etiam retulit nobis sanctus ipse dicens, eo quod ex ea die ... usque in praesentem diem custodiatur* [sc. *porta*] *Eg* 19, 17 (en face de *quando uidit, quod filii Israhel dimiserant eum* *ibid.* 8, 5); on peut de même opposer dans le langage de Jordanès *coniectauere nonnulli, quod ea* [sc. *Calydonia*] *ex his accolas ... acceperit* *Get* 13 et *scito quod diligenti mundo semper necessitas imminet* *Romana* 5. Chez Frédégaire, la construction "quod+CPT" est très fréquente: *Eraglius uedens (= uidens), quod eorum uiolenciae non potuissent resistere* *Fr* IV 66 (p. 154, 7); on lit néanmoins, avec un verbe principal de caractère semblable, *Audisti, quod amicum cum Francis iniuemus* *ibid.* III 19 (p. 100, 24). Dans la Loi Salique, les modes alternent, pour la rédaction du même passage, dans les différents manuscrits: *qui ... dicant quod ibi fuerunt* *PLS* 56, 2; *LS* 91, 1 mss. A1, D7, D8 (cf. A2, A3), *fuerant* D9, *qui ... dicant quod ibidem fuissent* A4, C, K, E; et *si potuerit adprobare quod secundum legem non iudicauerint* *PLS* 57, 3 mss. C5, C6, *iudicassent* A1, *iudicauerunt* A3 (cf. A4). Toutefois, cette rivalité des modes<sup>49</sup> constatée dans les subordonnées "objet" introduites par *quod* (*quia*, etc.) n'a pas assuré pour longtemps la survie du subjonctif "hiérarchisant": à la suite de la tendance du rapprochement entre règles modales de la principale et règles modales de la subordonnée, la langue a fini par fixer comme critère décisif le trait de l'écart par rapport à la réalité'. Il en a résulté que le prédicat des subordonnées remplaçant l'*accusatiuus cum infinitiuo* a penché vers l'indicatif<sup>50</sup>, tandis que le subjonctif exprimant la 'nécessité' s'est renforcé de nouveau, quoique sa rivalité avec l'infinitif ait subsisté.<sup>51</sup> Étant donné que les verbes subordonnants appartenaient souvent à deux classes distinctes, on peut s'attendre à la formation de

<sup>48</sup> Cf. LÖFSTEDT, *Kommentar*, 120; MOIGNET, *Subjonctif*, 219.

<sup>49</sup> Dans l'examen des facteurs qui peuvent jouer un rôle dans le choix du mode, E. LÖFSTEDT (*Kommentar*, 116—21) et G. MOIGNET (*Subjonctif*, 220—34) ont obtenu certains résultats, nous avons cependant dans ce cas un facteur d'incertitude fondamental: l'alternance — derrière laquelle se cache un changement en cours — possède un caractère avant tout stylistique. C'est pourquoi une analyse distributionnelle doit constater, en synchronie, une variation libre (c'est d'ailleurs la conclusion que l'on trouve chez HERMAN, *Conjunctions*, 42—3 et HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 577—8). Dans l'ensemble, on a l'impression qu'il y a effectivement un rapport entre un verbe principal contenant le trait sémantique de la 'parole' et le subjonctif de la subordonnée ("man hier am deutlichsten das Gefühl der Or. obl. bewahrt hatte" LÖFSTEDT, *op. cit.*, 120); citons à l'appui deux phrases présentant des modes opposés en subordonnée après *quod* "explicatif": *Et hae per scripturas sanctas inuenitur, quod ea diez sit enceniarum* *Eg* 48, 2; *Illud eolum additar tertia feria, quod ... omnes illa hora noctu uadent in ecclesia* *ibid.* 33, 1. Pour une vue globale de la question, v. CALBOLI, *Modi*, 422—3. Cf. HAAG, *Fredegar*, 929—30.

<sup>50</sup> Pour les textes tout à fait tardifs, v. MOIGNET, *Subjonctif*, 219 et 224.

<sup>51</sup> Cf. *ibid.* 206.

cas de variation contextuelle en subordonnée "objet" — ce que l'on constate effectivement en roman, en guise de continuation des tournures *credo quod uenit* [*rogo quod ueniat*].<sup>52</sup> Cela équivaut à dire que les subordonnées "objet" assertives et les subordonnées causales, toutes pouvant être introduites par le type *quod*, ne s'opposaient plus en principe; l'opposition est redevenue possible par une nouvelle spécialisation des conjonctions.<sup>53</sup>

En ce qui concerne la proposition causale, l'emploi des modes y était déterminé par l'effet conjugué de plusieurs facteurs. Ici encore, il s'agit d'une sorte de variation libre à la surface, mais ici aussi, elle cache une tendance plus profonde, qui est favorable, cette fois, à l'emploi de l'indicatif. Ce n'est pas simplement une question de statistique, car tant dans la chronique de Frédégaire que dans celle de Jordanès, on rencontre beaucoup de subjonctifs "immotivés" en causale introduite par *quod* ou par *quia*, qui constituent autant d'infractions aux règles classiques: *Chlodoueus, eo quod esset fanatecus, ecclesias depretare (= depraedare) permisit* Fr III 15 (p. 98, 26); *et quia tunc Valens imperator ... omnes ecclesias obturasset, ... ad illos dirigit praedicatores* Get 132. L'analogie de *cum*, suivi de subjonctif en causale, rend bien compte de l'extension de ce mode, suppression, en dernière analyse, d'une vieille dissymétrie (*supra*, 44); on peut y voir même une tendance à généraliser le subjonctif en subordination "complétive" (*supra*, 44), du moins à un niveau de langue plus ou moins littéraire, en tout cas assez tôt.<sup>54</sup> Cependant, *cum* causal lui-même se trouve avec l'indicatif dans nos documents; <sup>55</sup> *Ibique mortuo Francione, cum iam per proelia tanta que gesserat parua ex ipsis manus remanserat, duces ex se constituerunt* Fr II 6 (p. 46, 10); *Cum haec ita se habebant, necessarium duxi uiretatem diligentius insequi* *ibid.* IV praef. (p. 123, 9), bien que le subjonctif soit plus usuel: *Cum unico amore Iustinianus diligerit Bellesarium et eum patricium ... instituisset eumque multis opibus ... ditaret, quarebat senatus ...* *ibid.* II 62 (p. 86, 17); faisons remarquer que la grande fréquence du CPTI avec *cum* trahit d'emblée un effort de conservation de la langue classique. Ajoutons ce fait caractéristique que de deux causales parallèles et successives, la seconde se remettra souvent à l'indicatif, mode probablement plus "naturel": *eo quod esset ipse Chrodoaldus rebus plurimis ditatos (= ditatus) ... nec quicquam boni in ipso repperiebatur* Fr IV 52 (p. 146, 17); *quia ille [sc. Alaricus] post fractam Romam non diu superuixerit, sed protinus rebus humanis excessit* Get 222 (*superuixerat* B, *excesserit* A). II

<sup>52</sup> Pour *ut* et *quod* qui se remplacent mutuellement, cf. HERMAN, *Conjunctions*, 51—2 et 71; BOURCIEZ, *Éléments*, 126. Cette neutralisation est illustrée par nos documents: *mittat tres testes quomodo ei nunciasset ut ad placitum ueniret. Et alteros tres quod publicae ab eo negociasset* PLS 47, 2 ms. A1; *dirit ... ut thinauris (= thesauros) ... ad ... suam ciuitatem transferrit, eo quod esset locum tutissimum* Fr IV 44 (p. 142, 24).

<sup>53</sup> Cf., dès le latin tardif, *pro eo quod* causal, HERMAN, *Conjunctions*, 84—5.

<sup>54</sup> On a relevé la propagation du subjonctif en causale dès le latin postclassique; généralement, on adopte l'explication fondée sur l'analogie de *cum*. Cf. MOIGNET, *Subjonctif*, 242; HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 575 (exemples pris dans des inscriptions); CALBOLI, *Modi*, 432 et 434.

<sup>55</sup> Un tel flottement devait exister dans la langue parlée de l'époque classique aussi, cf. HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 624—5.

semble, d'après ce qui vient d'être dit, que la variation libre ait commencé par l'extension du subjonctif en latin postclassique (surtout littéraire); mais la tendance au parallélisme entre principale et subordonnée a vite triomphé, et l'indicatif est redevenu le mode généralement employé pour exprimer la 'cause réelle': *quoniam sanctus episcopus ... libenter ait michi: "Quoniam uideo te, filia ..."* Eg 19, 5; *eo quod fortissimus ipse Francio in bellum fuisse fertur...*, *inter Renum uel Danuuuium et mare consedit* Fr II 5 (p. 46, 7); etc. A l'intérieur de ce cadre, il n'est pas surprenant de voir subsister, dans une certaine mesure, le subjonctif d'"opinion" (*supra*, 44), que l'on peut considérer comme le signe d'une interférence avec les subordonnées dépendant d'un verbe de parole (*supra*, 44 et la note 24 du chapitre précédent): *Propterea autem ea die hoc agitur, quoniam, sicut in euangelio scriptum est, ante sex dies paschae factum hoc fuisset in Bethania* Eg 29, 6 (*fuisset* dépend implicitement de *scriptum est* aussi).<sup>56</sup> En revanche, l'opposition bâtie sur le trait de la 'possibilité' disparaît. Résumons: dans le cas des subordonnées causales, l'extension du subjonctif, puis celle de l'indicatif correspondent également à des tendances de généralisation (basées sur l'emploi des modes en subordination complétive et sur la distinction des modes en proposition principale respectivement); le subjonctif est favorisé en outre par certains vestiges de sa valeur "hiérarchisante", tandis que l'indicatif n'est peut-être pas étranger à un besoin de délimitation vis-à-vis de la proposition subordonnée "objet".<sup>57</sup>

L'examen de ces quelques types de subordonnées — tout comme celui des subordonnées hypothétiques étudiées avec les principales (*supra*, 54) — a vérifié notre interprétation générale des changements: le subjonctif s'est conservé en subordonnée surtout lorsqu'il n'était pas redondant (trait de la '±nécessité' en subordonnée "objet") ou lorsqu'il pouvait s'appuyer sur un subjonctif de la principale (cas de la proposition finale). L'analyse a montré en même temps que l'ensemble des modifications s'exprimait objectivement par le phénomène de la variation libre entre modes. Toutefois, on distingue, derrière celle-ci, deux phases de la transformation au moins: l'extension du subjonctif, observable depuis l'époque préclassique, continue encore pendant un certain temps dans le latin tardif, mais ensuite, c'est l'indicatif qui prend le dessus, pour mettre en péril certaines oppositions — dont quelques-unes avaient d'ailleurs paru tout à fait stables et devaient néanmoins se déplacer vers d'autres domaines, tel le trait '±possibilité' des subordonnées hypothétiques. Il est probable que dans les couches linguistiques de caractère vulgaire, ni l'une ni l'autre de ces phases n'ont revêtu un caractère spectaculaire, étant donné que le "subjonctif de subordination" devait y avoir d'emblée une extension

<sup>56</sup> MOIGNET, *Subjonctif*, 241 n. 4. Cf. encore *qui locus hodieque Decii aru dicitur, eo quod ibi ante pugnam mirabiliter idolis immolasset* Get 103.

<sup>57</sup> Pour les propositions causales en général, cf. MOIGNET, *Subjonctif*, 241—4; sur la prépondérance de l'indicatif, *ibid.* 244.

moindre; elles devaient se dérouler pourtant à ce niveau de langue aussi, peut-être même le statut du subjonctif devait-il changer plus rapidement à la suite de l'interaction des deux codes sociolinguistiques.

À l'intérieur du type "complétif", la proposition consécutive et la question indirecte avaient une place particulière en latin classique (*supra*, 46—47), puisque — d'après les normes littéraires — elles contenaient un subjonctif obligatoire, qui ne s'opposait pratiquement pas à l'indicatif et qui n'entraînait pas en parallélisme sémantique avec un subjonctif de la principale. D'après le témoignage de nos documents, ces subjonctifs, marquant avant tout une hiérarchie entre propositions, étaient de plus en plus souvent remplacés, durant la grande transformation de la langue latine, par l'indicatif, conformément à une appréciation sémantique indépendante de la hiérarchie des "degrés d'actualisation". Par conséquent, l'emploi des modes présente, dans ce domaine également, une variation libre, signe de la modification des règles de la grammaire.

En ce qui concerne d'abord la subordonnée consécutive, le subjonctif de type classique reste fréquent, et cela non seulement dans l'*Itinerarium*, où il est aussi instrument de style (voici quelques séquences avec le CPRI, du début du texte seulement: *Ita ut ... habeat* 3, 6; *sic ... ut ... cedat* 6, 1; *ita ... ut ... possit* 11, 4), mais même dans la chronique de Frédégaire, texte vraiment "incorrect" du point de vue classique: *ita Warni trucidati uicti sunt, ut parum ex ipsis remansisset* IV 15 (p. 127, 23). Cependant, le flottement des modes est à son tour bien documenté: *Ecclesia autem ... ualde pulchra est et noua dispositione, ut uere digna est esse domus Dei* Eg 19, 3;<sup>58</sup> *tanta mole praede detulit, ut creditur ...* Fr III 81 (p. 115, 15)<sup>59</sup>; *adeo preceps ruit [sc. Thanais], ut ... numquam Scythico duriscit algore* Get 45. Le voisinage immédiat du subjonctif et de l'indicatif manifeste la variation libre très clairement (dans la suite du passage dernièrement cité, on lit *ut ... huius aquis exiguis immutetur* *ibid.* 46); d'ailleurs, une seconde subordonnée consécutive, syntaxiquement parallèle à la première, échappe souvent à la règle classique: *consuetudo sic est, ut de omnibus presbyteris, qui sedent, quanti uolunt, praedicent, et post illos omnes episcopus praedicat* Eg 25, 1; on a des indicatifs semblables relayant des subjonctifs en consécutive dans le même texte 7, 3 ou encore dans Fr II 34 (p. 58, 10), Get 278, Romana 265. Il est instructif de voir le procédé de certains scribes de la Loi Salique, qui, en substituant l'indicatif au subjonctif dans le schéma *si ... ita ... ut*, remplacent la conjonction consécutive aussi par *et*: *Si quis hominem plagauerit ita, ut sanguis ad terram cadat* PLS 17, 3, *Si quis hominem ita plagauerit in caput et sanguis ad terra cadit* ms. C6 (substitutions pareilles *ibid.* 17,4; 1, 3). Une construction syntaxique compliquée favorise également l'indicatif.<sup>60</sup> On voit, d'a-

<sup>58</sup> D'autres exemples pour l'indicatif: *ibid.* 25, 4; 28, 3; 43, 5. Cf. MOIGNET, *Subjonctif*, 252.

<sup>59</sup> De même II 50 (p. 71, 6); II 57 (p. 79, 1) ms. 2a; cf. HAAG, *Fredegar*, 924.

<sup>60</sup> Cf. l'interférence d'un autre *ut* dans la phrase suivante: *uastant ... crudeliter, ita ut uix eius uestigia ut appareat reliquerunt* Get 221 ("ut consecutiuum cum indicatio" *Index* de MOMMSEN, p. 200).

près ce tableau d'ensemble dressé pour les consécutives que le manque de motivation sémantique comporte effectivement un danger pour le subjonctif des subordonnées du latin tardif. En même temps, la propagation de l'indicatif libère, en consécutive, une opposition, absente du latin classique par la force des choses (*supra*, note 30 du chapitre précédent): le subjonctif semble subsister dans les propositions désignant à la fois la 'conséquence' et la 'nécessité', et le parallélisme de la principale et de la subordonnée s'en trouve renforcé.<sup>61</sup>

La situation de la question indirecte est la même. Des indicatifs se mêlent aux subjonctifs classiques dès l'*Itinerarium*: *dicimus vobis singula, quae sunt loca haec, quae parent* 12, 3. Le langage des chroniques s'écarte des normes classiques davantage pour la question indirecte que pour la proposition consécutive. Les séquences de type traditionnel se retrouvent d'ailleurs ici aussi: *cum ... non poterat cognoscere, quae haec esset afflictio* Fr II 62 (p. 86, 29), mais l'indicatif est également caractéristique: *quomodo lunaris urbis (= orbis) augmentum sustinet aut patitur detrimentum, edixit* Get 69, ou dans les *capitula* de Frédégaire: *De Alanis, qualiter in regno Francorum interfecti sunt* Fr III capitulum 31 (p. 90, 20). On peut confronter, dans la préface du livre premier de ce même texte, deux passages parallèles, anticipant chacun sur le contenu des chapitres à venir: *Declaratio gentium, quae ex quibus factae sint, et quas singuli terras et civitatis sortiti sunt* Fr I praef. (p. 19, 7) et *cognoscemus ... qui aet quibus regibus nati sunt, quales captiuitates populi quibus regibus ... contigerint* *ibid.* (p. 19, 23) — le motif du choix du mode nous échappe, et l'indicatif et le subjonctif semblent parfaitement équivalents.<sup>62</sup> Puisque la question indirecte se laisse transformer, en principe, en proposition relative (*supra*, 47), et les conjonctifs de type interrogatif et de type relatif sont pour la plupart identiques, la relative, contenant d'emblée l'indicatif, a joué un rôle de catalyseur dans le changement de mode, mais le lien de subordination a pu se relâcher souvent lui-même, et la question indirecte s'élever en quelque sorte au rang de l'interrogation directe. La phrase que nous venons de citer de l'*Itinerarium* (*quae sunt loca haec*) apparaît bien comme le résultat de ces deux influences conjuguées. Ainsi, dans le cas de ce type de subordonnée, le caractère peu spécifique de l'appareil formel de la subordination a dû également contribuer à une adaptation précoce à la principale, dans le domaine de l'emploi des modes.<sup>63</sup> La subordonnée "objet" interrogative se trouvait rapprochée par là de la subordonnée "objet" asser-

<sup>61</sup> La revue de l'emploi des modes présentée par G. MOIGNET (*Subjonctif*, 251—4) sur la base d'autres textes permet de conclure également à la variation libre, avec tendance à l'indicatif (cf. également MAURER, *Latim vulgar*, 179). Au sujet de l'emploi de l'indicatif dans les ouvrages juridiques de Galus au II<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire très tôt, E. LÖFSTEDT (*Syntactica II*, 431—2) donne beaucoup d'importance à l'influence du grec; il est cependant certain qu'une telle influence étrangère ne serait pas imaginable sans une tendance bien affirmée à l'intérieur de la langue.

<sup>62</sup> Cf. *quantum ... fecerit/fecerat/fecit* PLS 50, 3:LS 86, 3; *quomodo ... fecerit/fecit* PLS 50, 1:LS 86, 1; *qualiter debeat/debet* PLS 47 titulus (mss. K).

<sup>63</sup> Pour le rapport avec la subordonnée relative et une certaine variation classique des modes, liée à ce rapport, cf. RONCONI, *Verbo*, 167; HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 538. Sur les tendances de l'évolution en latin tardif, cf. BOURCIEZ, *Éléments*, 123—5; VÄÄNÄNEN, *Latino volgare*, 281; MAURER, *Latim vulgar*, 179.

tive/injonctive, il semble cependant qu'au lieu d'un subjonctif interrogatif, les locuteurs aient eu recours plus volontiers à la périphrase ou à l'infinitif, pour exprimer la 'nécessité': *rogo quid facit* s'opposait ainsi à *rogo quid facere debet (a)t (habet, oportet)* ou à *rogo quid facere*.<sup>64</sup>

Pour terminer la revue des problèmes soulevés par l'interrogation indirecte, rappelons que le latin postclassique retourne ici à une norme préclassique, sans qu'il y ait solution de continuité entre les deux dans le langage populaire.<sup>65</sup> Certes, le subjonctif devait exister dans ce type de proposition en latin parlé aussi (d'une manière générale, le "subjonctif de subordination" semble être un produit "organique" de l'évolution de la langue); on doit souligner néanmoins que si l'indicatif prend le dessus en latin tardif et en roman, ce n'est pas sans des antécédents bien connus. On peut dire en dernière analyse qu'il s'agissait ici de mettre fin peu à peu à un flottement, en une période de l'évolution linguistique où l'unité des oppositions paradigmatiques semblait avoir plus d'importance que la hiérarchie syntagmatique.

En ce qui concerne la subordonnée relative, l'emploi des modes y offrait d'emblée plus de communauté avec la proposition principale, car, contrairement à ce qui se passait en complétive, les traits sémantiques de la 'nécessité' et de la 'possibilité' y étaient d'une application plus ou moins libre (*supra*, 44). En latin tardif, l'opposition fondée sur la 'nécessité' deviendra plus restreinte, et le trait de la 'possibilité' commencera à s'effacer; certains subjonctifs spécifiques à la subordination elle-même seront éliminés. Tout cela s'harmonise avec les évolutions convergentes de la subordonnée et de la principale dans le domaine de l'emploi des modes.

Il est difficile de trouver, dans nos matériaux, des relatives à sens final, comme nous en avons dans la phrase classique suivante: *scribo ad uos, cum habeo qui ferat* Fam XIV, 16. Les exemples que l'on relève en latin tardif semblent appartenir à la langue littéraire: *loca eis iam sponte, quae incolerent, tradidit* Get 287; *da nobis, ubi rebus ditemur aut preliemur* Fr III 71 (p. 112, 10). On peut supposer que l'indicatif, apparaissant dans une prescription de la Loi Salique, était plus conforme à l'usage: *uirgas paratas habere debet quae ad magnitudinem minoris digiti sunt* PLS 40, 6 (*sint* seulement les mss. A1 et K, carolingien). L'indicatif se substitue encore en d'autres cas au subjonctif: *Filo (= filum) filabo, de quem Iustinus imperator nec agusta ad caput uenire non possint* Fr III 65 (p. 110, 25) ms. 1, *possent* 3, *possunt* 2 a. Étant donné que dans ce type de subordonnée, le subjonctif exprime une dépendance complexe, on comprend qu'à une époque où les distinctions à l'intérieur de la subordination se simpli-

<sup>64</sup> Cf. MOIGNET, *Subjonctif*, 207—8. Dans nos matériaux, le subjonctif subsiste parfois pour exprimer la 'nécessité': *trepidabat, utrum peracereret* (var. *accederet*), an ... *repedarit* Fr IV 90 (p. 166, 32), *accedere* ms. 3; pour le flottement, cf. *inquirens, que (= quid) suae utilitate proficerit: aut uenirit, aut forsitan oportebat rennuere* ibid. II 57 (p. 81, 10), *oporteret* mss. 2a, 3.

<sup>65</sup> Cf. la littérature citée dans la note 35 du chapitre précédent; pour le latin tardif, en outre HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 539; MOIGNET, *Subjonctif*, 210—1.

fient dans une certaine mesure, les locuteurs tendent à économiser le subjonctif, forme marquée, pour en confier la signification au contexte.

En latin classique, le subjonctif peut avoir une valeur de 'possibilité' en subordonnée relative (*Tu uelim, quod commodo ualeitudinis tuae fiat, quam longissime poteris obuiam nobis prodeas* Fam XIV. 5, 1), mais le subjonctif apparaît souvent à la suite d'un automatisme contextuel, notamment en subordination secondaire à une proposition introduite par *si*: *si quis est in quo iam offenderis, de quo aliquid senseris ...* Q I, 1, 14. La nuance sémantique que le trait en question représentait à l'époque cicéronienne se perdra en latin tardif; à preuve la variation libre que l'on constate dans les cas où l'on attendrait le subjonctif à cause de l'entourage syntaxique. L'alternance est constante dans l'un des schémas fréquents de la Loi Salique: *Si quis CPrP qui CPrP/IPrP/IPtP ... iudicetur*. Nous citerons une seule disposition de ces lois: *Si quis ... obgrafionem* ('Untergraf' Eckhardt) *occiderit, qui puer regius fuerit ... culpabilis iudicetur* PLS 54, 2, selon le texte reconstruit, alors que dans les manuscrits, nous avons *fuerit* A3, A4, *fuit* A1, A2, *fuerat* C5 (cf. C6). On constate naturellement la même chose dans les cas où la notion de possibilité est impliquée logiquement dans le contexte, sans que l'entourage syntaxique contienne une indication particulière: *pretium reddat illi qui cum eo negotiauit* PLS 47, 2; LS 82, 1, *negotiauerit* C6, et pareillement, *super quem res illa primitus fuerit agnita* *ibid.*, *fuit agnita* A1. En ces formules, on reconnaît une parenté avec les subordonnées hypothétiques qui présentent également une variation de l'indicatif et du subjonctif (*supra*, 57): l'expression de la 'possibilité' est souvent redondante à cause des données du contexte. Ce qui est surprenant par contre, du moins à première vue, c'est qu'une alternance pareille se laisse constater là où les mêmes données ne revêtent pas la relative d'une valeur hypothétique aussi clairement que cela arrive par exemple pour les prescriptions d'une loi, valables évidemment dans le domaine du "possible". Cela revient à constater que les subordonnées relatives présentent souvent des subjonctifs immotivés. Le phénomène est fréquent dans le langage de Jordanès: *nihil ualet multitudo inbellium, praesertim ubi et deus permittit et multitudo armata aduenerit* Get 119; *mox a Galliis, quas ante non multum tempus occupassent, fugientes, Spanias se recluserunt* *ibid.* 162; le parallélisme de l'indicatif et du subjonctif s'explique difficilement aussi dans *episcopus cum omni clero et omnibus infantibus, id est qui baptidiati fuerint, et omnibus, qui apudactitae sunt ... , in Eleona ascendunt* Eg 39, 3. Ici encore, nous avons probablement affaire au résultat de l'extension postclassique du subjonctif (*supra*, 67);<sup>66</sup> une motivation particulière peut être constituée par certains

<sup>66</sup> Un riche inventaire d'exemples pour la relative chez HOFMANN—SZANTYR, *Syntax*, 560—1. L'effacement du trait de la 'possibilité' s'exprime bien par le subjonctif presque automatique après les pronoms relatifs impliquant un antécédent à valeur générale (*quicumque, quisquis*, cf. *ibid.* 562). Citons Jordanès, une fois de plus: *quidquid commiserit, hoc putat esse legitimum* Get 187; pour la variation, cf. néanmoins *quicumque proximior fuerit, ille in hereditatem succedat* PLS 59, 5; LS 93, 5, *quicumque proximiores sunt* mss. D.

emplois spécifiques de ce mode en subordonnée relative (*supra*, 44), qui tendent à se généraliser; nous allons y revenir tout de suite. Quoi qu'il en soit, l'alternance des modes en proposition relative, qu'elle apparaisse dans les contextes "hypothétiques" ou ailleurs, fait partie d'une tendance à la variation libre de l'indicatif et du subjonctif, tendance apparaissant dans tous les domaines de l'emploi des modes.<sup>67</sup>

Le "subjonctif de subordination", en tant que tel, ne se conserve cependant pas, ici non plus. Celui du type "consécutif" disparaît, mais si l'antécédent correspond à un 'zéro' sémantique (*supra*, 45), le subjonctif semble obligatoire: *nullus christianorum est, qui non se tendat illuc gratia orationis* Eg 17, 2; *nec erat gens, qui eis in proelium potuisset resistere* Fr II 6 (p. 46, 25). Les relatives qui contiennent un renvoi à la cause (*supra*, 44) cessent de représenter une catégorie à part; tout au plus en trouve-t-on de faibles traces chez des auteurs qui cherchent à suivre le modèle classique: une phrase comme *nec potest stare corpus, cui ossa subtraxeris* Get 205 se prête peut-être à cette interprétation.

On peut résumer les changements survenus dans l'emploi des modes en proposition relative de la manière suivante: ici, comme dans la plupart des subordonnées du type "complétif", l'indicatif et le subjonctif apparaissent en variation libre, on peut cependant observer une tendance à créer une nouvelle structure oppositionnelle des deux modes. Le trait de l'écart par rapport à la réalité a été en principe maintenu — notamment dans les relatives à nuance finale —, mais le subjonctif n'a caractérisé ici probablement que la langue littéraire. La plupart des types d'oppositions classiques ont disparu (trait de la 'possibilité', renvoi à la cause et à l'antécédent "non-identifié"). Quant au renvoi à un 'zéro' sémantique, le subjonctif du type *non est homo qui ueniat* 'il n'y a pas d'homme qui vienne' s'oppose, en principe, à *non est homo qui uenit* 'ce n'est pas un homme qui vient'. Dans l'ensemble, nous assistons donc à un recul important mais non à la disparition du subjonctif: celui-ci se maintient de tout temps en relative, et à partir de l'usage flottant qui caractérise notre époque, les langues romanes pourront recréer leurs propres règles oppositionnelles et contextuelles. Par l'élimination de certains emplois typiquement "subordonnants" du subjonctif, la subordonnée relative se trouvait rapprochée de la principale tout comme de la subordonnée complétive, phénomène qui contribue à l'impression d'unité relative que produit le subjonctif du latin tardif.

Faisons remarquer ici que cette unité était renforcée par l'évolution de l'emploi des temps du subjonctif en subordonnée. La transposition partielle de l'expression de l'hypothèse sur d'autres plans ainsi que la décadence de certai-

<sup>67</sup> "Il est bien souvent des cas où l'on a le subjonctif en relative sans qu'une nuance d'indétermination (...) se laisse percevoir" (MOIGNET, *Subjonctif*, 260).

<sup>68</sup> Pour la subordonnée "relative consécutive", cf. MOIGNET, *Subjonctif*, 255-7.

nes formes temporelles comme le CPrP et le CPtI simplifiaient les règles d'emblée; la *consecutio temporum* s'est ruinée ainsi, et dans les textes où nous la voyons fonctionner encore avec l'emploi littéraire de certains temps, elle n'obéit plus aux prescriptions classiques, même si l'on considère leur forme "tempérée" (*supra*, 49). Le signe le plus éclatant de la confusion est une sorte de neutralisation entre les deux temps conservés, CPrI et CPtP; à la suite d'une équivalence d'origine peut-être hypercorrecte, on trouve souvent le CPtP en finale dépendant de présent: *mittat tres testes quomodo ei nunciasset ut ad placitum ueniret. Et alteros tres quod publicae ab eo negociasset* PLS 47, 2 ms. A1. En finale dépendant de passé, le même emploi peut traduire la tendance connue du remplacement du CPtI: on a ainsi une oscillation CPtI/CPtP dans *tamen gratius mihi uisum est, ut et ibi eas [sc. epistolas] de ipso acciperem, ne quid forsitan minus ad nos in patria peruenisset* Eg 19, 19. Même si ces "erreurs" représentent une minorité des emplois, il est évident que la possibilité d'utilisation des différences temporelles en subordonnée, telle qu'on a pu la décrire pour le latin classique (*supra*, 48), était fortement réduite; il faudra attendre la grammaticalisation complète des temps composés du subjonctif pour qu'un nouvel ensemble de règles — la concordance des temps romane — prenne naissance.<sup>69</sup>

En guise de conclusion, soluignons encore une fois que les principales modifications que l'emploi des modes a subies durant la période tardive de l'évolution du latin se laissent décrire, d'un certain point de vue du moins, comme des tentatives en vue de la régularisation de dispositions dissymétriques. Nous avons pu le constater dans le domaine des valeurs fondamentales du subjonctif: le trait de la 'nécessité' et celui de la 'possibilité' tendent à se séparer quant à leur expression grammaticale. Toujours à l'intérieur du subjonctif, nous assistons à l'élimination des formes temporelles peu caractérisées, en synonymie partielle avec d'autres formes. Pour finir, le rapport entre indicatif et subjonctif tend à se régler suivant les mêmes principes en proposition principale et en proposition subordonnée, pendant que cette dernière réduit elle-même ses dissymétries internes. Tout cela fait partie d'un chapitre de l'histoire de la syntaxe verbale latine qui se caractérise, entre autres, par l'essai de doter les configurations existantes d'une plus grande unité fonctionnelle.

<sup>69</sup> Concernant les questions de la *consecutio temporum* en latin tardif, cf. MOIGNET, *Subjonctif*, 268—72; à notre avis, l'auteur y surestime quelque peu l'importance des cas de concordance "corrects". Pour nos exemples, cf. HAAG, *Fredegar*, 920—1.

## Conclusion

L'esquisse que nous venons de présenter du fonctionnement du verbe en latin tardif et des tendances évolutives de ce fonctionnement a fait ressortir certaines modifications syntaxiques très nettes, malgré la conservation des catégories fondamentales (personne, nombre, temps, aspect, voix et mode). Derrière la diversité des changements, on découvre des traits qui les relient : d'une part, les configurations apparaissant sur le plan de l'expression tendent à mieux traduire les distinctions fonctionnelles syntaxiques et sémantiques, en même temps que ces dernières s'organiseront elles-mêmes d'une manière plus symétrique (distinction nouvelle et plus claire entre temps et aspect, élimination de formes temporelles menacées de confusion, unification de la forme du passif, nivellement du fonctionnement du subjonctif en principale et en subordonnée); d'autre part, l'inventaire paradigmatique du verbe subit un appauvrissement, qui sera compensé par une augmentation de la charge communicative des solidarités syntagmatiques (généralisation de périphrases pour l'expression du temps futur, de l'aspect et du passif, concurrence de certains types de subjonctifs avec la périphrase conditionnelle et des auxiliaires modaux). Par une séparation plus tranchée entre information lexicale et information grammaticale, le latin se rapproche ainsi, pendant la période examinée, du type linguistique "analytique".<sup>1</sup>

Bien entendu, on doit se poser la question de savoir dans quelle mesure les évolutions propres à la syntaxe verbale s'apparentent aux tendances diachroniques que l'on constate dans d'autres domaines de la syntaxe latine ou éventuellement à des transformations autres que syntaxiques. Sans aspirer à donner une réponse définitive à une question englobant le système entier de la langue, nous nous bornerons à faire quelques remarques d'ordre général. En dehors du parallélisme évident entre la grammaticalisation des périphrases verbales et la victoire des tournures prépositionnelles sur les formes casuelles

<sup>1</sup> Pour les rapports possibles entre éléments de base et éléments formatifs, cf., entre autres, USPENSKY, *Typology*, 39—42.

du nom — les deux transformations augmentant la fréquence des expressions “analytiques” —, nous voudrions indiquer, en syntaxe, un point par où les modifications de l’emploi du verbe semblent se rattacher à l’évolution de la phrase elle-même. En effet, on a l’impression que dans le latin tardif, les liens syntaxiques se renforcent à l’intérieur de la phrase simple: les phénomènes d’accord se feront plus nombreux à la suite de la propagation des périphrases verbales, en même temps que la cohésion interne du groupe nominal sera assurée de plus en plus par des termes spécifiques marquant le statut nominal (les articles), à côté de l’accord maintenu pour les formes casuelles qui subsistent. D’autre part, quant à la phrase complexe, c’est le contraire qui arrive, vu les troubles du procédé de la subordination<sup>2</sup>; or, l’effacement du rôle “hiérarchisant” du subjonctif n’est certainement pas étranger à l’affaiblissement de certaines distinctions bien élaborées dans la langue — au moins cultivée — de la période précédente.

Dans un travail précédent<sup>3</sup>, nous avons cherché à montrer que certains changements phonétiques survenus en latin tardif se laissent bien ramener à une tendance générale à l’ouverture de la syllabe. Or, une telle tendance signifie que les locuteurs diminuent inconsciemment le nombre des types syllabiques disponibles, autrement dit, ils simplifient l’inventaire paradigmatique à un niveau donné de la langue. L’allègement des paradigmes et une certaine uniformisation dans le domaine des chaînes syntagmatiques paraissent être communs ainsi — mutatis mutandis — à la syntaxe et à la phonologie.

Par là, nous n’avons rien dit encore concernant les éventuelles relations de cause à effet entre toutes ces transformations du latin durant les Ve—VIIIe siècles. Pourtant, il est possible de formuler, dans ce domaine, des hypothèses qui rendent compte de certaines propriétés communes aux différentes évolutions, tout en les mettant en rapport avec les conditions générales de la communication à l’époque en question.<sup>4</sup> Dans notre introduction (*supra*, 65), nous avons déjà esquissé une telle hypothèse: il peut exister un rapport entre recherche de symétrie et difficultés de communication, tout comme entre diminution du nombre d’éléments à mémoriser (même au prix de l’augmentation de la redondance syntagmatique) et difficultés de s’intégrer à une communauté linguistique.<sup>5</sup> Ajoutons que le mélange de populations auquel nous faisons allusion ici a pu accélérer les processus diachroniques par le biais du grand

<sup>2</sup> “les limites deviennent flottantes et incertaines entre les divers rapports qui s’expriment par la subordination” (HERMAN, *Conjunctions*, 69).

<sup>3</sup> KISS, *Transformations*, v. en particulier les pp. 103—4.

<sup>4</sup> Pour une distinction entre les explications de type “interne” et de type “externe”, cf. HERMAN, *Nyelvi változás*, en particulier la p. 161; v. aussi la “Theorie des Sprachwandels” opposée à la “Theorie der historischen Sprachentwicklung” (englobant le rapport avec l’histoire en général) chez ISENBERG, *Syntax*, 230.

<sup>5</sup> Cf. HERMAN, *Latin vulgaire*, 123; ID., *Nyelvi változás*, 167.

nombre d'interférences entre variétés sociolinguistiques du latin: l'idée de la "variation structurale", telle qu'elle a été élaborée par la sociolinguistique moderne,<sup>6</sup> pourrait être sans doute mise à contribution dans l'étude de cette période mouvementée. On ne doit cependant pas oublier que la linguistique diachronique n'est pas faite pour fixer une cause première déterminant toutes les évolutions: ce que nous découvrons dans le langage, c'est l'enchevêtrement de différentes tendances conditionnées par la structure de la langue et par celle de la société; c'est l'incessante recherche de la formulation précise et expressive de l'expérience changeante, la recherche d'un ordre toujours précaire, qu'il est impossible de ne pas reconstituer.

<sup>6</sup> Cf. notamment WEINREICH—LABOV—HERZOG, *Language Change*

## Statistiques

Répartition des formes verbales entre les catégories  
de la conjugaison dans un texte classique et dans un  
texte tardif

Cicero: Ad familiares XIV + Ad Quintum fratrem I—II (3541 formes verbales)		Itinerarium Egeriae (3279 formes verbales)			
		chiffres absolus	poucen- tages*	chiffres absolus	poucen- tages*
actif:	IPrI	684	19,3	952	29,0
	IPrP	410	11,6	365	11,1
	IPtI	87	2,5	149	4,5
	IPtP	39	1,1	75	2,3
	IFI	166	4,7	15	0,5
	IFP	24	0,7	8	0,2
	CPrI	368	10,4	102	3,1
	CPrP	59	1,7	59	1,8
	CPtI	154	4,3	93	2,8
	CPtP	56	1,6	38	1,2
	coni. <i>s</i>	1	0,05	—	—
	imper. I	98	2,8	16	0,5
	imper. II	12	0,3	—	—
passif synthét.:	IPrI	117	3,3	359	10,9
	IPtI	27	0,8	30	0,9
	IFI	30	0,8	—	—
	CPrI	63	1,8	32	1,0
	CPtI	46	1,3	15	0,5
	imper. I	—	—	3	0,1

		chiffres absolus	pourcen- tages*	chiffres absolus	pourcen- tages*
passif					
analyt.:	IPrP	120	3,4	213	6,5
	IPrP <i>fu-</i>	—	—	2	0,1
	IPtP	9	0,3	3	0,1
	IPtP <i>fu-</i>	2	0,1	9	0,3
	IFP	7	0,2	—	—
	CPrP	14	0,4	9	0,3
	CPrP <i>fu-</i>	—	—	48	1,5
	CPtP	22	0,6	1	0,05
	CPtP <i>fu-</i>	—	—	6	0,2
	imper. II	—	—	1	0,05
formes nominales:					
	inf. impf. act.	356	10,1	180	5,5
	inf. impf. pass.	123	3,5	54	1,6
	inf. pf. act.	67	1,9	17	0,5
	inf. pf. pass.	47	1,3	5	0,2
	inf. pf. pass. <i>fu-</i>	1	0,05	5	0,2
	inf. inst. act.	43	1,2	—	—
	inf. inst. act. <i>fu-</i>	1	0,05	—	—
	inf. inst. pass.				
	( <i>-um iri</i> )	1	0,05	—	—
	inf. inst. pass.				
	( <i>-ndum esse</i> )	14	0,4	—	—
	part. impf.	55	1,6	196	6,0
	part. pf.	80	2,3	178	5,4
	part. inst. act.	25	0,7	7	0,2
	part. inst. pass.	79	2,2	14	0,4
	gerundium	34	1,0	20	0,6

\* Chiffres arrondis.

## Abréviations

(nous faisons abstraction des signes tout à fait usuels)

- acc. = accusatiuus  
acc. c. inf. = accusatiuus cum infinitiuo  
éd. = éditeur  
gr. = grec  
ind. = indicatif  
inf. = infinitif  
l. c. = locus citatus  
ms(s). = manuscrit(s)  
n. = note  
PP = participe passé  
scr. = sanscrit  
SN = syntagme nominal  
subj. = subjonctif  
var. = variante

Dans la dénomination des formes temporelles du verbe :

- IPrI = indicatiui praesens imperfectum  
IPrP = indicatiui praesens perfectum  
IPtI = indicatiui praeteritum imperfectum  
IPtP = indicatiui praeteritum perfectum  
IFI = indicatiui futurum imperfectum  
IFP = indicatiui futurum perfectum  
CPrI = coniunctiui praesens imperfectum  
CPrP = coniunctiui praesens perfectum  
CPtI = coniunctiui praeteritum imperfectum  
CPtP = coniunctiui praeteritum perfectum

Le signe '...' renvoie au plan sémantique. Le signe ~ marque l'opposition.  
Le signe / marque un rapport quelconque.

## Bibliographie

### I. Textes

- BCI = *C. Iulius Caesar: De bello ciuili, liber primus* (publ. M. RAMBAUD, Paris, 1970).
- Fam = *M. Tulli Ciceronis Epistulae, vol. I: Epistulae ad familiares* (reconnait L. Cl. PURSER, Oxonii, 1901).
- Q = *M. Tulli Ciceronis Epistulae, vol. III: Epistulae ad Quintum fratrem, etc.* (reconnait L. Cl. PURSER, Oxonii, 1902).
- Eg = *Itinerarium Egeriae (Peregrinatio Aetheriae)* (publ. O. PRINZ, Heidelberg, 1960).
- Fr = *Chronicarum quae dicuntur Fredegarii Scholastici libri IV* (publ. B. KRUSCH, Monumenta Germaniae Historica, Scriptorum rerum Merouingicarum tomus II, Hannoverae, 1888).
- Get = *Iordanis Getica* (publ. Th. MOMMSEN, Monumenta Germaniae Historica, Auctorum antiquissimorum tomi V pars prior, Berolini, 1882).
- Romana = *Iordanis Romana* (dans le volume précédemment cité).
- PLS\* = *Pactus Legis Salicae* (publ. K. A. ECKHARDT, Monumenta Germaniae Historica, Legum Sectio I: Legum nationum Germanicarum tomi IV, pars I, Hannoverae, 1952).
- LS\* = *Lex Salica* (publ. K. A. ECKHARDT, Monumenta Germaniae Historica, Legum Sectio II: Legum nationum Germanicarum tomi IV, pars II, Hannoverae, 1969).
- K. = *Grammatici Latini* (publ. H. KEIL, Leipzig, 1857—80).

\* Nous citons le *Pactus Legis Salicae* (mss. A, C et K) et la *Lex Salica* (mss. D et E) conjointement, lorsque cela semble utile; pour les correspondances entre les deux recueils, nous utilisons les indications de l'éditeur. Les citations sans mention du manuscrit se rapportent au texte "normalisé", établi par le même éditeur. Le terme de "Loi Salique" englobe PLS et LS.

## II. Ouvrages consultés

- BASSOLS DE CLIMENT, *Sintaxis* = M. BASSOLS DE CLIMENT, *Sintaxis histórica de la lengua latina II* (Barcelona, 1948).
- BENVENISTE, *Actif* = É. BENVENISTE, *Actif et moyen dans le verbe* (in ID., *Problèmes de linguistique générale*, Paris, 1966, pp. 168—75).
- BENVENISTE, *Mutations* = É. BENVENISTE, *Mutations of Linguistic Categories* (in [publ.] W. P. LEHMANN-Y. MALKIEL, *Directions for Historical Linguistics*, Austin—London, 1968, pp. 85—94).
- BENVENISTE, *Parfait* = É. BENVENISTE, *La construction passive du parfait transitif* (in ID., *Problèmes de linguistique générale*, Paris, 1966, pp. 176—86.)
- BLASE, *Konjunktiv* = H. BLASE, *Der Konjunktiv des Präsens im Bedingungssatze* (in *Archiv für Lateinische Lexikographie und Grammatik*, IX, 1894, pp. 17—45).
- BONNET, *Grégoire* = M. BONNET, *Le latin de Grégoire de Tours* (Paris, 1890).
- BOURCIEZ, *Éléments* = É. BOURCIEZ, *Éléments de linguistique romane* (Paris, <sup>2</sup>1967).
- BURGER, *Temps* = A. BURGER, *Sur le passage du système des temps et des aspects de l'indicatif, du latin au roman commun* (in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, VIII, 1949, pp. 21—36).
- CALBOLI, *Modi* = G. CALBOLI, *I modi del verbo greco e latino 1903—1966* (in *Lustrum*, XI, 1966, pp. 173—349; XIII, 1968, pp. 405—511).
- CHOMSKY, *Aspects* = N. CHOMSKY, *Aspects of the Theory of Syntax* (Cambridge, Mass., 1965).
- CHOMSKY, *Structures* = N. CHOMSKY, *Syntactic Structures* ('s-Gravenhage, 1957).
- COLEMAN, *Habeo inf.* = R. COLEMAN, *The Origin and Development of Latin habeo + Infinitive* (in *The Classical Quarterly*, XXI, 1971, pp. 215—32).
- COSERIU, *Verbalsystem* = E. COSERIU, *Das romanische Verbalsystem* (Tübingen, 1976).
- DITTMAR, *Moduslehre* = A. DITTMAR, *Studien zur lateinischen Moduslehre* (Leipzig, 1897).
- DUBOIS, *Verbe* = J. DUBOIS, *Grammaire structurale du français: Le verbe* (Paris, 1967).
- ERNOU, *Passif* = A. ERNOU, *Recherches sur l'emploi du passif latin* (Paris, 1909).
- ERNOU-THOMAS, *Syntaxe* = A. ERNOU-Fr. THOMAS, *Syntaxe latine* (Pais, <sup>2</sup>1953).

- FLOBERT, *Déponents* = P. FLOBERT, *Les verbes déponents latins des origines à Charlemagne* (Paris, 1975).
- GAUL, *Lex* = K. W. GAUL, *Romanische Elemente in dem Latein der Lex Salica* (Giessen, 1886).
- GRASSI, *Sintassi* = C. GRASSI, *Problemi di sintassi latina* (Firenze, 1966).
- GUILLAUME, *Architectonique* = G. GUILLAUME, *L'architectonique du temps dans les langues classiques* (in ID., *Temps et verbe — L'architectonique du temps dans les langues classiques*, Paris, 1966).
- HAAG, *Fredegar* = O. HAAG, *Die Latinität Fredegars* (in *Romanische Forschungen*, X, 1899, pp. 835—932).
- HANDFORD, *Subjunctive* = S. A. HANDFORD, *The Latin Subjunctive* (London, 1947).
- HARRIS, *Co-occurrence* = Z. S. HARRIS, *Co-occurrence and Transformation in Linguistic Structure* (in *Language*, XXXIII, 1957, pp. 283—340).
- HARRIS, *Subjunctive* = M. HARRIS, *The Subjunctive Mood as a Changing Category in Romance* (in [publ.] J. M. ANDERSON — C. JONES, *Historical Linguistics: Proceedings of the First International Conference in Historical Linguistics*, Amsterdam—Oxford—New York, 1974, II, pp. 169—88).
- HERMAN, *Conjonctions* = J. HERMAN, *La formation du système roman des conjonctions de subordination* (Berlin, 1963).
- HERMAN, *Latin vulgaire* = J. HERMAN, *Le latin vulgaire* (Paris, 1970).
- HERMAN, *Nyelvi változás* = J. HERMAN, *A nyelvi változás belső és külső tényezőinek kérdéséhez* (= A propos des facteurs internes et externes du changement linguistique, in *Általános Nyelvészeti Tanulmányok*, vol. V, Budapest, 1967, pp. 155—68).
- HJELMSLEV, *Sémantique* = L. HJELMSLEV, *Pour une sémantique structurale* (in ID., *Essais linguistiques*, Paris, 1971).
- HOFMANN—SZANTYR, *Syntax* = J. B. HOFMANN—A. SZANTYR, *Lateinische Syntax und Stilistik* (München, 1965).
- ISENBERG, *Syntax* = H. ISENBERG, *Diachronische Syntax und die logische Struktur einer Theorie des Sprachwandels* (in [publ.] D. CHERUBIM, *Sprachwandel: Reader zur diachronischen Sprachwissenschaft*, Berlin—New York, 1975, pp. 208—36).
- JAKOBSON, *Essais* = R. JAKOBSON, *Essais de linguistique générale* (Paris, 1963).
- JAKOBSON, *Verbum* = R. JAKOBSON, *Zur Struktur des russischen Verbums* (in ID., *Selected Writings II*, The Hague—Paris, 1971, pp. 3—15).

- KALÉN, *Studia* = H. KALÉN, *Studia in Iordanem philologica* (Uppsala, 1939).
- KISS, *Transformations* = S. KISS, *Les transformations de la structure syllabique en latin tardif* (Debrecen, 1971).
- LATTMANN, *Modi* = H. LATTMANN, *Die Bedeutung der Modi im Griechischen und Lateinischen* (in *Neue Jbb. für das kl. Altertum*, XI, 1903, pp. 410—8).
- LEUMANN, *Grammatik* = M. LEUMANN, *Lateinische Laut- und Formenlehre* (München, 1977).
- LÓPEZ, *Subjuntivo* = A. LÓPEZ KINDLER, *El subjuntivo independiente latino y las funciones elementales de la lengua* (in *Emérita*, XXXV, 1967, pp. 109—36).
- LÖFSTEDT, *Kommentar* = E. LÖFSTEDT, *Philologischer Kommentar zur Peregrinatio Aetherae. Untersuchungen zur Geschichte der lateinischen Sprache* (Uppsala, 1911).
- LÖFSTEDT, *Late Latin* = E. LÖFSTEDT, *Late Latin* (Oslo, 1959).
- LÖFSTEDT, *Syntactica II* = E. LÖFSTEDT, *Syntactica. Studien und Beiträge zur historischen Syntax des Lateins II: Syntaktisch-stilistische Gesichtspunkte und Probleme* (Lund, 1933).
- MACLENNAN, *Aspecto* = L. J. MACLENNAN, *El problema del aspecto verbal: Estudio crítico de sus presupuestos* (Madrid, 1962).
- MARTINET, *Économie* = A. MARTINET, *Économie des changements phonétiques. Traité de phonologie diachronique* (Bern, 1955).
- MAURER, *Latim vulgar* = Th. H. MAURER Jr., *Gramática do latim vulgar* (Rio de Janeiro, 1959).
- MEILLET, *Esquisse* = A. MEILLET, *Esquisse d'une histoire de la langue latine* (Paris, 1966 = <sup>3</sup>1933).
- MEILLET—VENDRYES, *Traité* = A. MEILLET—J. VENDRYES, *Traité de grammaire comparée des langues classiques* (Paris, <sup>2</sup>1953).
- MELIN, *Cypr.* = B. MELIN, *Studia in Corpus Cyprianeum* (Uppsala, 1946).
- MEYER—LÜBKE, *Lat. Spr.* = W. MEYER—LÜBKE, *Die lateinische Sprache in den romanischen Ländern* (in [publ.] G. GRÖBER, *Grundriss der romanischen Philologie I*, Strassburg, 1904—6, pp. 451—97).
- MEYER—LÜBKE, *Syntaxe* = W. MEYER—LÜBKE, *Grammaire des langues romanes III: Syntaxe* (Paris, 1900).
- MOHRMANN, *Latin vulgaire* = Chr. MOHRMANN, *Les formes du latin dit "vulgaire". Essai de chronologie et de systématisation de l'époque augustéenne aux langues romanes* (in ID., *Latin vulgaire — latin des chrétiens — latin médiéval*, Paris, 1955, pp. 1—15).
- MOIGNET, *Subjonctif* = G. MOIGNET, *Essai sur le mode subjonctif en latin postclassique et en ancien français* (Paris, 1959).

- MOMMSEN, *Index* = Th. MOMMSEN, *Lexica et grammatica* (in Get, v, *Textes*).
- NORBERG, *Beiträge* = D. NORBERG, *Beiträge zur spätlateinischen Syntax* (Uppsala, 1944).
- NORBERG, *Gregorius* = D. NORBERG, *In registrum Gregorii Magni studia critica I—II* (Uppsala, 1937—9).
- NORBERG, *Manuel* = D. NORBERG, *Manuel pratique de latin médiéval* (Paris, 1968).
- NORBERG, *Synt. Forsch.* = D. NORBERG, *Syntaktische Forschungen auf dem Gebiete des Spätlateins und des frühen Mittellateins* (Uppsala, 1943).
- OUDOT, *Syntaxe* = J. OUDOT, *Syntaxe latine* (Strasbourg, 1964).
- PERRET, *Verbe* = J. PERRET, *Le verbe latin: valeurs et emplois* (Paris, 1962).
- POLITZER, *Interpretation* = R. L. POLITZER, *The Interpretation of Correctness in Late Latin Texts* (in *Language*, XXXVII, 1961, pp. 209—14).
- RONCONI, *Verbo* = A. RONCONI, *Il verbo latino* (Firenze, 1959).
- RUCH, *Hypothétique* = M. RUCH, *Objectivité et subjectivité dans la période hypothétique latine* (in *Revue Roumaine de Linguistique*, XIV, 1969, pp. 101—9).
- SCHRAMM, *Lex* = F. SCHRAMM, *Sprachliches zur Lex Salica* (Marburg, 1911).
- SVENNUNG, *Untersuchungen* = J. SVENNUNG, *Untersuchungen zu Palladius und zur lateinischen Fach- und Volkssprache* (Lund, 1935).
- THIELMANN, *Habere inf.* = Ph. THIELMANN, *Habere mit dem Infinitiv und die Entstehung des romanischen Futurums* (in *Archiv für Lateinische Lexikographie und Grammatik*, II, 1885, pp. 48—89, 157—202).
- THIELMANN, *Habere PP* = Ph. THIELMANN, *Habere mit dem Part. Perf. Pass.* (in *Archiv für Lateinische Lexikographie und Grammatik*, II, 1885, pp. 372—423, 509—49).
- THOMAS, *Subjonctif* = Fr. THOMAS, *Recherches sur le subjonctif latin: histoire et valeur des formes* (Paris, 1938).
- TOVAR, *Vulgar Latin* = A. TOVAR, *A Research Report on Vulgar Latin and its Local Variations* (in *Kratylos*, IX, 1964, pp. 113—34.)
- UDDHOLM, *Formulae* = A. UDDHOLM, *Formulae Marculfi. Études sur la langue et le style* (Uppsala, 1953).
- USPENSKY, *Typology* = B. USPENSKY, *Principles of Structural Typology* (The Hague-Paris, 1968).
- VÄÄNÄNEN, *Latino volgare* = V. VÄÄNÄNEN, *Introduzione al latino volgare* (Bologna, 1974).

- VOSSLER, *Vulgärlatein* = K. VOSSLER, *Einführung ins Vulgärlatein* (München, 1954).
- WACKERNAGEL, *Vorlesungen* = J. WACKERNAGEL, *Vorlesungen über Syntax mit besonderer Berücksichtigung von Griechisch, Lateinisch und Deutsch I—II* (Basel, 1926—28).
- WAGNER, *Hypothétiques* = R.—L. WAGNER, *Les phrases hypothétiques commençant par si dans la langue française des origines à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle* (Paris, 1939).
- WEINREICH—LABOV—HERZOG, *Language Change* = U. WEINREICH—W. LABOV—M. I. HERZOG, *Empirical Foundations for a Theory of Language Change* (in [publ.] W. P. LEHMANN—Y. MALKIEL, *Directions for Historical Linguistics*, Austin—London, 1968, pp. 95—195).
- WEINRICH, *Tempus* = H. WEINRICH, *Tempus: Besprochene und erzählte Welt* (Stuttgart, 1964).
- WERNER, *Getica* = F. WERNER, *Die Latinität der Getica des Jordanis* (Halle, 1908).
- WOODCOCK, *Syntax* = E. C. WOODCOCK, *A New Latin Syntax* (London, 1959).
- WUNDERLI, *Modus* = P. WUNDERLI, *Modus und Tempus. Beiträge zur synchronischen und diachronischen Morphosyntax der romanischen Sprachen* (Tübingen, 1976).



## Table des matières

Introduction .....	3
I. Temps et aspect .....	8
II. Voix .....	15
III. Mode .....	34
1. Les modes en latin classique .....	34
2. Les modes en latin tardif .....	50
Conclusion .....	78
Statistiques .....	81
Abréviations .....	83
Bibliographie .....	84



Titres parus :

Series Litteraria :

1. T. *Gorilovics*: Recherches sur les origines et les sources de la pensée de Roger Martin du Gard (1962)
2. P. *Lakits*: La Châtelaine de Vergi et l'évolution de la nouvelle courtoise (1966)
3. T. *Kardos*: Studi e ricerche umanistiche italo-ungheresi (1967)
4. P. *Egri*: Survie et réinterprétation de la forme proustienne: Proust—Déry—Semprun (1969)
5. A. *Szabó*: L'accueil critique de Paul Valéry en Hongrie (1978)
6. T. *Gorilovics*: La Légende de Victor Hugo de Paul Lafargue (1979)
7. K. *Halász*: Structures narratives chez Chrétien de Troyes (1980)
8. F. *Skutta*: Aspects de la narration dans les romans de Marguerite Duras (1981)

Series Linguistica :

1. L. *Gáldi*: Esquisse d'une histoire de la versification roumaine (1964)
2. S. *Kiss*: Les transformations de la structure syllabique en latin tardif (1972)
3. Études contrastives sur le français et le hongrois (1974)